

SEPTEMBRE 2005

MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



- www.ifcc.lu
- offre de formation
- Calendrier complet des manifestations
- Inscriptions on-line
- Recherche efficace
- Newsletter IFCC
- Galerie photos
- Téléchargement de publications

DOSSIER IFCC - SPÉCIAL RENTRÉE

■ ÉDITORIAL

Pacte pour l'innovation
et la croissance

■ ECONOMIE

La conjoncture
luxembourgeoise
au mois d'août

■ PROCESSUS DE LISBONNE

L'UEL face à l'adoption des lignes
directrices intégrées pour la
croissance et l'emploi 2005-2008

Parce que je mérite un banquier qui me comprend !



Se prendre le temps de vous écouter, analyser et comprendre vos besoins, anticiper les tendances du marché et agir rapidement avec des solutions pertinentes et efficaces, telle est la vocation de nos conseillers PME. Le développement de produits avantageux en est un atout supplémentaire: les formules **ZEBRA BUSINESS** et **ZEBRA BUSINESS plus** vous proposent tous les services autour de votre compte courant professionnel. Cette offre business "tout compris" inclut tous les services à réelle valeur ajoutée dont vous pouvez profiter au quotidien. Et ceci pour un rapport qualité/prix exceptionnel. N'hésitez plus et renseignez-vous dès aujourd'hui dans une de nos 80 agences à travers le pays ou sous www.zebra.lu.



SPUERKEESS
www.bcee.lu

En parfait partenaire.

Pacte pour l'innovation et la croissance

Le constat d'échec à mi-chemin pour atteindre les ambitions affichées en 2000 par le Conseil Européen de Lisbonne de faire de l'Union européenne «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde» à l'horizon 2010 a amené le Conseil européen de printemps à revigorer la stratégie de Lisbonne sous présidence luxembourgeoise. La nouvelle stratégie vise à renforcer la compétitivité de l'économie afin de générer une croissance économique durable qui est indispensable pour une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et pour une plus grande cohésion sociale. Pour la mener à bien, les Etats membres seront davantage associés au processus de mise en œuvre de la stratégie. Ainsi ils sont appelés à établir des plans d'action nationaux sur la base des lignes directrices intégrées (LDI). Les LDI serviront d'instrument aux Etats membres pour la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale.

L'UEL et la Chambre de Commerce ont accueilli favorablement cette démarche dans la mesure où ces plans d'action reposent sur une base commune, en l'occurrence les lignes directrices, et qu'ils feront l'objet d'une analyse individuelle par la Commission européenne quant à la cohérence des mesures proposées par les Etats membres. Les grands axes de réflexion et d'action ancrés dans ces lignes intégrées rejoignent les thèmes que les organisations patronales luxembourgeoises ont mis en avant dans le cadre des discussions menées au sein du Comité de coordination tripartite et dont le bien-fondé a d'ailleurs été corroboré par le rapport du professeur Fontagné et plus récemment par une analyse du professeur Michael E. Porter.

La Chambre de Commerce estime que le débat sur la compétitivité de l'économie nationale entamé au sein du Comité tripartite doit être revigoré afin de conclure, sur la base des lignes directrices intégrées, un pacte pour l'innovation et la croissance tel qu'il a été annoncé par le Gouvernement. Il est évident que les conclusions tirées dans ce contexte devront servir à l'établissement du plan d'action national et à des mesures et décisions concrètes.

La continuation de ce débat est d'autant plus urgente que maints agrégats et indicateurs socio-économiques témoignent

d'une perte d'attractivité du site économique luxembourgeois et donc du nécessaire redressement de la situation compétitive de l'économie nationale.

Il s'agit en l'occurrence du niveau d'inflation qui place le Luxembourg dans une situation comparative extrêmement désavantageuse - plus particulièrement en raison du mécanisme de l'échelle mobile des salaires et des effets néfastes en résultant pour les entreprises qui ne sont pas en mesure de répercuter ce coût additionnel sur les prix - alors que la Chambre de Commerce ne cesse de réclamer la mise en place d'une politique anti-inflationniste qui positionnerait le Luxembourg dans une situation plus favorable. La récente flambée des prix du pétrole illustre parfaitement l'ampleur des répercussions directes du mécanisme en place.

Il faudra également combattre le chômage dans la mesure où il atteint un niveau élevé en dépit d'une croissance soutenue de l'emploi au sein de l'économie nationale qui génère annuellement un nombre de nouveaux postes de travail à hauteur du nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM. Enfin, la Chambre de Commerce rappelle que les conséquences du ralentissement de la relance économique amorcée en 2003 doivent sans cesse être observées tant sur les finances publiques en général que sur le financement des systèmes de sécurité sociale dont la pérennisation des prestations risque d'être compromise à moyen et long terme. L'assurance pension sera confrontée à plus ou moins brève échéance à des décaissements de fonds structurels importants. Il en est de même pour les finances publiques qui risquent d'atteindre un degré de précarité certain alors que bon nombre de ses sources présentent un caractère éphémère. A noter que l'assurance maladie et l'assurance dépendance sont déjà confrontées à l'heure actuelle à des déséquilibres structurels de taille.

La Chambre de Commerce offrira son concours pour relever le défi de générer à travers un réagencement des politiques économiques et de l'emploi une nouvelle dynamique de croissance et de création d'emploi indispensable au maintien d'un niveau élevé de protection sociale et environnementale et à la pérennisation du modèle social.

Au préalable, des décisions en vue de rétablir la compétitivité devront avoir été prises.



DOSSIER

6 IFCC - Spécial rentrée. Tout sur la rentrée 2005-2006 de l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce.

DOSSIER

- 6 «Spécial rentrée» IFCC
- 12 Interview: M. Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC
- 16 Formation en «Leadership et techniques managériales» 2^e promotion
- 18 «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants»
- 18 Séminaire d'initiation aux normes comptables internationales IAS/IFRS
- 20 Formation en «Management de la fonction formation» – Session 2005-2006
- 21 Conférence: «comment rendre vos collaborateurs inefficaces et dépendants?»

INTERNATIONAL

- 26 Luxembourg economic mission to Taiwan, the "Silicon Island"
- 27 Mission de promotion économique en Amérique du Nord
- 29 Luxembourg Promotion Week in the United Arab Emirates and Jordan

- 30 EU-Thailand Partenariat in Bangkok & World SME Expo in Hong Kong
- 30 BEST ECO MEETING 2005
- 31 Visite d'Etat en Slovaquie
- 32 Mission économique à Porto et à Lisbonne
- 32 Règles des marchés publics électroniques
- 34 La performance informatique à l'échelle des PME
- 36 Luxchile lance son site Internet

LÉGISLATION ET AVIS

- 40 Incapacité de travail: nouvelle réglementation
- 40 Déchets d'équipements électriques et électroniques: Mode d'emploi pour se mettre en conformité
- 42 Avis officiel: Commercialisation de produits agricoles de production biologique
- 42 JurisEDIT propose de nouvelles bases de données juridiques

INTERNATIONAL

29 Promotion Week in the United Arab Emirates and Jordan

- 43 Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 44 Nouvelles dispositions fiscales

COMMERCE

- 46 Le secteur de l'hygiène, de la beauté et de la santé (1^{re} partie)

FORMATION

- 52 Information et formations en matière d'environnement pour les entreprises
- 52 Intégration des étrangers: Subventions pour l'apprentissage du luxembourgeois
- 53 Mise en ligne du nouveau portail sur la formation professionnelle continue
- 54 Sacred Heart University développe ses activités de formations sur mesure
- 54 Horesca: nouvelle formation en service à partir de la rentrée
- 55 Le nouveau Guide du Futur Diplômé vient de paraître!
- 56 fima - fit am markt 2005: Jungunternehmer-Leistungsschau parallel zur Mosellandausstellung

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: <http://www.cc.lu>

Paraît 10 fois par an

Tirage: 33 000 exemplaires
Reproduction autorisée avec
mention de la source.
Copie à l'éditeur

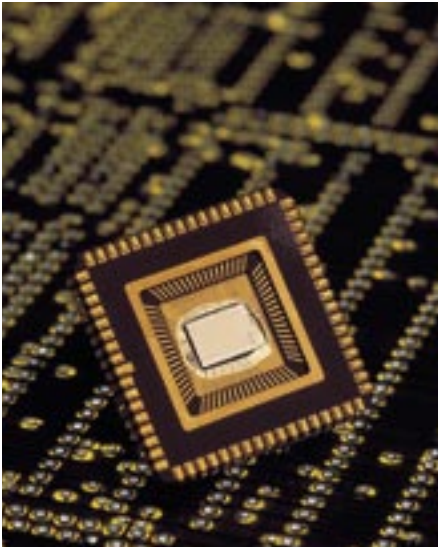
Rédacteur en chef:

Patrick Ernzer
**Mise en page et
impression:**
Imprimerie Centrale S.A.

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie:
119, rue Adolphe Fischer
L-1521 Luxembourg

Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu



LÉGISLATION ET AVIS

- 40 Déchets d'équipements électroniques: Mode d'emploi**
- 57** Verständnis für die Institutionen des erweiterten Europas und die Rolle der Handelskammern entwickeln!

INNOVATION

- 58** Cycle de séminaires: «Augmentez votre capacité d'innovation»
- 59** 3^e rencontre interrégionale Transaérospace
- 60** Appel à propositions pour le Transport et l'Énergie (TREN)
- 61** 86 millions EUR pour stimuler l'innovation dans la formation professionnelle
- 61** Portail de l'innovation: Grand angle sur les nouveautés éditoriales
- 62** Participation luxembourgeoise au salon Innovact 2005

ECONOMIE

- 64** La conjoncture luxembourgeoise au mois d'août
- 67** Production industrielle: + 2,4% au second trimestre 2005
- 69** L'emploi salarié intérieur: +3,2% au 1^{er} trimestre 2005

Conception graphique:
Millenium - Bertrange
Couverture:
concept factory

Crédit photographique:
MEV Verlag,
Chambre de Commerce



COMMERCE

- 46** Le secteur de l'hygiène, de la beauté et de la santé
- 70** SNCI: modifications au niveau du prêt à moyen et long terme
- 70** Enquête Eurochambres 2006: Envoi des questionnaires en octobre
- 71** Amélioration de la confiance des consommateurs en août 2005
- 71** Conférence «Le Microcrédit et vous...»
- 72** Luxembourg: a prime location for doing business

FEDERATIONS UEL

- 74** L'UEL face à l'adoption des lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi 2005-2008
- 77** Assemblée générale ordinaire de la clc
- 78** Les dirigeants d'entreprise à la trappe!
- 79** Droit dans le mur!
- 79** L'ADEM renforce son équipe de consultants spécialisés
- 80** Conférence sur les acteurs-clés en horticulture
- 82** Une initiative d'insertion réussie



ACTUALITÉS ENTREPRISES

- 87** La société IEE au salon IAA à Francfort
- ACTUALITÉS ENTREPRISES**
- 84** Une agence luxembourgeoise nommée pour le «Project Of The Year»
 - 85** Parution du nouvel Annuaire B-to-B édition 2006
 - 86** «Bye Bye Blackbird» au Festival du film de Tokyo
 - 87** La société IEE au salon IAA à Francfort
 - 88** Nouveau look pour les canettes «Diekirch Premium»
 - 89** Publication de l'INDEX 2006
 - 90** LUXAIR: 20^e anniversaire Luxembourg - Copenhague
 - 91** Sal. Oppenheim International développe ses activités de banque privée
 - 92** Sales-Lentz: Neuer Winterkatalog
 - 92** Migration des numéros mobiles reportée au 1^{er} septembre 2006
 - 93** Thiel Logistik AG senkt Jahresprognose

LIQUIDATIONS 96

BOURSE D'ENTREPRISES 98

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie

expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.

IFCC - Spécial

Le Merkur de ce mois est consacré à la rentrée de l'IFCC, l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce. Cette rentrée 2005-2006 débute sous de nouveaux auspices. Plusieurs initiatives ont donné lieu à des changements importants dans l'offre de l'IFCC. La multiplication des offres de formation a entraîné des synergies de coopération entre plusieurs organismes spécialisés. La mise en avant de l'individu et l'adéquation avec les besoins de l'entreprise sont au cœur des préoccupations des responsables de la formation. L'une des caractéristiques principales de ce nouveau dispositif est son centrage sur l'individu et sur les demandes individuelles du salarié.

■ Introduction: le plan de formation

Le plan de formation est la traduction opérationnelle de la politique formation de l'entreprise. Il peut être annuel ou pluriannuel. Il tient compte, non seulement de la politique formation, mais également des dernières orientations qui sont définies annuellement pour la formation. Il doit faciliter l'atteinte des objectifs de l'entreprise: non seulement les objectifs généraux, mais également ceux des diverses unités. C'est pourquoi la construction tout comme le suivi de sa réalisation ne sont pas uniquement placés sous la responsabilité du service formation, mais concernent plusieurs acteurs de l'entreprise. Le plan peut être considéré comme un document contractuel qui lie les différents acteurs concernés: la direction, les managers, le service formation, les futurs formés et les

représentants du personnel. Toutefois, le plan doit être suffisamment souple pour intégrer en cours de période la satisfaction de besoins non identifiés au moment de sa construction. Le plan n'est pas une fin en soi, sa vocation est de répondre à des objectifs opérationnels et sociaux de l'entreprise.

Le style de management et les modes d'organisation vont déterminer les pratiques de construction et de fonctionnement du plan de formation. Aussi, ce qui est écrit ici est susceptible d'adaptation en fonction des caractéristiques des entreprises. Ce qui reste vrai pour toute entreprise, c'est qu'il doit être monté en cohérence avec:

- les politiques du personnel et de formation,
- les objectifs économiques,
- le style de management,
- les modes d'organisation du travail,



- la culture de l'entreprise.

■ Quelle forme donner au plan de formation?

Chaque entreprise peut donner au plan de formation la forme qu'elle souhaite. De même, en ce qui concerne sa période, l'entreprise peut choisir une période conforme à ses modalités de fonctionnement, par exemple l'année civile, son exercice comptable ou l'année «scolaire». Le plan de formation se

rentrée



- le statut des personnes concernées;
- le nombre de personnes concernées;
- les modalités d'organisation (formation animée par l'interne, ou par un organisme externe), le nom de l'organisme de formation qui interviendra, s'il est connu;
- la ou les périodes à éviter pour la réalisation de l'action;
- la durée totale de l'action de formation pour une personne formée;
- le nom du responsable de l'action (encore appelé responsable de la ligne du plan);

Ensuite, pour chaque période du plan qui peut être pluriannuel:

- l'effectif de stagiaires à former sur la période;
- le nombre prévu d'heures de formation (durée x effectif);
- les coûts directs de l'action sur la période (coûts pédagogiques, si la formation est animée par l'extérieur + les coûts annexes d'organisation);
- le coût du temps passé en formation par les stagiaires;
- le coût de la structure de formation (notamment le coût du temps passé par les formateurs internes).

Les deux dernières colonnes sont quelquefois omises. Les chiffres qui leur correspondent sont souvent connus et suivis globalement pour l'ensemble de l'entreprise.

Les lignes du plan sont classées suivant une logique propre à l'entreprise. Par exemple, il est commode de prévoir un regroupement des actions d'abord par direction, puis pour les actions transversales, sous une rubrique appelée «Toutes directions confondues», de clas-

ser par type de formation: adaptation, formations liées à la gestion de l'emploi, formations «culture d'entreprise», formations liées à un projet d'entreprise.

Le plan de formation comporte toujours de façon détaillée toutes les actions collectives, mais pas l'ensemble des formations individuelles externes (sauf dans les TPE). Elles sont rassemblées sur la même ligne du plan en totalisant les diverses données (effectif des stagiaires, nombre d'heures, coût...). Chaque direction de l'entreprise dispose alors d'une ligne «Stages individuels externes» avec souvent un budget spécifique.

Il n'est pas indispensable de faire figurer le nom de l'organisme de formation lorsque l'action n'a pas encore été étudiée avec précision. On se contentera d'indiquer, dans la colonne «modalités d'organisation», la mention «organisme externe» ou «formation par démultiplication» ou «formation interne», etc. Une action de formation peut prendre de nombreuses formes pédagogiques. Toute action développant les compétences des salariés peut être inscrite au plan de formation de l'entreprise. L'action de formation peut se dérouler, pour ses phases pratiques, sur les lieux de travail.

■ Quel est le personnel concerné par le plan de formation? Qui l'élabore et comment?

Tout salarié peut être concerné, en tant que formé, par le plan de formation. Chacune de ses lignes précise les coordonnées du public visé par l'action de formation. La direction de l'entreprise assure la responsabilité du plan qui doit être élaboré par l'ensemble de la ligne hiérarchique pour les actions spéci-

présente comme une succession de lignes comportant généralement les rubriques suivantes, placées en colonne:

- le titre de l'action avec un renvoi qui précise le ou les objectifs à atteindre;
- la qualité des personnels concernés (leur fonction ou leur appartenance à un secteur donné ou encore leur niveau dans la matière enseignée);



fiques aux directions. Seule la partie transversale du plan est construite par le responsable formation (le service du personnel pour les PME).

Les besoins de formation ont été recensés dans une phase précédente. Il appartient alors aux responsables de la construction du plan de formation de mettre en ordre toute l'information recueillie. Ils regroupent d'abord tous les besoins communs, qu'ils soient individuels ou collectifs. Puis ils traduisent en action de formation chaque besoin et s'assurent de la compatibilité de leur projet de plan avec les moyens de l'entreprise. Des ajustements seront éventuellement nécessaires.

En ce qui concerne les besoins individuels, le premier travail consiste à réaliser le regroupement de tous les besoins qui relèvent de la même action de formation. Si l'entreprise utilise un catalogue interne d'actions de formation, pour les besoins correspondant à une action proposée dans ce catalogue, il suffit de totaliser les demandes d'inscription, d'y ajouter les besoins recensés hors inscription mais qui peuvent être

satisfaits par cette action du catalogue et de déterminer le nombre de sessions à prévoir. Pour les besoins «hors catalogue», les responsables en font le total. Si le nombre est suffisamment important et si les demandeurs semblent pouvoir être réunis au même moment, il est possible d'envisager un stage

collectif qui figurera au plan. Si le nombre est insuffisant (généralement inférieur à 4), il est préférable de prévoir des stages individuels externes. Si certains salariés demandent à suivre une préparation à un métier, dans le cadre de la formation liée à la gestion de l'emploi, on prendra note de ces demandes. Elles se transformeront en formations individuelles externes (si la préparation peut s'effectuer sous cette forme et si l'entreprise a besoin à terme de cette qualification) ou bien les intéressés feront partie d'un groupe formé en interne en fonction de la programmation retenue par l'entreprise. Les besoins collectifs d'adaptation peuvent également faire l'objet d'un regroupement si ce dernier n'a pas déjà été réalisé par la ligne hiérarchique. Le regroupement des besoins communs s'effectue comme pour les besoins individuels: une totalisation suivie d'une évaluation du nombre de sessions à prévoir. Toutefois un problème se pose, pour l'efficacité de la formation: faut-il ou ne faut-il pas prévoir un regroupement des demandes provenant de différents



Nous sommes en règle !



Et vous ?

VALORLUX endosse nos obligations de reprise des emballages mis sur le marché. Grâce à nos cotisations, VALORLUX est en

mesure de financer la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ménagers au Grand-Duché de Luxembourg.

Adhérer à VALORLUX, un devoir accompli.

La cotisation Point Vert, une participation professionnelle pour l'environnement.



Le recyclage nous concerne tous.

services? Le choix définitif tiendra compte de la réponse à quelques questions comme:

- le mixage de populations diverses constitue-t-il un avantage pédagogique?
- la bonne communication entre les populations en cause est-elle recherchée?
- l'expérience des uns peut-elle servir les autres?
- le mixage ne constitue-t-il pas un handicap?
- les objectifs opérationnels de chaque population ne sont-ils pas trop différents?
- les populations seront-elles disponibles au même moment?
- les niveaux de connaissances des publics concernés ne sont-ils pas trop différents?
- le statut des personnes concernées n'est-il pas trop différent?

Il faudra également tenir compte des prix de revient et faire ressortir un ratio coût - efficacité,



avant de retenir l'une ou l'autre des formules.

Pour les besoins relevant de la gestion de l'emploi (mis à part le cas évoqué ci-dessus, du salarié qui

réclame une initiation à un métier pour lequel une formation a déjà été programmée les années précédentes), c'est le responsable du plan d'entreprise qui, après écoute des managers concernés par l'évolution des emplois, prend l'initiative de programmer certaines formations. Le regroupement des besoins ne s'impose pas, la démarche est plus «descendante» que «montante».

Il en est de même pour les formations liées à un projet d'entreprise. L'initiative vient «d'en haut» et la question du regroupement ne se pose pas. ■

*Jacques Soyer, consultant indépendant, formateur à l'IFCC
(site: www.jsconseil.com)*





PROGRAMME DE FORMATION 2005

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
MARKETING ET COMMERCIAL			
Qualité en service clientèle et traitement des plaintes (*)	3,4/10/2005	8.30 - 17.00	275 €
Production et flexibilité de votre force commerciale (*)	6,7/10/2005	8.30 - 17.00	350 €
E-mail marketing (*)	10,11/10/2005	8.30 - 17.00	275 €
L'attitude ou le rôle du technicien en clientèle (*)	17/10/2005	8.30 - 17.00	175 €
Communication appliquée pour délégués commerciaux(*)	20,21/10/2005	8.30 - 17.00	275 €
Informatique et gestion commerciale	21,22/11/2005	8.30 - 17.00	275 €
COMPTABILITE ET FINANCES			
Contrôle de gestion et analyse financière	10,11/11/2005	8.30 - 17.00	275 €
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL			
Die Kunst der Motivation (*)	4,5/10/2005	8.30 - 17.30	250 €
Professionell führen, eine Herausforderung!	Seminar: 6,13/10/2005 Coaching: 20,21/10/2005	8.30 - 17.00	275 €
Rhetorik: Frei und überzeugend sprechen (*)	10,11/10/2005	8.30 - 17.00	275 €
Gagner confiance et estime en soi	10,11/10/2005	8.30 - 17.00	275 €
Professioneller Umgang mit Kunden, Mitarbeitern und Vorgesetzten (*)	10,17/10/2005	8.30 - 17.00	250 €
Mitarbeitergespräch	13,14/10/2005	8.30 - 17.00	275 €
Teamentwicklung (*)	18,19/10/2005	8.30 - 17.00	275 €
Konfliktmanagement: Vom Konflikt zur Übereinstimmung(*)	10,11/11/2005	8.30 - 17.00	275 €
Outils et méthodes pour mieux gérer vos réunions	14,15/11/2005	8.30 - 17.00	275 €
Richtiger Umgang mit Beschwerden und Reklamationen	17,18/11/2005	8.30 - 17.00	275 €
Techniques de mémorisation	22,23/11/2005	8.30 - 17.00	275 €
FORMATION			
Aspects pratiques de la loi modifiée du 22 juin 1999 sur la FPC (**)	11/10/2005	9.00 - 17.30	100 €
DROIT			
Convention collective de travail	11/10/2005	8.30 - 12.30	140 €
Sécurité sociale luxembourgeoise (*)	20,21/10/2005	8.30 - 17.00	275 €
Fin du contrat de travail (*)	16/11/2005	8.30 - 17.00	175 €
Structures représentatives du personnel au niveau de l'entreprise (*)	25/11/2005	8.30 - 12.30	140 €
FISCALITÉ			
Déclaration de TVA (*)	4/10/2005	8.30 - 17.00	175 €
Aspects pratiques de la gestion de la fiscalité directe de l'entreprise(*)	16/11/2005	8.30 - 17.00	175 €
Implications fiscales de la structure juridique de l'entreprise (*)	17/11/2005	8.30 - 17.00	175 €
SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL			
Externes und internes Brandschutz-Management	17/11/2005	8.30 - 17.00	175 €
ENVIRONNEMENT			
Mise en place et suivi du référentiel OHSAS 18001	25,26/10/2005	8.30 - 17.00	275 €
PRODUCTION ET MAINTENANCE			
Exploitation et maintenance des équipements de production	15,16,29,30/11/2005	8.30 - 17.00	550 €
ACHATS ET LOGISTIQUE			
Logistique et échanges internationaux	25,26/10/2005	8.30 - 17.00	275 €
QUALITÉ ET ORGANISATION			
Mise en place et suivi de la norme ISO 9001 version 2000	5,6,26/10/2005	8.30 - 17.00	425 €
BUREAUTIQUE			
Initiation à Word (*)	3,4/10/2005	8.30 - 16.30	390 €
Initiation à Access (*)	3,10,17/10/2005	8.30 - 13.00	340 €
Initiation à Computer Aided Design (CAD) et à Windows (*)	5,7,10,12,14,17,19,21,24,26/10/2005	16.30 - 19.30	550 €
Perfectionnement en Excel (*)	7,14,21/11/2005	8.30 - 13.00	340 €
Perfectionnement en Word (*)	14,15/11/2005	8.30 - 16.30	390 €
Initiation au PC à Windows (*)	15,17/11/2005	8.30 - 16.30	390 €
Initiation à PowerPoint (*)	16,18/11/2005	14.00 - 17.15	175 €
Initiation à Excel (*)	21,23/11/2005	8.30 - 16.30	390 €
INTERNET			
Initiation à Outlook(*)	13/10/2005	8.30 - 16.30	200 €
Faites vos premiers pas sur Internet (*)	14/10/2005	9.00 - 12.00	120 €
Communiquer par e-mail avec Outlook express (*)	14/10/2005	13.30 - 16.30	120 €
Introduction à la création d'un site web (*)	18/11/2005	14.00 - 17.00	120 €
Recherche efficace sur internet (*)	18/11/2005	09.00 - 12.00	120 €
Référencement et visibilité d'un site web (*)	22/11/2005	08.30 - 17.00	175 €

(**): Plaque de promotion disponible auprès de l'IFCC

(*) Séminaire organisé en partenariat avec la Chambre des Métiers et l'OLAP

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg
Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce
Fabricant de succès

Interview: M. Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC



Dans le cadre de la rentrée des classes dans les écoles et les lycées, l'IFCC présente sa nouvelle offre de formation continue pour l'année 2005/2006 (cf. dépliant inséré dans le Merkur). Dans ce contexte, le Merkur a interrogé M. Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC, sur les enjeux en matière de formation professionnelle continue.

Merkur: *Quelle est la plus-value d'une politique de formation durable pour les PME/PMI luxembourgeoises, en d'autres mots, pourquoi les entreprises investissent-elles en formation continue?*

P. E.: La rapide transformation des technologies, l'exigence accrue de qualité ainsi que les changements de l'environnement concurrentiel, les attentes des clients et fournisseurs, confrontent l'entreprise à des exigences croissantes de réactivité et d'innovation. Le «lifelong learning» permet de pérenniser l'employabilité des salariés, de favoriser l'épanouissement professionnel et de développer les structures organisationnelles. L'adaptation continue des compétences augmente l'efficacité et la compétitivité des PME/PMI et constitue donc un atout concurrentiel durable.

Conscientes de ces enjeux, les entreprises luxembourgeoises investissent de plus en plus dans la formation continue de leurs salariés, car c'est par la performance des hommes qu'elles peuvent progresser. Le développement des compétences ainsi que des savoir-faire techniques et relationnels permet aux PME/PMI de s'adapter aux changements de l'environnement et de mieux faire face à la concurrence. Un management efficace de la formation continue, le développement et la préparation des compétences de demain, permettent de conserver et de développer le capital du savoir de l'entreprise.

Merkur: *Quels sont les prestations de services offertes par l'IFCC, afin de répondre à ces enjeux?*

P. E.: L'IFCC se veut proche des attentes et besoins en formation exprimés par les ressortissants de la Chambre de Commerce. À côté d'une offre de formation de qualité et à forte valeur ajoutée, l'IFCC a comme vocation de donner aux entreprises des conseils personnalisés pour toutes les questions touchant à la formation professionnelle continue. L'IFCC travaille en réseau avec les entreprises à travers le club des responsables de formation pour être à l'écoute des entreprises, mais également pour les informer et les appuyer dans leur démarche quotidienne de formation continue. L'IFCC contribue à la promotion du «lifelong learning» à l'échelon national par sa participation active à l'INFPC et contribue au façonnage de l'environnement légal par

la rédaction d'avis et de recommandations sur tout projet de loi touchant à la formation professionnelle continue.

Merkur: *Comment est structurée l'offre de formation de l'IFCC?*

P. E.: L'IFCC a conçu et développé un système de formation transparent, permettant aux entreprises de faire leur meilleur choix de formation selon leurs besoins. L'offre de formation se distingue par deux axes principaux à savoir: l'«IFCC - Création d'entreprise» et l'«IFCC - Formation professionnelle continue».

L'axe «IFCC Création d'entreprise» est constitué d'une panoplie de formations s'adressant aux créateurs et repreneurs d'entreprise. Le programme de sensibilisation à la création d'entreprise, les «workshops» sur le plan d'affaires ainsi que les trois cours de formation accélérée pour l'accès à la profession de commerçant, de cafetier et transporteur sont des formations d'initiation à la gestion d'entreprise. Elles permettent au futur dirigeant d'entreprise d'acquérir les compétences en marketing, finances, droit, fiscalité et gestion du personnel, indispensables pour créer, reprendre ou développer une entreprise.

L'axe «IFCC Formation professionnelle continue» s'adresse aux employés, personnes privées ainsi qu'aux chefs d'entreprise voulant développer leurs compétences professionnelles par l'intermédiaire du «lifelong learning». Cet axe de formation regroupe quatre types d'activités:

- «IFCC Actuel»: les conférences relatives à l'actualité politique, économique et légale au Luxembourg permettent d'informer l'intéressé sur des sujets variés au cours de séances de courte durée,
- «IFCC After Work Training Program»: ces formations sont programmées en dehors

des heures de travail. Elles ont comme objectif de permettre au participant de réaliser son projet individuel de formation dans une perspective d'évolution de sa carrière ou d'amélioration de son employabilité, notamment en vue d'un changement de métier ou de fonction,

- «IFCC Entreprises»: les séminaires, les cycles de formation, les formations à des fonctions et métiers ainsi que les formations sectorielles ciblent prioritairement les petites et moyennes entreprises,
- «IFCC Executive Education»: le cycle de formation «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants» permet au dirigeant d'entreprise de faire le point sur l'orientation stratégique de son entreprise et de se familiariser avec les

techniques de gestion les plus avancées.

Merkur: *Quels sont les atouts majeurs de l'offre de formation de l'IFCC?*

P. E.: L'intérêt du client se trouve au centre des préoccupations de l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce. L'IFCC procède par une démarche «bottom-up», c'est-à-dire essayer de comprendre au mieux les préoccupations des entreprises en matière de formation continue afin de les traduire en actions de formation à forte valeur ajoutée. L'approche pédagogique vise au-delà de l'acquisition du seul savoir, le savoir-faire du participant. Les supports de cours, les jeux de rôle, la réalisation d'études de cas, d'un projet d'entreprise ou d'un examen classique ainsi que les séances de coaching permettent de dépasser le

IMPORTING WITH DHL.
IT'S SO EASY,
THERE'S ALMOST
NOTHING TO DO.
THEREFORE, ALMOST
NOTHING TO EXPLAIN.

To learn more, visit www.dhl.lu or call +352 35 09 09.

DHL
EXPRESS

stade de la simple transmission de connaissances et d'atteindre celui de l'application des concepts enseignés dans le concret de l'activité professionnelle des participants.

Merkur: *Pourriez-vous nous donner une première appréciation de la coopération de l'IFCC avec la Chambre des Métiers et l'OLAP au niveau des séminaires?*

P. E.: Un marché de formation de plus en plus concurrentiel exige la mise en place de synergies fortes, afin d'optimiser le service au client. Le nouveau partenariat entre l'IFCC, l'OLAP et la Chambre des Métiers permet de mettre en œuvre une offre cohérente et coordonnée de séminaires, d'élargir la gamme des formations proposées tout en évitant des recouvrements. Les chances de maintenir les formations proposées s'en trou-

vent optimisées. Cette coopération porte ses fruits car depuis janvier 2005 nous constatons une nette progression (supérieure à 100 %) des inscriptions aux séminaires. Par conséquent, nous avons décidé d'intensifier cette collaboration pour 2006 en mettant tous nos séminaires sur la plate-forme commune.

Merkur: *Quels sont les points forts qui caractérisent la rentrée 2005/2006 auprès de l'IFCC?*

P. E.: En ce qui concerne le volet «After Work Training Program», l'IFCC lancera à partir de septembre 2005, 24 cours du soir dont trois nouvelles formations dans le domaine de la sécurité sociale, de l'anglais d'affaires (niveau I et II) ainsi qu'une formation d'initiation à la langue luxembourgeoise appliquée au commerce.

Pour le volet «IFCC Entreprises», 58 séminaires liés à la gestion d'entreprise, au développement personnel et à la bureautique sont programmés pour le 2^e semestre 2005. Les trois cycles de formation, «Législation environnementale de l'entreprise», «Leadership et techniques managériales» ainsi que «Management de la fonction formation» ciblent prioritairement les PME/PMI. La 5^e session de la formation de perfectionnement pour salariés permanents des entreprises de travail intérimaire est programmée à partir du 6 octobre 2005.

En ce qui concerne le volet «IFCC Executive Education», l'IFCC a programmé la 3^e session de la formation «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants» qui débutera le 30 septembre 2005.

You

- Are a high-tech entrepreneur or company
- Want to achieve rapid growth

At Technoport

- Get access to one of our three programmes
- Benefit from our tailor-made services and high quality infrastructure
- Join our network of 26 innovative companies



to get started

www.technoport.lu

THE PREMIER HIGH-TECH
INCUBATOR

Nous protégeons ce
que vous avez de plus précieux
dans votre entreprise.

Systèmes de protection d'intrusion et de détection d'incendie pour particuliers, sociétés et collectivités. Demandez un devis gratuit au 406406-1.

On a tous besoin d'être bien protégés.

www.electrosecurity.lu



ElectroSecurity
Systèmes de Protection Professionnels

Merkur: *Quels sont les défis majeurs auxquels doit faire face l'IFCC?*

P. E.: Les défis que rencontre l'IFCC sont ceux des PME luxembourgeoises où la culture de formation n'est pas encore toujours présente. Les PME représentent un public-cible spécifique avec des contraintes particulières qui peuvent freiner l'accès à la formation.

«L'absence des besoins» ou le doute sur l'utilité de la formation traduit souvent une méconnaissance des apports réels de la formation pour le dirigeant d'entreprise. De nombreux chefs d'entreprise doutent du caractère directement applicable de la formation à leurs problèmes particuliers et ne considèrent donc pas toujours la formation comme outil faisant partie de la stratégie de développement de l'entreprise.

Par ailleurs, à part les formations très spécifiques et ciblées (par exemple les formations en bureautique), le développement des compétences porte ses fruits uniquement à moyen ou long terme pour l'entreprise. Contrairement aux autres grandes fonctions stratégiques tels que le marketing, la vente, la production et les finances, il est parfois difficile d'établir une relation de cause à effet entre l'investissement en formation et ses résultats, enjeu de taille surtout en période de ralentissement économique.

Finalement, la complexité grandissante de l'ingénierie de formation fait reculer l'intérêt des PME pour la formation. Qu'il s'agisse de la formalisation des besoins, du repérage de l'offre, de l'organisation des stages ou des demandes de financement auprès de l'Etat, le montage du dossier formation est souvent un travail ardu pour les PME où le décideur d'une formation n'est ni un directeur général, ni un DRH ou un responsable de formation,

c'est l'entrepreneur lui-même, souvent confronté à d'importantes contraintes de temps.

Merkur: *Quels sont les outils que l'IFCC met en place pour y répondre?*

P. E.: L'IFCC se doit de développer des solutions innovantes et adaptées qui permettent aux PME d'utiliser au mieux la formation comme facteur de compétitivité.

Accompagner l'entreprise dans sa démarche d'ingénierie de formation est une demande émergente des PME. Elles ont besoin d'un conseiller de terrain qui les accompagne activement et participe à leurs projets de développement, les informe sur l'offre du marché et les aide à construire leur plan de formation dans le cadre de la loi modifiée du 22 juin 1999 sur la formation professionnelle continue. Les conseillers en formation de l'IFCC se tiennent à la disposition des entreprises afin de répondre à cette demande.

Par ailleurs, en tant qu'organisme de formation il s'agit de communiquer avec originalité et précision sur l'utilité de la formation par l'intermédiaire d'actions de mailings, d'organisation de conférences, d'entretiens directs avec les dirigeants, de rédaction d'articles et du club des responsables de formation. Le message doit être le plus concret possible et s'appuyer sur les préoccupations majeures du chef d'entreprise.

Afin de permettre aux participants d'appliquer concrètement les concepts enseignés dans leur activité profession-

nelle, la pédagogie à mettre en œuvre par l'IFCC, doit être proche du terrain de l'entreprise c'est-à-dire en liaison étroite entre concepts théoriques et pragmatiques, bref des formations-actions. Permettre au stagiaire de faire évoluer son savoir-être et d'enrichir son savoir-faire avec des outils et méthodes directement opérationnels, viser un retour sur investissement directement palpable par le chef d'entreprise, tels sont les finalités des actions de formation reprises dans «IFCC Entreprises». Les modalités d'organisation de ces formations sont souples. L'organisation des formations en modules d'une durée de 2-3 jours permet aux stagiaires de mettre en pratique les acquis entre les sessions et de contourner partiellement les problèmes d'indisponibilité. ■

IMPORTING WITH DHL.

NO FOREIGN CURRENCIES

TO CALCULATE.

THUS, NO NEED TO EXPLAIN
HOW TO CALCULATE THEM.

To learn more, visit www.dhl.lu or call +352 35 09 09.

DHL
EXPRESS

Formation en «**Leadership** et **techniques managériales**» 2^e promotion

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC), en collaboration avec son partenaire académique l'ICN – École de Management lancera à partir du **14 octobre 2005** la 2^e promotion de la formation «Leadership et techniques managériales».

Les équipes performantes ne sont pas le fruit du hasard, mais nécessitent la mise en œuvre d'outils, de techniques et de méthodes efficaces ainsi que de bons talents relationnels pour motiver, mobiliser et animer. Qu'est-ce que cela signifie d'être un leader dans le contexte actuel de l'entreprise? Quel est mon propre style de management? Com-

ment animer, motiver et mobiliser une équipe?

La formation a comme objectif d'aider le participant à trouver des réponses à ces questions et à mieux prendre conscience de son rôle et de ses responsabilités en tant que manager.

D'une durée totale de 8 jours, répartis sur 3,5 mois, la formation s'adresse aux managers, cadres, chefs de département et chefs de service. Le programme est composé de 4 modules qui visent au-delà de l'acquisition du seul savoir, le savoir-faire et le savoir-être du participant.

L'approche pédagogique pragmatique de cette formation met en œuvre des instruments multi-

ples et variés: une documentation étoffée, des études de cas et jeux de rôle, ainsi que du coaching collectif et individualisé.

Le droit d'inscription pour cette formation s'élève à 1.400 €, supports de cours, déjeuners et séances de coaching collectif et individualisé compris. Les cours ont lieu en fin de semaine (jeudi à samedi). Pour des raisons de dynamique de groupe, le candidat doit suivre l'entièreté du cycle. Sachant que le nombre de places disponibles est limité à 12 personnes, nous vous saurions gré de bien vouloir effectuer votre inscription, en cas d'intérêt, pour le lundi 3 octobre 2005 au plus tard.

	Intitulé	Durée
Module 1	Le manager dans le contexte de son entreprise	8 heures
Module 2	Leadership et encadrement d'une équipe	24 heures
Module 3	Management opérationnel: entretien et conduite de réunion	16 heures
Module 4	Gestion du changement	16 heures

Renseignements et inscriptions: Institut de Formation de la Chambre de Commerce,
 Personne de contact: Eliane Theis, tél.: (+352) 423939-220, fax: (+352) 423939-820,
 e-mail: info@ifcc.lu, site Internet: www.ifcc.lu

MATERIEL ELECTRIQUE ■ APPAREILS ELECTRIQUES ■ APPAREILS DE MESURE
 ECLAIRAGE ■ SECURITE ■ AUDIO-VIDEO-SAT

A.R.TECH. SOCIÉTÉ ANONYME

L'ART DE LA TECHNOLOGIE

70, MILLEWEE • GASPERICH • BP 1044 • L-1010 LUXEMBOURG
 TEL. 49 33 33 • FAX 40 26 34 • E-mail com@artech.lu

IMPORTING WITH DHL.

ONE COMPANY.

ONE CURRENCY.

ONE INVOICE.

**ONE LESS THING
TO WORRY ABOUT.**

DHL Import Express makes importing easy.

Importing usually means numerous phone calls, multiple invoices and currencies, and more than a few headaches. But not with DHL Import Express. All it takes is one call. We do the rest, from initial pickup to final delivery. Plus, we'll quote you one flat price up front. And you'll receive a single invoice in euro. Whether you're bringing in heavy shipments from Shanghai or samples from San Francisco, DHL is the one company you can always count on.

For more info, call +352 35 09 09 or visit www.dhl.lu



« Management d'entreprise pour cadres et dirigeants » - 3^e promotion

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) et l'Institut Universitaire International Luxembourg, en étroite coopération avec HEC – Ecole de Gestion de l'Université de Liège et la Chambre des Métiers lanceront le **6 octobre 2005** la 3^e promotion de la formation « Management d'entreprise pour cadres et dirigeants ».

La mission de cadre et de dirigeant d'entreprise exige la mise en œuvre de compétences nouvelles

et de plus en plus variées, afin de rendre possible le développement de l'entreprise et de garantir ainsi sa pérennité.

La formation « Management d'entreprise pour cadres et dirigeants » répond à cet impératif de manière originale et adaptée aux contraintes du public cible. Il s'agit d'un programme de perfectionnement à la gestion d'entreprise et d'appui au développement des entreprises. La formation cible plus particu-

lièrement les cadres et dirigeants d'entreprises.

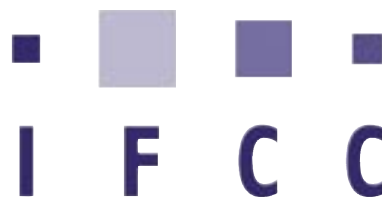
Le droit d'inscription pour cette formation s'élève à 2.650 €, supports de cours, documentation, déjeuners et séances de coaching d'une durée totale de 8 heures compris. Sachant que le nombre de places disponibles est limité à 20 personnes, nous vous saurions gré de bien vouloir effectuer votre inscription, en cas d'intérêt, pour le vendredi 30 septembre 2005 au plus tard. ■

Renseignements et inscriptions: Institut de Formation de la Chambre de Commerce, personne de contact: Eliane Theis, tél.: (+352) 423939-220, fax: (+352) 423939-820, e-mail: info@ifcc.lu, site Internet: www.ifcc.lu

Séminaire d'initiation aux normes comptables internationales «IAS/IFRS»

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) organisera à partir du 4 octobre 2005 un séminaire d'initiation aux normes comptables internationales «IAS/IFRS».

Selon les dispositions du règlement européen 1606/2002, les référentiels IAS/IFRS vont



Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

devenir les normes comptables obligatoires en Europe à partir de 2005. En fait, le compte à rebours a déjà commencé puisque ces mêmes normes comptables imposent, pour des raisons de comparaison, leur application dès 2004.

Dans un premier temps, ces normes seront applicables aux

BUREAUX
SANITAIRES
REFECTOIRES
SALLES DE CLASSES
BOXES POUR CHEVAUX
OCCASIONS, etc

besoin D'ESPACE ???

www.contimpex.lu

CONTIMPEX
L-5368
SCHUTTRANGE
TEL: 35 69 48
FAX: 35 80 09



concept factory.lu



Une formation proposée par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce en collaboration avec son partenaire académique, l'ICN Ecole de Management



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

PROGRAMME 2005

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ONLINE WWW.IFCC.LU

INTITULÉ	DATE	JOUR	HORAIRE
SÉANCE D'INFORMATION	23/09/2005	Vendredi	16.00 – 17.30 heures
MODULE 1 Le manager dans le contexte de son entreprise	14/10/2005	Vendredi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures
MODULE 2 Leadership et encadrement d'une équipe Leadership et encadrement d'une équipe Leadership et encadrement d'une équipe	17/11/2005 18/11/2005 19/11/2005	Jedi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures
MODULE 3 Management opérationnel: entretien et conduite de réunion Management opérationnel: entretien et conduite de réunion Coaching collectif	8/12/2005 9/12/2005 10/12/2005	Jedi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures 8.30 – 12.30 heures
MODULE 4 Gestion du changement Gestion du changement Coaching individualisé (*) Coaching individualisé (*)	26/01/2006 27/01/2006 3/02/2006 4/02/2006	Jedi Vendredi Vendredi Samedi	8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures 8.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures
Epreuve de clôture	17/02/2006	Vendredi	9.00 – 11.00 heures

(*) 2 heures par candidat

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

-  **Locaux:**
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg
-  **Adresse postale:**
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg
-  (+352) 423939-220
-  (+352) 423939-820
-  info@ifcc.lu
-  www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Fabricant de succès



groupes d'entreprises qui consolident leurs comptes et leurs filiales. A plus long terme, les normes vont peu à peu se mettre en place au travers des directives européennes et s'insérer dans les législations nationales des Etats membres pour s'appliquer aux

petites et moyennes entreprises. La connaissance de ces normes deviendra rapidement une nécessité pour les services comptables et informatiques et le contrôle de gestion.

Cette formation d'une durée de 3 demi-journées, s'adresse aux

dirigeants, gestionnaires financiers et comptables de PME. Elle permet au participant de se familiariser et de maîtriser les principaux impacts des normes comptables IFRS, en termes de reporting et en termes organisationnels. ■

Intervenants:	Karine Thil, Directeur, Deloitte S.A., Luxembourg
	John Psaila, Senior Manager, Deloitte S.A., Luxembourg
	Alexandre Prost-Gargoz, Manager, Deloitte S.A., Luxembourg
Calendrier:	Mardi, le 4 octobre 2005 de 8.30 à 14.00 heures (avec déjeuner)
	Mardi, le 11 octobre 2005 de 8.30 à 14.00 heures (avec déjeuner)
	Mardi, le 18 octobre 2005 de 8.30 à 14.00 heures (avec déjeuner)

Renseignements et inscriptions: Institut de Formation de la Chambre de Commerce Service «Clients» 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg Téléphone: (+352) 42 39 39 – 220, E-mail: info@ifcc.lu, Site web: www.ifcc.lu

IFCC

Formation en «**Management** de la **fonction formation**» – Session **2005/2006**

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC), lancera à partir du **26 octobre 2005** la 2^e promotion de la formation «Management de la fonction formation».

Les entreprises confrontées à des marchés mouvants et à une concurrence de plus en plus vive sont contraintes de modifier leurs équipements et leurs méthodes de travail. Ces changements se répercutent sur les hommes et sur les pratiques de gestion des ressources humaines. En matière de formation, les directions s'interrogent sur les structures et les règles de fonctionnement à mettre en place pour obtenir, au moins

le coût, les compétences dont l'entreprise a besoin.

L'objectif prioritaire de la formation «Management de la fonction formation» est de lier le processus de formation à la stratégie de l'entreprise. Concrètement il répond aux questions suivantes: Comment structurer la fonction formation de l'entreprise? Comment définir et appliquer une politique de formation? Comment mobiliser l'encadrement en matière de formation et en faire un acteur efficace? Comment recueillir les besoins de compétences et construire le plan de formation? Comment monter les formations et en évaluer les effets?

Le programme de formation s'adresse à des responsables de formation. Il est constitué d'une durée de 8 jours, répartis sur 3,5 mois, et composé de 4 modules de formation, articulés de manière logique et cohérente.

Le droit d'inscription pour l'entièreté du cycle s'élève à 500 €, celui par module à 150 €, supports de cours et déjeuners compris.

Sachant que le nombre de places disponibles est limité à 15 personnes, nous vous saurions gré de bien vouloir effectuer votre inscription(s), en cas d'intérêt, pour le mercredi 12 octobre 2005 au plus tard. ■

Programme	Dates	Horaire
Module 1: La mise en place d'un système formation	26.10.2005	08.30 - 17.00
Module 1: La mise en place d'un système formation	27.10.2005	08.30 - 17.00
Module 2: Identification et analyse des besoins en formation	02.12.2005	08.30 - 17.00
Module 2: Identification et analyse des besoins en formation	03.12.2005	08.30 - 17.00
Module 3: Elaboration et mise en œuvre du plan de formation	12.01.2006	08.30 - 17.00
Module 3: Elaboration et mise en œuvre du plan de formation	13.01.2006	08.30 - 17.00
Module 4: Evaluer la formation et ses effets	10.02.2006	08.30 - 17.00
Module 4: Evaluer la formation et ses effets	11.02.2006	08.30 - 17.00

Renseignements et inscriptions: Institut de Formation de la Chambre de Commerce,
 Personne de contact: Eliane Theis, tél.: (+352) 423939-220, fax: (+352) 423939-820,
 e-mail: info@ifcc.lu, site Internet: www.ifcc.lu

APM-IFCC

Conférence: «comment rendre vos collaborateurs **inefficaces** et **dépendants?**»

Dans le cadre de son volet de formation «Executive Education», l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC), en étroite coopération avec l'Association Progrès du Management (APM), proposera aux dirigeants d'entreprise une conférence exceptionnelle intitulée «Comment rendre vos collaborateurs inefficaces et dépendants?». Cette conférence verra l'intervention du célèbre physicien, philosophe et pédagogue belge, Jean-Jacques Crèvecoeur. Elle aura lieu le mercredi 19 octobre 2005 de 18h30 à 20h30 dans les locaux de la Chambre de Commerce.



Jean-Jacques Crèvecoeur, physicien, philosophe et pédagogue

Merkur: *Monsieur Crèvecoeur, vous êtes aujourd'hui considéré comme un des meilleurs spécialistes des phénomènes de pouvoir inter-personnels et des*

processus de changement. D'où vient votre expertise?

J.J. C.: Cette expertise me vient à la fois de ma formation initiale et des expériences de vie

auxquelles j'ai été confronté. D'une part, j'ai une formation de physicien quantique, de philosophe et de pédagogue. D'autre part, les difficultés relationnel-



les que j'ai connues au début des années 1980 m'ont obligé de me remettre en question et de m'interroger sur ces phénomènes qui parasitent et qui empoisonnent nos relations, à notre insu et très souvent contre notre gré. C'est ainsi que nous avons mené, ma femme et moi, des recherches fondamentales sur les jeux de pouvoir de 1982 à 1989. Ce qui a assuré notre pertinence, c'est que nous avons abordé ce sujet avec toute la rigueur scientifique de nos formations initiales. On aborde souvent les sciences humaines avec beaucoup trop de légèreté et d'approximation... Ce qui fait que les outils et les recommandations proposés ne sont pas toujours très opérationnels ou efficaces.

Merkur: *Vous avez choisi un titre provocateur: «Comment rendre vos collaborateurs dépendants et inefficaces?» De quoi allez-vous nous parler?*

J.-J. C: Justement, je vais parler des dix comportements que j'ai le plus souvent observés chez les managers et les cadres et qui, avec les meilleures intentions

du monde, apportent l'inverse de ce qu'ils cherchent. J'interviens dans les entreprises depuis 1989 et j'ai à mon actif plus de 2.500 jours de formation auprès des cadres et des dirigeants. J'ai moi-même dirigé un cabinet de formation et j'ai animé un réseau de plus de quarante collaborateurs. Je peux vous assurer qu'en matière de management, les bonnes intentions ou l'intuition sont loin d'être suffisantes. La plupart des managers appellent de leurs vœux l'autonomie et l'efficacité de leurs collaborateurs, sans se rendre compte qu'ils sont les premiers à provoquer chez eux l'inverse de ce qu'ils cherchent!

Merkur: *Le responsable est-il donc à la source des problèmes d'inefficacité et de manque d'engagement des collaborateurs?*

J.-J. C: C'est ce que j'ai observé, très objectivement. Un proverbe japonais résume très bien ce phénomène en disant que *c'est par la tête que pourrit le poisson!* C'est peut-être un peu dur, mais malheureusement très vrai. Cela vient très souvent du

fait que nous n'avons pas appris à mesurer l'impact de nos comportements et de nos paroles sur autrui. Que ce soit dans la vie professionnelle ou privée. Parce que nous croyons que l'autre aura la même vision, la même perception du monde que nous. Mais si, en tant que managers, nous ne donnons pas un sens aux tâches que nous confions à nos collaborateurs, comment pouvons-nous espérer qu'ils se motiveront et qu'ils se mobiliseront avec enthousiasme?

Merkur: *Pourquoi les patrons d'entreprises devraient-ils venir vous écouter?*

J.-J. C: C'est une question piège? Bon, alors, sérieusement, je les invite d'abord à venir s'amuser! Cette conférence est émaillée de nombreux exemples tirés de mon expérience, exemples souvent très drôles, mais tellement représentatifs! Je les invite donc à venir rire d'eux-mêmes, car l'humour est une merveilleuse porte d'ouverture au changement. Et si parmi les dix comportements que je décrirai, chacun se reconnaît dans un seul, il n'aura vraiment

Qui est L'APM?

Issue du patronat français, l'APM regroupe actuellement plus de 3.700 adhérents dans 200 clubs dont un au Luxembourg.

L'APM est née de trois idées simples:

- La compétitivité d'une entreprise dépend de la qualité de son dirigeant.
- Le métier de chef d'entreprise est en constante évolution et nécessite sans cesse des compétences nouvelles.
- La réflexion des dirigeants exige une pédagogie spécifique.

L'APM s'adresse au dirigeant de l'entreprise. Un club APM rassemble une vingtaine de chefs d'entreprises, soucieux d'améliorer, en permanence, leur capacité de management. Ce sont les chefs d'entreprises qui définissent eux-mêmes les axes de réflexion des dix rencontres annuelles. Le thème de chaque rencontre est confié à un expert de très haut niveau sélectionné par l'APM.

**Pour plus d'informations, contacter Stephan Kinsch, tél.: + 352 26 33 27 20,
e-mail: apm@bebop.lu, internet: www.apmnet.net**





LA BONNE MARCHE DE TOUTE ENTREPRISE, C'EST L'ÉQUILIBRE SOLIDE ENTRE TOUTES LES DÉCISIONS

Une formation proposée par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce en collaboration avec l'Institut Universitaire International Luxembourg avec le soutien de
HEC-École de Gestion de l'Université de Liège et la Chambre des Métiers

SESSION 2005 / 2006

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ONLINE
WWW.IFCC.LU

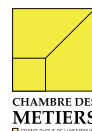
PROGRAMME	DATE	JOUR	HORAIRE
KICK-OFF	30/09/2005	Vendredi	16.00 – 18.00 heures
MODULE 1			
Le diagnostic stratégique de l'entreprise	6/10/2005	Jeudi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
Le diagnostic stratégique de l'entreprise	7/10/2005	Vendredi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
MODULE 2			
Le management stratégique de l'entreprise	11/11/2005	Vendredi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
Le management stratégique de l'entreprise	12/11/2005	Samedi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 16.00 heures
MODULE 3			
Le marketing d'entreprise et l'approche client	1/12/2005	Jeudi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
Le marketing d'entreprise et l'approche client	2/12/2005	Vendredi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
Le marketing d'entreprise et l'approche client	3/12/2005	Samedi	9.00 – 12.30 heures
MODULE 4			
L'analyse comptable et la gestion financière	26/01/2006	Jeudi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
L'analyse comptable et la gestion financière	27/01/2006	Vendredi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
L'analyse comptable et la gestion financière	17/02/2006	Vendredi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
L'analyse comptable et la gestion financière	18/02/2006	Samedi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 16.00 heures
MODULE 5			
Le leadership et les techniques managériales	16/03/2006	Jeudi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
Le leadership et les techniques managériales	17/03/2006	Vendredi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 16.00 heures
MODULE 6			
Les outils de la gestion des ressources humaines	28/04/2006	Vendredi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
Les outils de la gestion des ressources humaines	29/04/2006	Samedi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 16.00 heures
MODULE 7			
Les systèmes d'information et l'e-Business	18/05/2006	Jeudi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
Les systèmes d'information et l'e-Business	19/05/2006	Vendredi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
MODULE 8			
L'environnement juridique et fiscal de l'entreprise	15/06/2006	Jeudi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
L'environnement juridique et fiscal de l'entreprise	16/06/2006	Vendredi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
L'environnement juridique et fiscal de l'entreprise	17/06/2006	Samedi	9.00 – 12.30 heures
Soutenance du mémoire professionnel ⁽¹⁾	6/07/2006	Jeudi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
Soutenance du mémoire professionnel ⁽¹⁾	7/07/2006	Vendredi	9.00 – 12.30 et 14.00 – 18.00 heures
REMISE DES CERTIFICATS	09/2006		

⁽¹⁾ La durée de la soutenance est limitée à 1 heure, la date et l'horaire seront définis avec le candidat

Renseignements et inscriptions: Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg
(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu





pas perdu sa soirée, car il aura un axe de progrès sur lequel travailler...

Merkur: Depuis 1995, vous êtes un des experts les mieux cotés auprès du patronat français, au sein de l'Association Progrès du Management (APM). Est-ce

qu'il faut renvoyer les dirigeants à l'école?

J.-J. C: Il ne faut pas les renvoyer à l'école, non... Il faut plutôt leur apprendre à tirer les enseignements de leurs expériences positives et négatives, pour les transformer en plus-value consciente.

Car la meilleure école que j'ai fréquentée, c'est la vie elle-même. Aldous Huxley disait: *L'expérience, ce n'est pas ce qui arrive à une personne, c'est ce qu'une personne fait avec ce qui lui arrive...* Beaucoup trop de personnes encore vivent leur vie sans jamais s'interroger sur la manière de progresser, d'être meilleurs ou plus conscients. C'est toujours la démarche que j'ai proposée au sein d'APM, et c'est ce que les dirigeants appréciaient par-

ticulièrement dans mon approche...

Merkur: Vous ne vendez donc pas de recettes toutes faites qu'on pourrait suivre à la lettre?

J.-J. C: Effectivement. Ma vocation a toujours été de donner aux dirigeants les outils et les processus leur permettant de réfléchir et de prendre du recul, pour mieux agir. En cela, je rejoins tout à fait Edgar Morin qui disait: *Il ne suffit pas d'avoir vécu des expériences pour avoir de l'expérience...* Je me définis donc davantage comme un accoucheur que comme un enseignant. C'est aussi ce que je ferai lors de cette conférence. ■

Les inscriptions peuvent se faire via le website de l'IFCC: www.ifcc.lu. Pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette conférence, merci de contacter Mme Doris Thilges: doris.thilges@cc.lu, tél.: (+352) 423939-229.

luxembourg energy office



LEO – Luxembourg Energy Office S.A.

49, bd du Prince Henri
B.P. 371
L-2013 LUXEMBOURG
E-mail: leo@vdl.lu
Fax: 26 20 24 20

administrateur-délégué 4796-3337

secrétariat 4796-3378

secrétariat commercial 4796-3377

4796-3380

4796-3387

4796-3388

4796-3389

4796-3390

Le matin, vous êtes de mauvaise humeur.
Ou dans la bonne voiture.



Opel. Des idées fraîches
pour de meilleures voitures.



Parce qu'il est important de travailler dans les meilleures conditions, Opel vous propose trois utilitaires: Combo, Vivaro et Movano. Aussi spacieux et ergonomiques que confortables, les utilitaires Opel répondent au mieux à vos exigences professionnelles. De plus, les variantes disponibles sur certains véhicules vous garantissent la meilleure adaptation à vos besoins spécifiques. Venez découvrir notre gamme.

Les utilitaires Opel. Roulez comme vous travaillez.



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Consommation moyenne (L/100 km) / Emissions CO₂ (g/km): Combo Cargo: 5,1-6,3 / 138-151; Vivaro: 7,4-10,2 / 205-241; Movano: 8,9-10,3 / 213-272.

www.opel.lu

Autopolis • Zone d'activités Bourmicht • 8070 Bertrange • T. 43 96 96-2100
Garage Werner Esch • 28, rue du Brill • 3898 Foetz • T. 55 20 30-1

Calendrier

Septembre

22

Séminaire «Fit for Fairs»

26/9 – 1/10

Stand collectif à la Foire Internationale de Plovdiv (BG)

Octobre

11 – 13

Visite d'Etat en Bulgarie

13 – 18

Visite accompagnée au salon «Equipauto 2005» à Paris (F)

17 – 21

Mission économique aux Etats-Unis et au Canada

19 – 21

Stand collectif à la foire Initiatives, Liège (B)

24 – 28

Stand collectif à la foire Systems, Munich (D)

25 – 27

Symposium sur la Santé et Sécurité sur le lieu de travail (Thème: bruit)

Novembre

7 – 12

Visite accompagnée au salon «Batimat 2005» à Paris (F)

8 – 11

Stand collectif au salon «Elmia Subcontractor 2005» à Jonköping (S)

14 – 20

Stand collectif à la foire Big 5, Dubai, Emirats Arabes Unis

17 – 18

Visite accompagnée au EU-Asia Partenariat, Bangkok, Thaïlande

20 – 24

Mission économique en Moyen Orient (Abu Dhabi, Dubai et Jordanie)

21 – 23

Visite accompagnée à l'exposition SMI World Expo, Hong Kong, Chine

21 – 25

Mission économique au Portugal (coordonnée par l'AWEX)

27 – 02/12

Mission économique en République tchèque

29 – 02/12

Visite accompagnée à la «Pollutec 2005» à Paris (F)

Décembre

1

Journée de présentations des entreprises des Nouvelles Technologies

5

Séminaire Ukraine

11-15 July 2005

Luxembourg economic mission to Taiwan, the "Silicon Island"



From July 11th to 15th 2005, the Luxembourg Chamber of Commerce led a trade delegation to Taiwan. Representatives of the Board of Economic Development (B.E.D) and of various Luxembourg companies joined this mission to promote trade between the 2 countries and above all to create an awareness among the Taiwanese Business Community that Luxembourg is a gateway to the European markets for the many Taiwanese companies keen to do business in Europe.

Over the last decades, Taiwan has made a successful transition from a maker and exporter of toys, textiles and other cheap manufactured goods, and emerged as a world leader in capital and technology intensive sectors such as electronics and information technology semiconductors. In 2004, Taiwan produced 2/3 of the world's laptop computers and 80 % of the world's desktop scanners. Half of Taiwan's gross

The Luxembourg Chamber of Commerce signed a cooperation agreement with the Taiwan External Trade Development Council (T.A.I.T.R.A) to enhance bilateral economic cooperation

domestic product is coming from IT products and 55 % of Taiwan's exports are tech-related.

Another example of a successful economy transition was the redistribution of the destination mix of Taiwanese exports. Whereas in the mid 80's, Taiwanese exports went predominantly to the USA, today the bulk of exports goes to mainland China (40 %) followed by the U.S.A (15 %) and the E.U (15 %).

This opens business opportunities for Luxembourg: over 50 % of Taiwanese exports air-freighted to Europe transit via Luxembourg. Cargolux and China Airlines open-

rate 17 flights per week between Luxembourg and Taipei.

During 2 seminars held in Taipei and Taichung, the local business community was informed about the advantages Luxembourg has to offer as a logistical gateway to the major European markets. Its ideal geographical location in the very heart of Europe, a state of the art infrastructure, a favorable tax environment, a multilingual and highly productive labor force are all highly conclusive arguments why Taiwanese companies should operate their European business activities out of Luxembourg.

The Taiwanese business community was very receptive to the

arguments presented to them and the visits to some Taiwanese hi-tech manufactures by the Luxembourg delegation showed that it is not to be excluded those Taiwanese companies will operate their European Business out of Luxembourg.

During the visit in Taiwan, the Luxembourg Chamber of Commerce signed a cooperation agreement with the Taiwan External Trade Development Council (T.A.I.T.R.A). The agreement stipulates that both sides will exchange trade market information so as to enhance bilateral economic cooperation. ■

18-21 octobre 2005

Mission de **promotion économique** en **Amérique du Nord**

Dans le cadre de la visite de S.A.R. le Grand-Duc héritier en Amérique du Nord, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organisera en col-

laboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur une mission de promotion économique aux Etats-Unis et au Canada du 18 au 21 octobre 2005.



Messen und Ausstellungen

MSV

Internationale Maschinenbaumesse
3. - 7.10.2005
Brünn (CZ)
Tel.: 00420 5 41 15 11 11

TRANSPORT A LOGISTIKA

Internationale Messe für Transport und Logistik
3. - 7.10.2005
Brünn (CZ)
Tel.: 00420 5 41 15 11 11

INTERPLAS

Internationale Messe für Kunststoffverarbeitung
4. - 6.10.2005
Birmingham (GB)
Tel.: 0044 20 89 10 79 76

INTERCASA

Internationale Möbelausstellung
4. - 9.10.2005
Lissabon (PT)
Tel.: 00351 21 89 21 500

RICH-MAC

Internationale Chemie-Ausstellung
4. - 7.10.2005
Mailand (IT)
Tel.: 0039 02 66 07 011

INFOSYSTEM

Internationale Messe für Informationssysteme
6. - 9.10.2005
Thessaloniki (GR)
Tel.: 0030 2310 29 11 95

ANUGA

Internationale Messe für Nahrungsmittel
8. - 12.10.2005
Köln (DE)
Tel.: 0049 221 82 10

VOEDINGSSALON

Messe für Nahrungsmittel und Haushaltsgeräte
8. - 23.10.2005
Brüssel (BE)
Tel.: 0032 2 47 48 989

BIS - IMMOWORLD

Bau- und Immobilienfachmesse
8. - 16.10.2005
Gent (BE)
Tel.: 0032 9 24 19 211

EXPO REAL

Internationale Fachmesse für Gewerbeimmobilien
10. - 12.10.2005
München (DE)
Tel.: 0049 89 949 11 628

CEMAT

Weltmesse für Intralogistik
11. - 15.10.2005
Hannover (DE)
Tel.: 0049 511 890

POWTECH

Internationale Fachmesse für mechanische Verfahrenstechnik
11. - 13.10.2005
Nürnberg (DE)
Tel.: 0049 911 86 06 82 80

REHACARE INTERNATIONAL

Internationale Fachmesse für Pflegebedarf
12. - 15.10.2005
Düsseldorf (DE)
Tel.: 0049 211 45 60 01

MIT

Internationale Fachmesse für Gruppentourismus
12. - 14.10.2005
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 41 29 75 49

SAIE

Internationale Baufachmesse
12. - 16.10.2005
Bologna (IT)
Tel.: 0039 051 28 21 11

EQUIP'AUTO

Internationale Fachmesse für Kfz-Technik
13. - 18.10.2005
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 49 09 60 00

SÜDBACK

Fachmesse für das Bäcker- und Konditorenhandwerk
15. - 18.10.2005
Stuttgart (DE)
Tel.: 0049 711 25 89 289

FOIRE D'AUTOMNE

Internationale Herbstmesse
15. - 23.10.2005
Luxemburg (LU)
Tel.: 43 991

MIPCOM

Internationaler Markt für Filme, Fernsehprogramme und Videoproduktionen
17. - 21.10.2005
Cannes (FR)
Tel.: 0033 1 41 90 44 00

FAKUMA

Internationale Fachmesse für Kunststoffverarbeitung
18. - 20.10.2005

La mission débutera à Detroit, capitale américaine de l'automobile, où le programme sera réservé exclusivement aux équipementiers du secteur de l'automobile. Elle sera multisectorielle à Chicago et à Toronto et aura comme

but d'offrir aux entreprises luxembourgeoises un dispositif organisationnel susceptible de faciliter l'entrée en relation avec des sociétés locales. Un séminaire, axé sur l'industrie des fonds d'investissements, sera organisé à Toronto.

construction électrique et électronique, machines agricoles, engins de BTP (bâtiments travaux publics), chimie, pharmacie, agroalimentaire, imprimerie et arts graphiques.

Chicago est également une importante place financière avec les deux grandes bourses, le Chicago Board of Trade et le Chicago Mercantile Exchange. Le Chicago Board of Trade est la première bourse mondiale pour les matières premières.

■ Toronto: 20 au 21 octobre 2005

Toronto est la plus grande ville du Canada, avec 3 millions d'habitants sur 630 km². Elle est située sur la rive nord du lac Ontario dans la province de l'Ontario.

Toronto est un centre financier international et le cœur financier du Canada. 70 % des banques et compagnies d'assurances canadiennes et 80 % des banques étrangères présentes au Canada ont leur siège social à Toronto. Cinq banques étrangères y occupent une place importante: HSBC, ING, Citibank, Société Générale et BNP Paribas.

La province d'Ontario, dont Toronto, a développé une industrie manufacturière diversifiée autour du pôle automobile et de l'aviation. Elle offre aussi des avantages fiscaux parmi les plus attractifs au monde, en particulier pour les entreprises qui réalisent des activités de R&D. Par conséquent, des entreprises comme IBM, Oracle et Microsoft ont positionné leur centre de R&D à Toronto. ■

■ Detroit: 18 au 19 octobre 2005

Detroit est la principale ville de l'Etat de Michigan et la capitale américaine de l'automobile. Detroit est la dixième plus grande ville des Etats-Unis avec 4,5mio habitants sur 2 180,5 km² (avec agglomération).

La «Motor City» est le siège des trois grands de l'automobile: General Motors, Ford et Chrysler. Les trois détiennent environ 60 % du marché américain malgré une progression constante des constructeurs européens et asiatiques.

■ Chicago: 19 au 20 octobre 2005

Chicago est situé au cœur du Midwest et sur les rives du lac Michigan. Elle est la plus grande ville de l'Etat d'Illinois et la troisième ville la plus peuplée des Etats-Unis avec environ 3 millions d'habitants sur 4 923 km².

Chicago constitue l'un des principaux centres de distribution des Etats-Unis. Le premier secteur d'activité est celui des services: vente au détail, vente en gros, transports, communications, tourisme. De plus, Chicago est le deuxième centre industriel des Etats-Unis. L'activité industrielle représente environ 20 % de l'économie de Chicago, grâce aux segments suivants: transformation des métaux, mécanique,

Messen und Ausstellungen

Friedrichshafen (DE) Tel.: 0049 70 25 92 060

BIOTECHNICA

Internationale Fachmesse für Biotechnologie
18. - 20.10.2005
Hannover (DE)
Tel.: 0049 511 890

SCANDINAVIAN TECHNICAL FAIR WITH MACHINE TOOLS

Internationale Technische Messe
18. - 21.10.2005
Stockholm (SE)
Tel.: 0046 8 74 94 100

FRANKFURTER BUCHMESSE

Internationale Buchmesse
19. - 23.10.2005
Frankfurt/Main (DE)
Tel.: 0049 69 21 02 227

INITIATIVES

Fachmesse für den Dienstleistungssektor
19. - 21.10.2005
Liège (BE)
Tel.: 0032 4 25 49 797

TOUR SALON

Internationale Ausstellung für Tourismus
19. - 22.10.2005
Posen (PL)
Tel.: 0048 61 86 92 000

SMAU

Internationale Messe für Informations- und Kommunikationstechnologie
20. - 24.10.2005
Mailand (IT)
Tel.: 0039 02 28 31 34 54

BUSWORLD

Europäische Messe für Reise- und Linienbusse
21. - 26.10.2005
Kortrijk (BE)
Tel.: 0032 51 22 60 60

HOST

Internationale Fachmesse für Hotels und Gaststätten
21. - 25.10.2005
Kortrijk (BE)
Tel.: 0032 51 22 60 60

A + A

Internationale Fachmesse für Sicherheitstechnik
24. - 27.10.2005
Düsseldorf (DE)
Tel.: 0049 211 45 60 01

SYSTEMS

Internationale Fachmesse für Informationstechnologie und Telekommunikation
24. - 28.10.2005
München (DE)
Tel.: 0049 89 94 91 16 28

DKM

Internationale Fachmesse für die Finanz- und Versicherungswirtschaft
25. - 27.10.2005
Dortmund (DE)
Tel.: 0049 921 75 75 80

ECOMONDO

Messe für Umwelttechnologie
26. - 29.10.2005
Rimini (IT)
Tel.: 0039 0541 74 41 111

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: 42 39 39-372. La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées de la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, tél.: 42 39 39-372.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant la mission de promotion économique en Amérique du Nord, veuillez contacter Monsieur Jean-Claude Vesque, Responsable des Affaires Hors Europe, tél.: 42 39 39-311, e-mail: jean-claude.vesque@cc.lu.

Luxembourg Promotion Week in the United Arab Emirates and Jordan

On the occasion of the visit of H.R.H. Grand Duke Henri, the Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg, in close cooperation with the Ministry of the Economy and Foreign Trade, will organize an economic mission to the Middle East from 19th to 24th of November 2005. The mission will start in Abu Dhabi, continue to Dubai and finish in Amman, Jordan.

The oil resources that have accumulated large financial resources, which doubled since 1998, largely determine the economic situation of the Gulf States. Consequently the Gulf States have substantially increased their imports and this trend is likely to continue in the future. Where-as the Emirates are known in the Middle East as the "City of Merchants", Jordan is to be considered as an emerging market for both financial services and industrial goods.

■ Abu Dhabi: 19th to 20th of November

Abu Dhabi is the largest of all seven emirates with an area of 67,340 square kilometers and a population of 2.3 million inhabitants. Abu Dhabi City (650,000 inhabitants) is the capital city of the United Arab Emirates and the oil, gas and petrochemical centre of the UAE.

Recently, the Abu Dhabi Emirate entered into a diversification and privatization process of its economy to limit the dependence towards oil. The industrial sector is regarded as a new development in the country, where the creation of new industrial companies is favo-

red. Free trade and the lack of taxes and duties have made Abu Dhabi a center of attraction for both investment and trade. Abu Dhabi is also a very important center of re-exportation as it shares borders with Saudi Arabia, Qatar and Oman.

■ Dubai: 20th to 21st of November

Dubai is the second largest emirate of the UAE with an area of 3,885 square kilometers and a population of 1.2 million inhabitants. With a strategic geographic location in the middle of the Persian Gulf, Dubai is the centre of trade between the Occident and Asia. The Dubai International Financial Center (DIFC) is a capital market designated as a financial free zone, designed to create a unique financial services cluster economy for wealth creation initiatives.

Over recent years, Dubai is undergoing a construction boom which appears to be a continuing process. The oil wealth involves an extensive building and infrastructure development in both public and private sectors. Dubai imports and exports a large quantity of manufactured goods such as high-tech, fabrics, gems and precious metals. Dubai's first industrial sector is commerce followed by the manufacturing industry. Imports are closely tied to the re-exportation due to a limited local market.

■ Jordan: 22nd to 24th of November

Jordan, with its capital Amman, is clustered by Israel, the West Bank, Saudi Arabia, Iraq and Syria.



Its population counts 5.7 million inhabitants for an area of 91,971 square kilometers (80 % of desert). The mining goods (phosphates and potash) represent the main resource of Jordan. Construction, agricultural and manufacturing sectors play a leading role for economic growth.

Jordan's financial sector is driven by the strength and profitability of its banks and the steady growth of the Amman Stock Exchange. It has one of the most developed and fastest growing stock markets in the region. Jordan also offers great benefits in terms of geographical proximity and trade history with Iraq and thus can play a role as a business gateway to Iraq in the near future. ■

The Gulf States have substantially increased their imports and this trend is likely to continue in the future

19-12 November 2005

EU-Thailand Partenariat in Bangkok & World SME Expo in Hong Kong



The Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg will lead a Luxembourg Trade Delegation to two major business meeting events in Thailand and Hong Kong from November 16th to November 23rd.

The two days **EU Thailand Partenariat** in Bangkok (November 17th to November 18th) is expected to draw 500 SMEs, comprising

of 300 companies from Thailand and 200 companies from EU member countries. This business matching event is subsidized through the Asia Invest Program of the European Union and offers remarkable opportunities for EU SMEs to develop business linkages and strategic alliances with Thai counterparts.

In the aftermath of the EU Thailand Partenariat the Chamber of Commerce will operate a Luxembourg booth at the **World SME Expo** from November 21st to November 23rd in Hong Kong.

This event is a platform for networking and business matching with Chinese SMEs. Promotion agencies and companies from major provinces of mainland China will present opportunities relevant to trade. Financial Institutions will portray a range of financial means to conduct business with China. ■



For further details, please visit the following websites: www.euthailandpartenariat.com & www.worldsmexpo.com. If you are interested in participating in the above, mentioned events, please contact the International Department, Mrs Viviane Hoor, tel +352 42 39 39-315 or viviane.hoor@cc.lu

12-14 octobre 2005

BEST ECO MEETING 2005

Le BEST ECO MEETING – Forum de rencontres interentreprises – est organisé pour la quatrième fois par le Groupement des Euro Info Centres de Wallonie et l'AWEX – Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers. Cet événement international a pour objectif de promouvoir les contacts entre différents acteurs économiques autour du thème de l'environnement.

Cette opération de partenariat se déroulera du 12 au 14 octobre 2005 aux Halles des Foires de Liège dans le cadre du Salon BEST 2005 – 7^e Salon européen

de l'environnement, de l'énergie et des technologies propres.

■ **www.bestenvironnement.be**

Le BEST ECO MEETING 2005, c'est...:

- La possibilité de participer à 1, 2 ou 3 journées de rendez-vous d'affaires personnalisés organisés autour de différents thèmes liés à l'environnement
- La présence du profil des participants belges et étrangers dans le catalogue des participants disponible en ligne
- Plus de 100 entreprises belges et étrangères (pays limitrophes

et zone Euregio à l'honneur) réunies autour du thème de l'environnement

- Une formidable occasion pour les professionnels de présenter leurs solutions innovantes en matière de gestion de l'environnement et de découvrir les toutes dernières technologies environnementales apparues sur le marché international
- La rencontre d'autres professionnels du secteur de l'environnement dans le cadre privilégié de rendez-vous individuels
- La possibilité pour les participants de rencontrer une série d'experts en matière de contrats internationaux, de technologies

environnementales, de marchés publics, de financements, ... susceptibles de les conseiller et les guider dans leurs démarches de partenariat

- Un objectif principal: favoriser la rencontre et le démarrage de négociations professionnelles entre opérateurs

du secteur (entreprises, sous-traitants, fournisseurs,...) en vue de générer des accords de partenariat transnationaux

- L'accès gratuit à l'ensemble du salon BEST:
- rencontre des exposants réunis sur des plateformes sectorielles

(eau, déchets, assainissement des sols contaminés, énergie, économie sociale, bruit/vibration, air/odeur, ...)

- participation aux nombreuses conférences, débats thématiques et animations

■ Programme

Mercredi 12/10/2005 - Thèmes: Eau/Mobilité

12h00	Inauguration et remise des plannings de rendez-vous
13h00	Visite salons BEST et MUNICIPIO
15h00-18h00	Rendez-vous interentreprises

Jeudi 13/10/2005 - Thèmes: Assainissement des sols et gestion des déchets

10h30-12h30	Rendez-vous interentreprises
14h00-17h30	Rendez-vous interentreprises

Vendredi 14/10/2005 - Thèmes: Municipalité et services aux pouvoirs publics/Air – Bruit - Odeur

10h30-12h30	Rendez-vous interentreprises
14h00-17h30	Rendez-vous interentreprises

Informations complémentaires: Groupement des Euro Info Centres de Wallonie, tél.: +32/64 23 70 81, fax: +32/64 23 70 97, e-mail: gie.eicwallons@hainaut.be, contact: Alexandra Dupont

7 – 9 septembre 2005

Visite d'Etat en Slovaquie

Du 7 au 9 septembre dernier, S. A. R. le Grand-Duc, S. A. R. la Grande-Duchesse et S. A. R. le Prince héritier ont effectué une Visite d'Etat en Slovaquie. Une mission économique organisée à cette occasion par la Chambre de Commerce et le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur a offert aux entreprises luxembourgeoises la possibilité de nouer de nouveaux contacts et d'intensifier les liens existants dans ce nouvel Etat membre de l'Union européenne. Vingt-six entreprises luxembourgeoises des secteurs les plus divers ont constitué la délégation commerciale menée par S. A. R. le Prince héritier.

Le programme commercial a commencé le 8 septembre par un

Forum Economique en présence de S. A. R. le Grand-Duc, S. A. R. le Prince héritier et S. E. Monsieur le Président de la République slovaque Ivan Gašparovič. Après les allocutions de S. A. R. le Grand-Duc et S. E. M. Ivan Gasparov, M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur, et M. László Pomothy le Secrétaire d'Etat du Ministère de l'Economie slovaque, ont donné une introduction sur l'économie de leur pays respectif.

Ensuite, le public constitué d'environ 200 entreprises slovaques a été informé en détail sur la situation économique au Luxembourg par M. Pierre Gramagna, Directeur de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg.

La place financière et les fonds d'investissement ont été mis en lumière par M. Michel Maquil, Président de PROFIL et M. Robert Hoffmann, Di-

Le château de Bratislava (Slovaquie) a accueilli S. A. R. le Grand-Duc, S. A. R. la Grande-Duchesse, S. A. R. le Prince héritier et les participants de la mission économique organisée par la Chambre de Commerce et le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur en présence de S. E. Monsieur le Président de la République slovaque Ivan Gašparovič et de nombreuses personnalités slovaques et luxembourgeoises



recteur Général de l'ALFI. Au cours de l'après-midi et le lendemain, la priorité a été donnée aux contacts bilatéraux. Ainsi, plus de 160 contacts ont été

établis entre les membres de la délégation commerciale luxembourgeoise et les entreprises slovaques. Après un concert présenté des Solistes Européens

Luxembourg, les contacts se sont poursuivis lors d'une réception donnée par Leurs Altesses Royales dans le Château de Bratislava. ■

Un rapport détaillé sur la Visite d'Etat et la mission économique en Slovaquie paraîtra dans le prochain Merkur.

21 – 25 novembre 2005

Mission économique à Porto et à Lisbonne

La Chambre de Commerce organisera, à l'initiative de l'Awex, une mission économique multisectorielle au Portugal. La mission économique aura lieu du 21 au 25 novembre 2005 et se rendra d'abord à Porto, puis à Lisbonne. ■

Pour de plus amples informations sur la mission économique au Portugal, nous vous invitons à contacter le Département International - Affaires européennes de la Chambre de Commerce (Téléphone: 42 39 39 360 - Fax: 43 83 26 - E-mail: europa@cc.lu).

Pour rappel quelques chiffres clés du Portugal:

Nombre d'habitants	10,2 millions
Superficie du pays	91 980 km ²
Langue officielle	Portugais
Langues des affaires	Espagnol, Français Anglais
Principales villes: Lisbonne Porto	Population: 2.048.000 1.641.000

	2003	2004	2005
PIB à prix courants en Mds €	130,5	135	139,2
Croissance du PIB en volume (%)	-1,1	1,0	0,8
Exportations (%)	5,0	5,1	3,3
Importations (%)	-0,1	7,0	4,0

(Source: INE- Instituto Nacional de Estatísticas -2004/5)

Marchés publics

Règles des marchés publics électroniques

La Commission européenne a publié un document expliquant et interprétant les règles des marchés publics électroniques figurant dans les nouvelles directives sur les marchés publics (2004/18/CE et 2004/17/CE). Il s'agit d'aider les Etats membres à transposer cette réglementation en droit national et

les pouvoirs adjudicateurs à la mettre en œuvre.

Les nouvelles directives sur les marchés publics visent à informatiser les procédures traditionnelles d'attribution des marchés et à introduire à la fois de nouvelles techniques d'achat et de nouveaux instruments rendus possibles par les progrès de la technologie et l'Internet.

Les États membres doivent transposer ces directives en droit national avant la fin de janvier 2006.

Le document analyse d'un point de vue pratique et pragmatique la réglementation applicable aux communications en ligne. Il couvre toutes les étapes de la procédure d'adjudication qu'il est possible d'informatiser,

Guide du Marché

Guide du Marché

La porte ouverte sur le commerce extérieur !



Consultez la nouvelle édition du Guide du Marché de la Chambre de Commerce. Le guide a pour objectif de promouvoir les relations économiques et commerciales des entreprises luxembourgeoises au niveau international. Trilingue, il est envoyé à des organisations officielles de promotion dans plus de 150 pays, à toutes les ambassades et consulats du Luxembourg dans le monde et diffusé aux sociétés étrangères désirant entrer en relation d'affaires avec les entreprises implantées au Grand-Duché.

Le Guide du Marché existe en version imprimée, sur CD-Rom et peut être également consulté en ligne sous <http://guidedumarche.cc.lu>



Votre partenaire pour la réussite



ainsi que les nouveaux instruments et les nouvelles techniques d'achat.

La publication de ce document est l'une des actions envisagées par le «Plan d'action pour la mise en œuvre du cadre juri-

dique des marchés publics électroniques», adopté par la Commission en décembre 2004. Ce Plan d'action vise à prendre toutes les mesures nécessaires sur une période de trois années pour que les marchés publics électro-

niques en Europe soient mis en œuvre dans les meilleures conditions possibles. (Communiqué par la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg)

Le document expliquant et interprétant les règles des marchés publics électroniques peut être commandé gratuitement auprès de l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39 – 333, fax: 43 83 26, E-mail: eic@cc.lu.

Gestion informatique et choix logiciels

La performance informatique à l'échelle des PME



L'utilisation des ressources informatiques n'est pas toujours optimale au sein des PME. On note par exemple de sérieuses lacunes en matière de sécurisation des données. Quant aux fonctions de partage de l'information et d'intégration, elles sont peu répandues parmi les PME qui considèrent souvent l'informatique comme un passage obligé ou comme une opportunité pon-

ctuelle pour leur business. Elles ne peuvent bien souvent pas s'offrir les services d'un informaticien dédié, et sont obligées de «bricoler» ou de se contenter d'interventions ponctuelles et curatives en cas de problème ...

Les PME investissent peu dans leur informatique. La confiance ne règne pas toujours entre les PME et les consultants informatiques, comme l'atteste une enquête commanditée par le STATEC en 2004. Le manque de confiance ressort même comme étant le premier frein cité par les PME. Faute d'un conseil objectif et d'une analyse de leurs besoins réels, les PME sont souvent dépendantes d'un fournisseur qui aura tendance à imposer ses méthodes et ses solutions.

Pour faire face à ces problématiques propres aux PME, le Centre de Recherche Public Henri Tudor a lancé CASSIS, un réseau national pour le conseil informatique en PME. Ce réseau est fondé sur l'utilisation

de méthodes de conseil adaptées à leurs spécificités et à leurs moyens réels. Elles permettent aux entreprises de se faire assister par des consultants labellisés dans un choix logiciel, dans l'élaboration d'une stratégie d'informatisation, dans la gestion de leur parc informatique...

Différentes solutions taillées sur mesure pour les PME seront présentées au cours d'une conférence expo qui se tiendra le 6 octobre prochain au CRP Henri Tudor, en partenariat avec la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et leurs Euro Info Centres respectifs. «Logiciel et matériel: les clés du succès informatique pour les PME» sera l'événement de la rentrée, à ne pas manquer. On y parlera plus spécifiquement du choix logiciel et de l'externalisation informatique au travers d'ateliers. De nombreux exposants seront également présents pour y promouvoir leurs solutions adaptées aux PME.

Pour plus d'informations: Mme Corinne Loesel, Centre de Recherche Public Henri Tudor, 29, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, tél: 42 59 91 – 328, e-mail: corinne.loesel@tudor.lu, www.spiral.lu

Envie de créer **votre** entreprise ?

Le réseau interrégional
1,2,3,GO vous aide
gratuitement à élaborer
votre plan d'affaires.



Déposez vos projets innovants à tout moment sur:

www.123go-networking.org



Confidentialité et respect de la propriété intellectuelle.

1,2,3,GO pour bien démarrer

Organisé par:



Avec le soutien de:



Groupe Ciments Luxembourgeois | primesphere S.A. | SES Global | Siemens S.A. | Luxcontrol



Codex – Format S.à r.l. – Entreprises Magazine

Brasserie Nationale Boffending S.A. | Caves Bernard Massard S.A. | Cératizit | Fiduciaire Weber et Bontemps Sàrl | Goodyear S.A. | Heintz van Landewyck Sàrl | Office Ernest T. Freylinger S.A. | Paul Wurth | Sacred Heart University | Soteg S.A. | Telindus | CA2M | Ministerium Rheinland-Pfalz | Grand-Nancy | HITEC S.A.

La **Chambre de Commerce** luxembourgeoise– **chilienne** lance son **site Internet**

La Chambre de Commerce Luxembourgeoise-chilienne réunit les entreprises et professionnels luxembourgeois intéressés par le développement des relations commerciales entre le Grand-Duché et le Chili.

Réunions, échanges d'expériences, contacts sont les activités régulières de ce groupe motivé et actif.

Récemment, la Chambre a ouvert son site Internet www.luxchile.lu qui donne, en anglais et en espagnol, de nombreuses informations sur les échanges entre les deux pays et sur les principaux acteurs de ces échanges.

Toute entreprise tentée par le développement d'affaires avec ce pays lointain mais dynamique et stable, se doit de visiter ce site et trouvera, auprès des membres de cette Chambre, un accueil toujours favorable.

Depuis mai 2005, la Chambre de Commerce Luxembourgeoise-



chilienne est présidée par Francis Michaud, Marketing Executive chez Paul Wurth, qui prend ainsi la relève de David Arendt, Executive VP Finance chez Car-

golux, qui a assuré cette fonction depuis 1999 et qui a donné à cet organisme l'impulsion qu'on lui connaît aujourd'hui.

Textes européens publiés du 13 juillet 2005 – 6 septembre 2005

L'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens. Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

NISSAN CABSTAR ENGAGEZ UN VRAI BOURREAU DE TRAVAIL



CABSTAR

www.nissan.lu

Avec sa capacité de chargement jusqu'à 2,8 tonnes et sa superstructure jusqu'à 6,3 mètres, sa cabine simple ou double et ses nombreuses possibilités d'aménagement, le Cabstar est un bourreau de travail impressionnant. Il ne rechigne devant aucune tâche, même les plus dures. En toute sécurité, et en offrant un maximum de confort. Jugez plutôt : vitres et rétroviseurs extérieurs électriques, vitres teintées, espaces de rangement à profusion, ABS, verrouillage central, ... Le Cabstar est le partenaire idéal de votre entreprise, mais aussi de son chauffeur.

NISSAN TRUCKS



Bon de commande

- à remplir à la machine ou en lettres majuscules -

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand en anglais

autre (à préciser) _____

1 2 3 4

5 6 7 8

9 10 11 12

13 14 15

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International-Affaires européennes
Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI

Personnes de contact:

M. Niels DICKENS, Mme Anne-Cécile
SADOT

7, rue Alcide de Gasperi • Luxembourg/Kirchberg

L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26

E-mail: eic@cc.lu

Recommandations publiées du 13 juillet 2005 – 6 septembre 2005

- 1 C(2005) 1540 Authentification des pièces en euros et traitement des pièces en euros impropres à la circulation

Communications publiées du 13 juillet 2005 – 6 septembre 2005

- 2 2005/C181/06 Système d'information sur les visas (VIS) et l'échange de données entre Etats membres sur les visas de court séjour
- 3 2005/C183/03 Produits de construction
- 4 2005/C183E/01 Position commune pour un règlement sur certains gaz à effet de serre fluorés
- 5 2005/C183E/02 Position commune pour une directive sur les émissions des systèmes de climatisation des véhicules à moteur
- 6 2005/C188/02 Sécurité des jouets
- 7 2005/C192/04 Ascenseurs
- 8 2005/C192/05 Machines
- 9 2005/C206E/01 Position commune pour un règlement sur les transferts de déchets

Décisions publiées du 13 juillet 2005 – 6 septembre 2005

- 10 C(2005)3143 Equipements électriques et électroniques

Directives publiées du 13 juillet 2005 – 6 septembre 2005

- 11 2005/49/CE Parasites radioélectriques (compatibilité électromagnétique) des véhicules
- 12 2005/50/CE Reclassification des prothèses articulaires hanche, genou, épaule dans le cadre de la directive 93/42/CEE sur les dispositifs médicaux

Règlements publiés du 13 juillet 2005 – 6 septembre 2005

- 13 1332/2005 Protection des espèces de faune et de flore sauvages par la réglementation de leur commerce
- 14 1281/2005 Gestion des licences de pêche et informations minimales qu'elles doivent contenir
- 15 1445/2005 Critères pour l'évaluation de la qualité et du contenu des rapports qualitatifs sur les statistiques sur les déchets

Global-IT

PARCE QU'UNE PME
A BESOIN DE SOLUTIONS FIABLES

WUNDERMAN



SYSTEMAT

a passion for solutions

Global-IT, l'assurance "tous risques" pour PME de Systemat, est une formule totalement nouvelle de gestion de votre outil informatique. Grâce à votre informaticien dédié, vous prévenez tout risque de perte d'information ou d'indisponibilité de votre système qui pourrait mettre en danger la vie de l'entreprise. Vous augmentez la performance de votre outil et de vos utilisateurs. Vous gardez le contrôle total de votre système et des opérations de gestion, et ce pour un coût fixe toutes prestations comprises qui correspond à votre budget. Vous désirez plus d'infos? Surfez sur www.systemat.lu ou contactez un de nos experts au **+352 31 71 321**

Systemat, intégrateur de solutions et prestataire de services informatiques depuis 20 ans

Découvrez Global-IT à Bureautec (LUXEXPO), du 20 au 23 septembre. Stand 3B05 (Systemat & Popsy).

ecotrel

association sans but lucratif

équipements vendus après le 13 août 2005 (soit en déposant une provision sur un compte bancaire bloqué, soit en souscrivant à une assurance qui garantit ce financement, même si la société a disparu entre temps).

Ces obligations sont extrêmement pénalisantes pour le secteur privé et nous savons que l'Administration de l'environnement ne manquera pas de procéder à des contrôles dans les mois à venir. C'est pourquoi, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, la Fédération des Artisans et plus particulièrement la Confédération luxembourgeoise du Commerce (clc) via son Groupement des importateurs en matériel électrique (GME) se sont penchées depuis plusieurs années sur la problématique des DEEE.

L'asbl Ecotrel a ainsi été créée en vue d'endosser les obligations légales à charge des producteurs et des importateurs.

La solution globale proposée par Ecotrel se veut aussi économique que possible. En effet, le caractère collectif du système permet notamment aux membres d'Ecotrel d'éviter de devoir provisionner quelque montant que ce soit pour garantir le financement du futur recyclage des DEEE issus des EEE vendus après le 13 août 2005. Le risque de disparition d'un ou plusieurs des membres d'Ecotrel est garanti solidairement par l'ensemble des membres.

Pour fonctionner, Ecotrel perçoit une cotisation de recyclage auprès de ses membres qui la répercutent à leurs clients. Avec cet argent, Ecotrel finance la collecte des DEEE dès la sortie des parcs de recyclage ainsi que leur traitement et leur recyclage. Le citoyen paiera donc pour le recyclage des DEEE lors de l'achat de son appareil et non plus lorsqu'il se débarrassera du DEEE au parc de recyclage.

Les sociétés concernées par ce règlement sont notamment des

importateurs et grossistes en appareils électroménagers, mais aussi des électriciens, des importateurs et assembleurs d'ordinateurs, des installateurs d'appareils électriques en tous genres, des spécialistes de l'audio-vidéo, de la téléphonie, etc.

Pour ces importateurs, un choix s'impose.

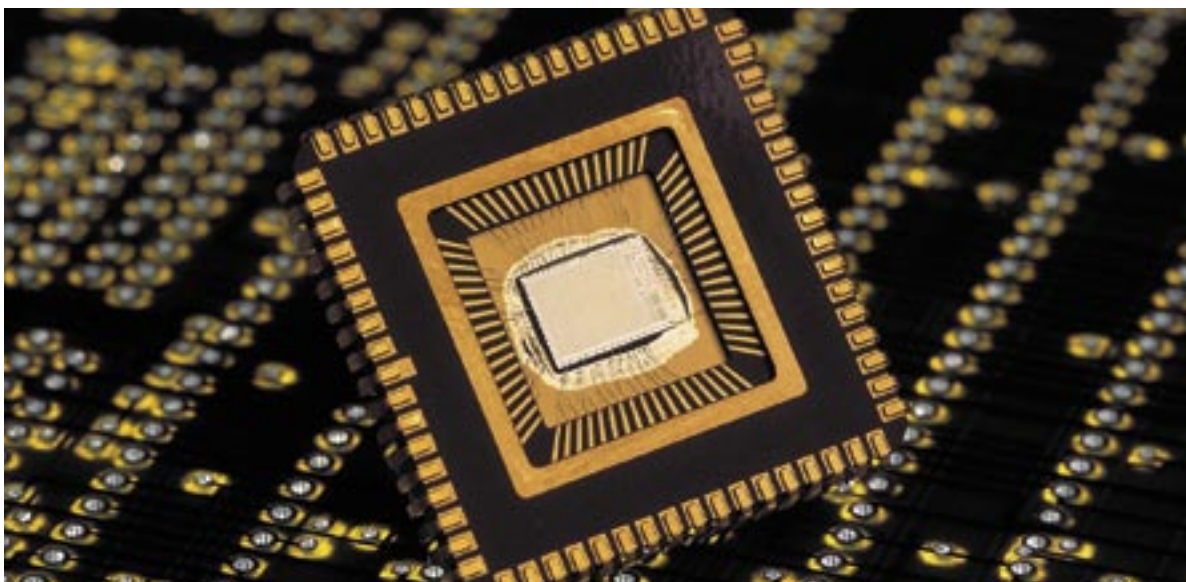
Soit ils s'enregistrent auprès du Ministère de l'environnement et ils doivent alors:

- développer leur propre système de collecte et de recyclage des DEEE et le décrire;
- provisionner une garantie pour financer les futurs DEEE issus des équipements qu'ils vendent;
- financer les DEEE historiques au pro rata de leurs parts de marché;
- déclarer les équipements qu'ils importent annuellement.

Soit ils adhèrent à Ecotrel et ils doivent alors:

- appliquer une cotisation de recyclage lors de l'importation des équipements;
- répercuter cette cotisation de recyclage de façon visible à leurs clients;
- déclarer et payer la cotisation de recyclage à Ecotrel.

Toute société qui adhère au système Ecotrel sera automati-



quement enregistrée auprès du Ministère de l'environnement. Il est toutefois important de noter que l'adhésion à Ecotrel n'est possible que pour des sociétés membres d'une des fédérations dépendant de la clc ou de la Fédération des artisans.

Si vous n'avez pas encore été contacté par Ecotrel, il n'est pas trop tard! Vous pouvez appeler sans tarder le 26098-1 ou envoyer un e-mail à bernard.mottet@ecotrel.org ou encore télécharger tous les documents nécessaires à votre adhésion et vous enregistrer sur

le site www.ecotrel.org. Vous trouverez d'ailleurs une foule d'informations utiles sur ce site et notamment la liste des équipements visés par le règlement grand-ducal et pris en charge par Ecotrel. (communiqué par Ecotrel) ■

Administration des Services Techniques de l'Agriculture (ASTA)

Avis officiel: Commercialisation de produits agricoles de production biologique

L'Administration des Services Techniques de l'Agriculture (ASTA) rappelle aux opérateurs concernés qu'à partir du 1^{er} juillet 2005, selon le Règlement (CE) N° 392/2004 du Conseil, modifiant le Règlement du Conseil (CEE) N° 2092/91 du 24 juin 1991 concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires,

- tout opérateur qui produit, prépare, stocke ou importe d'un pays tiers des produits visés à l'article 1^{er}, en vue de leur commercialisation ultérieure ou

- tout opérateur qui commercialise ce type de produits doit:
 - a) notifier cette activité à l'autorité compétente de l'État membre où l'activité est exercée; la notification comprend les données visées à l'annexe IV;
 - b) soumettre son entreprise au régime de contrôle visé à l'article 9.

Peuvent être dispensés de la condition énumérée au point b) les opérateurs qui revendent lesdits produits directement au consommateur ou à l'utilisateur final, à condition qu'ils ne produisent pas, ne préparent pas, ne stockent pas ailleurs qu'au point de vente, ou n'importent pas ces produits d'un pays tiers.

Lorsqu'un opérateur soustrait l'une des activités visées à l'alinéa précédent à un tiers, il est néanmoins soumis aux obligations énumérées aux points a) et b), et les activités sous-traitées sont soumises au régime de contrôle visé à l'article 9.

Les opérateurs concernés n'ayant pas encore notifié une des activités mentionnées ci-dessus auprès de l'ASTA sont priés de le faire en renvoyant le formulaire de notification et de demande de dispense téléchargeable sur le site Internet www.asta.etat.lu ou pouvant être demandé entre 9 et 10 h au tél. 45 71 72 – 224. (communiqué par l'ASTA) ■

Nouvelle publication

JurisEDIT propose de nouvelles bases de données juridiques

La société JurisEDIT vient de compléter sa gamme de bases de données juridiques. La base de données MultiLUX propose un seul niveau de recherche pour accéder immé-

diatement à une solution parmi plusieurs sources différentes, comme les archives 2005 du service bimensuel d'actualité en ligne Fiscal-line, la législation 2003 à 2005 à travers les

lois votées ayant une incidence sur la fiscalité directe, les règlements et arrêtés grand-ducaux et ministériels pris en fiscalité, les circulaires et notes administratives émises en fiscalité, les débats

parlementaires ou encore une compilation jurisprudentielle unique reprenant JurisTRAVAIL expert (1.475 jurisprudences en droit du travail), JurisFISCAL (568 jurisprudences fiscales en texte intégral), JurisSESOC (648 décisions relevant de la sécurité sociale en texte intégral) et JurisCOM Intégral (1.554 jurisprudences commerciales). La navigation hypertexte permet d'accéder instantanément au texte intégral ou à une source connexe. La mise à jour est bimensuelle et comprise dans l'abonnement annuel.

La base de données JurisSESOC contient 648 jurisprudences luxembourgeoises concernant la sécurité sociale. Cette base constitue une « diagonale » à travers la protection sociale en matière d'assurance accidents, assurance pensions et procédure. Des liens hypertextes permettent d'accéder à la décision en texte intégral et/ou de consulter les décisions connexes dans la base. Cette compilation en matière de droit de la sécurité sociale est le fruit d'une collaboration avec l'office des assurances sociales.

Le nouveau moteur de recherche simplifié permet d'effectuer

une recherche par mots-clés, date, juridiction et référence de la décision.

Les bases de données sont proposées sous forme d'abonnement Internet, elles sont actualisées régulièrement en intégrant toutes les évolutions législatives ou jurisprudentielles. Elles bénéficient de l'analyse des meilleurs auteurs, universitaires et avocats. L'accès à l'information est facilité à travers la recherche en texte intégral, le moteur de recherche et les mots-clés. Pour plus d'informations: www.jurisedit.com ■

Projets de loi soumis pour avis à la **Chambre de Commerce**

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39-330.

■ **Ministère du Travail et de l'Emploi**

Projet de règlement grand-ducal concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à l'exposition des travailleurs aux risques dus aux agents physiques (bruit). (2964AFR)

Projet de règlement grand-ducal concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à l'exposition des travailleurs aux risques dus aux agents physiques (vibrations). (2965AFR)

■ **Ministère des Finances**

Projet de règlement grand-ducal fixant les conditions générales des prêts à moyen et long terme prévus à l'article 4 de la loi modifiée du 2 août 1977 portant création d'une Société Nationale de Crédit et d'Investissement et modifiant la limite de fonds propres requis par l'article 4, alinéa 2, de la loi modifiée du 2 août 1977 portant création d'une Société Nationale de Crédit et d'Investissement. (2968MCH)

■ **Ministère de l'Environnement**

Projet de loi autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux effectués en relation avec:

- l'agrandissement et l'assainissement de la décharge pour déchets ménagers et assimilés au Friedhaff/Diekirch et la construction d'une installa-

tion de prétraitement mécanique et

- la construction d'une installation de prétraitement biologique par le syndicat intercommunal pour la gestion des déchets en provenance des ménages et des déchets assimilables des communes de la région de Diekirch, Ettelbruck et Colmar-Berg (SIDEK). (2969BJE)

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets. (2970BJE)

■ **Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural**

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 22 août 1983 concernant certains produits utilisés dans l'alimentation des animaux. (2971MCH)

■ **Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle**

Avant-projet de loi portant création d'une réserve d'assistants pédagogiques auprès des établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique. (2972TRO)

■ **Ministère de la Santé**

Projet de règlement grand-ducal concernant les matériaux

et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires. (2966MCH)

Projet de règlement grand-ducal établissant une liste des substances ou ingrédients alimentaires provisoirement exclus de l'annexe III bis du règlement grand-ducal modifié du 14 décembre 2000 concernant l'étiquetage et la présentation des denrées alimentaires ainsi que la publicité faite à leur égard. (2967MCH)

Amendements au projet de loi relatif aux tissus et cellules humains utilisés à des fins thérapeutiques et scientifiques. (2889bisBJE)

■ **Ministère de la Sécurité Sociale**

Projet de règlement grand-ducal portant homologation des modifications apportées au règlement d'ordre intérieur de l'Établissement d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité. (2973AFR) ■

Fiscalité

Nouvelles dispositions fiscales

Mémento fiscal au 1^{er} janvier 2005

Le Mémento fiscal, l'aperçu non officiel du droit fiscal luxembourgeois, vient d'être actualisé. Le Mémento fiscal, disponible en français, allemand et anglais, a comme objectif d'initier les intéressés aux notions de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, de l'impôt sur le revenu des collectivités, de l'impôt sur la fortune et de l'impôt commercial. Le Mémento fiscal est disponible sous: www.impotsdirects.public.lu/legislation/memento/index.html)

Bonification d'impôt sur le revenu en cas d'embauchage de chômeurs

Le cadre des chômeurs ouvrant droit à la bonification d'impôt sur le revenu en cas d'embauchage de chômeurs, est élargi. Ainsi, la durée d'inscription en tant que demandeur d'emploi auprès de l'Administration de l'emploi, en principe de trois mois, peut être inférieure

à trois mois pour le travailleur bénéficiaire d'un reclassement externe.

Le texte légal est reproduit sous: www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2005/0970807/0970807.pdf

Définition du format et du canal d'échanges électroniques

Le format d'échanges électroniques relatif à la loi du 21 juin 2005 transposant en droit luxembourgeois la directive 2003/48/CE du 3 juin 2003 du Conseil de l'Union européenne en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiement d'intérêts, est défini par la circulaire RIUE n° 2 du 12 août 2005. La circulaire RIUE n° 3 du 12 août 2005 définit le canal que les agents payeurs sont tenus à respecter lors de tout échange électronique d'informations selon la loi précitée. Les circulaires sont publiées sous:

www.impotsdirects.public.lu/legislation/legi05/Circulaire_

[RIUE_no_2_du_12_aout_2005.pdf](#)

Fusion des communes de Kautenbach et de Wilwerwiltz

Par loi du 14 juillet 2005 portant fusion des communes de Kautenbach et de Wilwerwiltz, les communes de Kautenbach et de Wilwerwiltz sont fusionnées en une nouvelle commune qui porte le nom de «Kiischpelt» dont le siège est fixé à Wilwerwiltz. La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2006 et déclenche notamment les conséquences suivantes au plan fiscal:

• Valeurs unitaires

Selon l'ordonnance du 17 janvier 1941 (Code fiscal – Volume 3, titre 1^{er}, paragraphes 37 à 39), les unités économiques de la fortune agricole et forestière sont à établir par commune. En principe, les différentes propriétés, qui sont toutes situées sur le territoire de la nouvelle commune fusionnée, doivent être réunies

et ne former plus qu'une seule unité économique comportant l'ensemble des éléments situés dans la commune.

Ainsi, il est procédé au 1^{er} janvier 2006 à une fixation nouvelle de toutes les propriétés agricoles et forestières de la commune de Kiischpelt sans égard aux variations de valeur. Lors de cette fixation nouvelle, les propriétés des deux communes fusionnées appartenant à un même propriétaire sont fondues en une seule unité selon les règles actuelles relatives à la détermination de la valeur unitaire.

Sauf situation tout à fait exceptionnelle, l'évaluation des propriétés foncières (immeubles bâtis et non bâtis) n'est en rien touchée par la fusion des deux communes et la constitution de la nouvelle commune de Kiischpelt. Les unités économiques de l'espèce ne se composent en général que de la construction principale, de ses annexes éventuelles et du sol et il est très rare qu'une telle unité soit située à cheval sur le territoire de deux communes.

- Références aux années antérieures à l'année 2006

Lorsqu'une disposition légale ou réglementaire de nature fiscale relative à des communes fait référence à des critères ou valeurs d'années antérieures de ces mêmes communes, la référence vise, s'il s'agit de la commune de Kiischpelt, les critères ou valeurs moyens ou globaux des deux communes ayant existé antérieurement. La disposition vise tous les textes de nature fiscale. Ce terme est à interpréter largement et comprend certaines dispositions marginales, telles que celles des lois budgétaires relatives à la participation des communes aux impôts de l'État.

Le texte intégral de la loi sous rubrique peut être consulté sous: www.legilux.public.lu/leg/a/archi-

[ves/2005/1162907/1162907.pdf](http://www.legilux.public.lu/leg/a/archi-)

Fonds de pension

En matière des impôts directs, la loi du 13 juillet 2005 relative aux institutions de retraite professionnelle sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) reprend, d'une part, les dispositions fiscales suivantes, introduites par la loi du 8 juin 1999 et applicables aux sepcav et assep:

- la sepcav et l'assep sont exonérées de l'impôt sur la fortune;
- les revenus provenant des valeurs mobilières, ainsi que les revenus dégagés par la cession de ces actifs ne constituent pas des revenus imposables dans le chef d'une sepcav.

D'autre part, un nouveau numéro 7 est ajouté à l'article 167, alinéa 1^{er} L.I.R. Cette disposition permet la déductibilité fiscale des réserves réglementaires devant être constituées par certaines assep qui sont obligées de détenir des actifs de couverture supplémentaires en raison de la nature spécifique des engagements qu'elles encourent.

La sepcav et l'assep ont l'obligation de transmettre à l'Administration des contributions directes, au plus tard jusqu'à la fin du troisième mois suivant la clôture de l'exercice d'exploitation, le registre des affiliés et bénéficiaires renseignant les coordonnées des affiliés et bénéficiaires, ainsi que les montants de leurs droits à la clôture de l'exercice et les prestations versées au courant de l'exercice.

Les modalités et règles relatives aux informations à fournir par les sepcav et assep en vue d'une communication de ces données par l'Administration des contributions direc-

tes aux administrations fiscales étrangères, aux fins d'en assurer le traitement fiscal prévu par la législation de l'Etat de résidence de l'affilié et du bénéficiaire, peuvent être déterminées par règlement grand-ducal. La loi est entrée en vigueur le 26 juillet 2005. Le texte intégral est reproduit sous: www.legilux.public.lu/leg/a/archi-
[ves/2005/1082607/1082607.pdf](http://www.legilux.public.lu/leg/a/archi-)

Convention Luxembourg-Argentine

Par loi du 14 juillet 2005, la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République Argentine en vue de l'exemption réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune dans le domaine de l'exploitation d'aéronefs en trafic international, signée à Luxembourg, le 24 juin 2004, est approuvée.

En ce qui concerne l'entrée en vigueur de la présente Convention, l'article 8 stipule que:

- chacun des Etats contractants notifiera à l'autre l'accomplissement des procédures requises par sa législation pour la mise en vigueur de la présente Convention, et que
- la Convention entrera en vigueur trente jours après la date de réception de la dernière de ces notifications et ses dispositions auront effet pour les exercices fiscaux commençant le ou après le 1^{er} janvier de l'année du calendrier suivant immédiatement l'année au cours de laquelle la Convention entrera en vigueur.

Le texte légal de la Convention est reproduit sous: www.legilux.public.lu/leg/a/archi-
[ves/2005/1052107/1052107.pdf#page=3](http://www.legilux.public.lu/leg/a/archi-)

(communiqué par l'Administration des contributions directes) ■

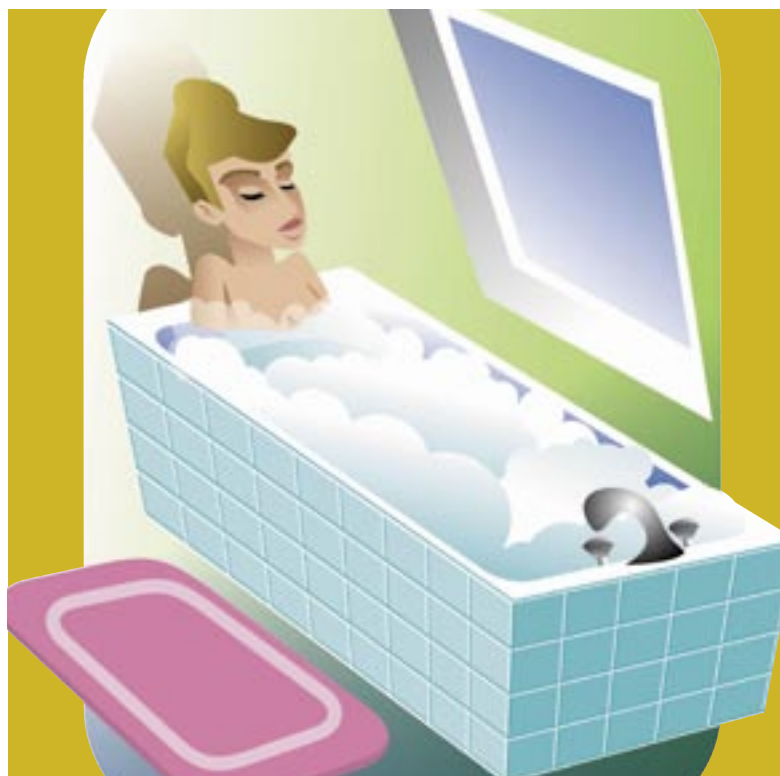
Le secteur de de la beauté et

Le Merkur de ce mois présente les diverses activités du secteur de l'hygiène, de la beauté et de la santé. La présente partie traite des pharmacies, parapharmacies, parfumeries, cosmétique, drogueries, diététique, fitness et coiffeurs. Les commerces d'optique, surdité et fourniture médicales seront étudiés dans une deuxième partie lors de notre prochaine édition. Ces secteurs sont en forte expansion, due notamment à l'intérêt de la population, leur souci d'être en forme et de lutter contre le vieillissement.

A l'étranger et en dehors des réseaux de filiales existants comme BOOTS, avec près de 1.500 magasins au Royaume-Uni, les pharmaciens s'organisent au sein de groupements. L'un de ces groupements, le Français PHARMA REFERENCE, avec 812 pharmaciens, a confié à une agence DRAGON-ROUGE la conception de la pharmacie de demain. Le concepteur rappelle qu'une pharmacie est pour l'essentiel un commerce de centre-ville et que, malgré le statut de «professionnel de la santé», ils doivent travailler

■ Les pharmacies

L'abolition des lois imposant les prix minimaux pour les médicaments sans ordonnance dans certains pays européens, la libéralisation des compléments alimentaires, les ventes via Internet comme le Néerlandais DOC MORRIS ou EUROPA APOTHECK-VENLO contribuent à une modification du paysage dans un secteur où l'ouverture d'une pharmacie suppose la détention d'une licence généralement accordée selon un système de quotas avec une garantie d'exclusivité sur les ordonnances, ce qui limite la concurrence. Au Luxembourg, le nombre de concessions s'élève actuellement à 83 avec, en principe, une officine pour 5.000 habitants. L'ouverture de nouvelles officines est prévue.



l'hygiène, de la **santé** (1^{ère} partie)



Können Sie sich vorstellen, zukünftig Medikamente auch in folgenden Geschäften zu kaufen? Befragung von 400 Apothekenkunden;

Geschäfte	Angaben in Prozent
Reine Apothekenkette	90
Drogeriemarkt mit Apotheke	87
Reformhaus mit Apotheke	73
Supermarkt mit Apotheke	66
Sanitätshaus mit Apotheke	61
Apotheken Versandhandel	54
Tankstelle mit Apotheke	38

Quelle: Sampora Consulting GmbH

dans une logique de commerce et rendre leur officine chaleureuse et accueillante en appliquant les méthodes de la grande distribution.

En effet, la vente de produits autres que les médicaments représentent près de 40 % des ventes

d'une officine. Pour ces produits, la pharmacie est en concurrence avec les parapharmacies (AUCHAN, CORA, etc.) et les frontières entre les parapharmacies et les parfumeries tendent à s'estomper. Certains producteurs sont d'avis que, si le pharmacien

remplit sa mission de conseil en matière de médicaments sans ordonnance, il reste cependant un chemin à parcourir en matière de formation en hygiène-beauté où la concurrence serait mieux armée.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que les grandes surfaces disposent de rayons importants en hygiène-beauté et que, si les grandes marques sont encore réservées à la distribution exclusive, là aussi, les frontières ont tendance à s'estomper. A titre d'exemple, des marques de produits dits de «premier secours» comme les pansements hansaplast et mercurochrome sont vendus en supermarchés, et la grande distribution pense que d'ici quelques années ils pourront, comme aux USA, vendre les médicaments sans ordonnance comme l'aspirine.



Déjà aujourd'hui, les compléments alimentaires comprenant des vitamines et sels minéraux et d'autres extraits vendus en ampoules ou en gélules sont assimilés à des aliments et non à des médicaments. AUCHAN a été récemment condamné en France pour avoir vendu des compléments alimentaires.

L'évolution dans les différentes branches permet d'ores et déjà d'avancer qu'à l'avenir, la concurrence sera de plus en plus vive sur les produits de parapharmacie.

■ Les boutiques spécialisées dans le domaine de la santé, de l'hygiène, de la beauté, de la parfumerie et des cosmétiques

La vente de cosmétiques et parfums se répartit comme pour la majorité des autres produits entre les super- et les hypermarchés, les parfumeries, les drogueries et les grands magasins. Ce dernier type de magasins comme KARSTADT connaît des problèmes, cependant, ceux qui comme les GALERIES LAFAYETTE ont réussi à adapter leurs structures, restent des distributeurs importants de parfumerie sélective. Les boutiques des aéroports sont également des acteurs importants. Au sein de l'UE, leur attractivité a cependant diminué depuis que ces boutiques sont soumises à la TVA pour les voyageurs intra-communautaires.

■ Les coiffeurs

Certains produits sont aussi vendus prioritairement par les coiffeurs, instituts de beauté et centres de bien-être où la vente de produits représente en moyenne 25 % du chiffre d'affaires mais avec une marge confortable.

DESSANGE

DESSANGE est le n°2 des shampoings, laques et crèmes derrière le leader ELSEVE de L'OREAL qui fabrique également les produits de DESSANGE ven-

us dans les salons de coiffure et en grande surface.

Au cours des dernières années, la vente de cosmétiques masculins explose, tout en restant encore modeste (10 %) en regard des produits destinés aux femmes.

■ Les parfumeries

Le marché luxembourgeois de la distribution sélective en expansion depuis plusieurs années, n'est pas resté à l'abri des mouvements de concentration et de filialisation en cours en Europe. C'est ainsi qu'une bonne vieille parfumerie traditionnelle comme DALEIDEN vient de fermer ses portes, alors que sont apparus de nouveaux acteurs comme SEPHORA, PLANET PARFUM, etc. Dans les magasins traditionnels, les clientes de plus en plus expertes devront être conseillées par un personnel formé cumulant les compétences d'esthéticienne et de vendeuse.

SEPHORA

Avec deux magasins à Luxembourg, SEPHORA exploite 529 magasins dans le monde. Il fait partie du groupe de luxe français LVMH (voir Merkur 1/2004). Dans son nouveau concept de magasins, SEPHORA se veut plus accueillant et offre des services comme l'épilation des sourcils, peeling flash, manucure, diagnostic de la peau, carte de fidélité. En plus, grâce à ses marques propres, elle présente un segment petit prix, inexistant dans les parfumeries sélectionnées. Après une phase d'expansion sur le plan mondial et avec des pertes dans le pôle de la distribution sélective, SEPHORA a réduit son activité aux USA en fermant notamment le magasin du Rockefeller Center. Les 7 magasins japonais ont été fermés de même que ceux situés en Allemagne et en Turquie. Le redressement serait en cours avec un chiffre d'affaires estimé à 750 millions €. La formule de vente des 10.000 références est le «libre service assisté».



PLANET PARFUM

La chaîne belge, contrôlée par la famille CLOQUET et DISTRIBUTIPAR du groupe Albert Frère, dispose d'un réseau de plusieurs dizaines de magasins dont 2 au Luxembourg et prochainement un 3^{ème} à Junglinster.

MARIONNAUD

Le rachat récent du Français MARIONNAUD par LI KASHING, devrait constituer le premier groupe européen et devancer l'Allemand DOUGLAS. Les indépendants s'organisent en réseau comme le franchisé BEAUTY SUCCESS, membre du groupement européen BEAUTY ALLIANCE en France, et ce, pour pouvoir mieux se positionner dans la lutte entre les chaînes et les indépendants. BEAUTY ALLIANCE regroupe 670 points de vente dans 5 pays.

Cette enseigne française créée en 1984 par Marcel FRYDMAN a connu un développement rapide par le rachat de nombreuses boutiques en France et à l'étranger. Son chiffre d'affaires de 1,16 milliards €, proche de celui de DOUGLAS, a été réalisé par près de



1.228 magasins dont la moitié en France. Un trou dans les comptes résultant notamment de la méthode de comptabilisation des chèques-cadeaux et la guerre des prix ont été à l'origine de la vente au groupe chinois A.S. WATSON.

A.S. WATSON

En prenant le contrôle de la chaîne de parfumerie MARIONNAUD, A.S. WATSON est devenu n° 1 en Europe. Le fond d'investissement A.S. WATSON du milliardaire chinois LI KASHING devient le n° 1 mondial de la distribution des produits de beauté. Déjà propriétaire de 650 parfumeries en Asie et dans une dizaine de pays européens, son groupe HUTCHISON WHAMPOA exploite SUPERDRUG et SAVERS au Royaume-Uni il est leader aux Pays-Bas et en Belgique avec Ici Paris XL et KRUIDVAT, qui après le rachat de SUPERDRUG, était un spécialiste des drugstores où l'on vend des médicaments et du shampoing à 2 € et des parfums DIOR. Un magasin KRUIDVAT a été récemment ouvert à Arlon. Il est actionnaire

des drogueries ROSSMANN en Allemagne et projette d'y développer une chaîne de parfumeries en 2006.

DOUGLAS

Le n°1 mondial de la parfumerie jusqu'en 2004, l'Allemand DOUGLAS, réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,3 milliards €, dont 1,3 milliards avec 800 parfumeries dans 15 pays. DOUGLAS est également actif dans la librairie (THALIA), la bijouterie (CHRIST), le prêt-à-porter et la confiserie. Son expansion à l'international compense la faiblesse du marché allemand. Présent en France avec 55 parfumeries, DOUGLAS vient de reprendre le réseau ELYTIS avec 150 magasins dont 115 en franchise.

Parmi les indépendants ayant ouvert plusieurs filiales au Luxembourg, nous citerons PARIS VIII et GEHLEN, MILADY, etc.

Du fait de la multiplication des points de vente et de l'érosion des ventes, les acteurs se sont lancés dans une guerre de promotion qui ne reste pas sans incidence sur les marges. Cette nouvelle approche bouscule les pratiques de la parfumerie sélective axée sur la promotion des valeurs de proximité, conseil et présentation et non sur le mass-market.

Il est vrai que l'ouverture de MEGASTORES par les grandes enseignes a également bousculé les habitudes. DOUGLAS a ouvert un magasin de 3.000 m² à Francfort contre habituellement une moyenne de 286 m².

Les chaînes opèrent souvent en libre service ou libre service assisté. Elles affirment que leur approche élargit le marché du luxe aux consommateurs des classes moyennes dont les besoins sont différents de ceux des consommateurs traditionnels. Ces nouveaux consommateurs ne recherchent pas des endroits exclusifs avec beaucoup de conseils, mais des lieux ouverts où ils peuvent tester, choisir et acheter en toute liberté.

Alors que les rayons de parfumerie ont toujours été très présents dans les grands magasins, les grandes surfaces ne peuvent pas vendre de parfums et cosmétiques de luxe. D'aucuns pensent cependant que si elles parviennent à terme à respecter les critères de sélectivité, l'hypothèse d'une vente par ce canal ne peut pas être écartée, ce qui rendrait la bagarre sur ce marché encore plus âpre. Le fait que l'un des leaders du secteur textile H&M prépare l'ouverture de ses propres magasins de cosmétique n'est pas fait pour arranger les choses.

■ Les cosmétiques écologiques

Parfois appelés éthiques ou bio, la vente de ces cosmétiques a connu un développement continu depuis l'apparition du premier «THE BODY SHOP» en 1976. Cette enseigne est également présente à Luxembourg avec 2 magasins.

THE BODY SHOP

L'enseigne la plus connue et le n° 1 mondial, présente au Luxembourg avec 2 magasins, THE BODY SHOP a été créé en 1976 par Anita Roddick. A partir d'une petite boutique de produits cosmétiques naturels, une chaîne présente dans 51 pays avec plus de 2.038 magasins, a réussi à se faire connaître sans publicité conventionnelle. La société a été introduite en bourse en 1976 et après une croissance remarquable, elle a connu des difficultés liées à la multiplication des concurrents. THE BODY SHOP a réalisé un chiffre d'affaires de près de 381 millions € en 2004. Avec une couleur dominante vert saphir, la nouvelle identité visuelle des magasins évolue vers le vert anis, du carrelage blanc et des meubles en bambou.

Une autre enseigne présente dans le monde entier et au Luxembourg avec 4 magasins, YVES ROCHER, a basé son marketing

sur la cosmétologie végétale avec des produits issus de la nature et garantissant bien-être et sérénité aux femmes. Créé il y a 40 ans, YVES ROCHER propose aujourd'hui une gamme de 500 références. La majorité des magasins sont exploités en franchise.

Parmi d'autres acteurs sur le marché européen, l'on voit apparaître NATURA, une chaîne brésilienne et la chaîne britannique LUSH. Le concept LUSH est basé sur une fabrication à la main à partir de fruits et légumes frais de préférence bio. Avec 270 magasins à fin 2004, LUSH ambitionne de créer un réseau de 1.000 magasins dans le monde.

Une autre enseigne française qui connaît un beau développement dans le monde est l'OCCITANE. Voguant sur l'image de la Provence, les produits sont vendus dans un décor de vieille échoppe avec des meubles provençaux qui fleurissent bon la garrigue et la lavande.

Avec 550 boutiques actuellement dont 200 en Asie, le concept est copié sans vergogne en Chine où l'OCCITANE vient d'ouvrir ses premiers magasins. Le concurrent chinois a totalement copié le concept avec des produits à la marque OCCITOWN et CAMINAE et a déjà ouvert 200 magasins.

L'OCCITANE réalise un chiffre d'affaires de 229 millions € dont 82 % en France.

■ Les magasins diététiques

Voguant sur la vague de la santé, la santé de produits diététiques connaît une belle progression. Les produits sont vendus dans des magasins bio comme A LA VITA ou dans des boutiques spécialisées. D'autres sont vendus en pharmacie, uniquement sur prescription médicale.

■ Les instituts de beauté

De trois en 1970, le nombre d'esthéticiens est passé à 126 en

2003. Ces seuls chiffres montrent bien l'évolution de la branche en pleine démocratisation. Le marché reste dominé par les instituts traditionnels Irène Kessler et Simone Rosenfeld proposant une palette de soins variés.

Depuis quelques années, de nouveaux types de centres de soins souvent lancés par des réseaux, offrent des gammes de prestations ciblées comme les soins du visage, manucure, épilation, bronzage, amincissement. La clientèle des instituts de beauté est à 95 % féminine.

■ Drogueries

Les drogueries indépendantes perdent des parts de marché face à la grande distribution et au développement de chaînes spécialisées qui sont devenues des généralistes, vendant des produits aussi divers que des aliments pour chats, des rouges à lèvres, des couches pour bébés, de la poudre à lessiver et même des développements de photos et de petits dépannages alimentaires.

A l'exception de la pharmacie, ils ont tendance à se rapprocher des «drugstores» américains qui, souvent, remplissent le rôle de commerce de proximité.

En Allemagne, 70 % du marché sont détenus par 3 filiales. DM, IHR PLATZ et le leader SCHLECKER qui développe son réseau au Luxembourg avec à ce jour 6 magasins.

En dehors des acteurs déjà cités, les produits surtout en entrée de gamme sont également vendus dans les réseaux du hard discount souvent avec les produits de marque de distributeurs (ALDI, LIDL, etc). Il s'agit par exemple des produits à base de papier comme les mouchoirs, papiers de toilette, couches pour bébés, etc.

LIDL, avec un assortiment plus large que celui d'ALDI, veut pénétrer le secteur de la

droguerie avec un assortiment de 200 produits.

■ Drugstores

Les drugstores américains spécialisés dans la pharmacie et l'hygiène-beauté et les produits «convenience» du commerce de proximité connaissent une nouvelle évolution suite à la vente du drugstore ECKERD par le groupe JC PENNEY.

Le n° 1, WALGREENS, avec 63 % des ventes en pharmacies réalise un chiffre d'affaires de 40 milliards de \$ avec 4.414 points de vente. Le n° 2 C.V.S. avec un chiffre d'affaires de 26,5 milliards de \$ devrait se rapprocher du leader après le rachat de 1.260 magasins ECKERD. Ce dernier réalisait un chiffre d'affaires de 12 milliards de \$, avec les 1.260 magasins vendus à C.V.S. et les 1.569 magasins vendus à BROOKS PHARMACY.

SCHLECKER

SCHLECKER est le n° 2 européen de la droguerie derrière le Britannique BOOTS. Il est suivi du Hollandais KRUIDVAT contrôlé par A.S. WATSON qui détient également 40 % de l'Allemand ROSSMANN. Il est le n° 1 en Allemagne avec 40 % du marché total de la droguerie. En Europe, il réalise un chiffre d'affaires de 6,6 milliards € avec 52.000 salariés répartis sur 13.750 points de vente, dont 10.780 en Allemagne. Il fonctionne selon le schéma du hard-discount avec un personnel polyvalent et des coûts de fonctionnement réduits. L'assortiment de 550 références se compose à raison de 40 % en hygiène-beauté et 30 % en entretien de la maison. Le n° 2 allemand, DM, présent dans 8 pays atteint un chiffre d'affaires de 3 milliards € dont 2,2 réalisés par les 702 magasins allemands.

Norbert Friob



**Assurez-vous
de faire équipe**

Votre assurance groupe, c'est chez Fortis

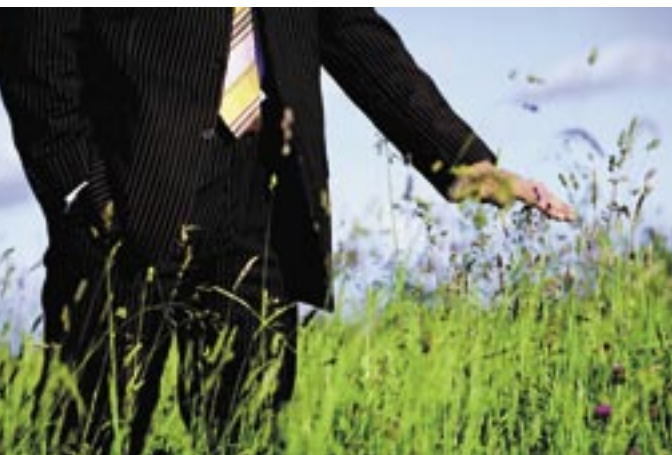
Prolife

Fortis Luxembourg Vie S.A.
16, Boulevard Royal • L-2449 Luxembourg
Tél. : 24 18 58 1 • www.fortis.lu



FORTIS

Information et formations en matière d'environnement pour les entreprises



Dans le cadre du projet européen RIFE (Réseau d'Information et de Formation à la gestion de l'Environnement), des actions de formation et d'information en matière d'environnement sont proposées aux entreprises de la région transfrontalière (Wallonie-Lorraine-Luxembourg) jusqu'en mars 2006.

Plusieurs manifestations sur des thématiques émergentes (uti-

lisation rationnelle de l'énergie, REACH...) sont déjà programmées:

- **13 octobre 2005:** Journée d'Information sur les outils liés à la maîtrise de l'énergie et des rejets de CO2 avec une présentation par leurs concepteurs de la méthode Bilan Carbone[®] mise en œuvre en France et du logiciel EPS Coach préconisé en Région wallonne pour la réalisation d'audits énergétiques
- **8 et 9 novembre 2005:** Colloque sur l'efficacité énergétique des installations frigorifiques en entreprise
- **décembre 2005:** Séance d'information à propos du règlement sur les produits chimiques REACH
- **17 janvier 2006:** Information technique sur la maîtrise des consommations énergétiques (éclairage, vapeur, chauffage, ventilation)

- **7 février 2006:** Information technique sur la maîtrise de la demande électrique (air comprimé, moteurs électriques avec en particulier la Variation Electrique de Vitesse et les moteurs haut rendement)

Des informations détaillées sur ces actions sont disponibles sur le site Internet <http://www.rife-wll.net>.

Le portail offre également une sélection d'informations utiles aux entreprises qui sont engagées ou qui souhaitent s'investir dans une démarche environnementale. Les thématiques abordées sont le management environnemental, l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'éco-conception, les achats durables et la responsabilité sociale des entreprises. Une rubrique est également consacrée à l'environnement en région transfrontalière avec de l'information sur la réglementation et les aides financières des différentes régions. ■

Pour plus d'informations sur le projet RIFE www.rife-wll.net ou CRTE (Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement), Mme Caroline Fedrigo, e-mail: caroline.fedrigo@tudor.lu, tél.: 54 55 80-600

Intégration des étrangers: Subventions pour l'apprentissage du luxembourgeois

Dans le cadre de la stratégie européenne en faveur de l'emploi

visant notamment à promouvoir une culture de formation tout au long de la vie, à encoura-

ger la capacité d'adaptation des entreprises et de leurs salariés et à lutter contre toute forme

de discrimination sur le marché de l'emploi, le gouvernement luxembourgeois a décidé d'accompagner financièrement des efforts en matière d'intégration des étrangers par l'apprentissage de la langue luxembourgeoise.

Des crédits budgétaires correspondants ont été confiés dans la suite au Ministère du Travail et de l'Emploi: ainsi l'article 16.0.33.014 du Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2004 prévoyait une «participation dans l'intérêt de l'organisation de cours de lan-

gue luxembourgeoise dans l'intérêt de la politique d'intégration des étrangers» d'un montant de € 100.000.

Alors que l'appel public à projets avait connu un succès relativement modeste en 2003, le Ministère du Travail et de l'Emploi a reçu 13 demandes de subvention pour l'année 2004, suite notamment à des annonces publiées dans les périodiques des organisations patronales luxembourgeoises.

Les entreprises ayant demandé une subvention en relation avec l'apprentissage de la langue

luxembourgeoise par leurs salariés proviennent des secteurs d'activité suivants: commerce, nettoyage, bâtiment, hôtellerie, immobilier, activités de conseil juridique et/ou comptable, informatique, installation et production/distribution de gaz.

Pour l'année 2005, le Ministère du Travail et de l'Emploi dispose à nouveau d'un crédit budgétaire de € 100.000 en vue de soutenir l'organisation de cours de langue luxembourgeoise dans l'intérêt de la politique d'intégration des étrangers.

Les propositions doivent être remises au Ministère du Travail et de l'Emploi (Cellule Emploi) pour le 16 décembre 2005 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi. Le formulaire de candidature est disponible sur le site web du Ministère du Travail et de l'Emploi: <http://www.mt.etat.lu/Nouveausurserveur/new0.htm>.

www.lifelong-learning.lu

Mise en ligne du nouveau portail sur la formation professionnelle continue

L'Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC) vient de lancer ce 1^{er} septembre la nouvelle version du portail lifelong-learning.lu.

Les plus grands changements se situent au niveau du contenu et des services proposés, de la technologie, de la convivialité et du design.

La vocation du portail n'a pas changé pour autant: offrir à quiconque, que ce soient des particuliers, des entreprises, des offreurs de formation ou encore des offreurs de services annexes à la formation professionnelle continue, une réelle plate-forme de travail réunissant le maximum d'informations sur la formation

professionnelle continue, telle est sa finalité. Les informations se présentent sous la forme de fiches formations, fiches de présentation d'offeurs de formation, fiches de présentations de loueurs de salles, témoignages, dossiers thématiques et adresses utiles.

Afin de pouvoir mettre à disposition du grand public cette somme d'informations, l'INFPC a su consolider le concours des principaux partenaires ayant déjà contribué, par l'apport de leurs contenus respectifs, au succès du premier portail.

En outre, de nouveaux partenariats ont déjà été engagés et continueront à se mettre en place au fil des semaines. (communiqué par l'INFPC)



Sacred Heart University développe ses activités de formations sur mesure



Rawlin A.
"Pete" Fair-
baugh, Ed.
D., Associate
Professor of
Management -
Sacred Heart
University

En constante évolution, Sacred Heart University a lancé des formations sur mesure au service des entreprises locales. L'Université a en effet créé depuis l'année dernière

un programme «Executive Education» qui est développé depuis cette date. Elle a notamment proposé à Arcelor, un séminaire en «Strategic Marketing» enseigné par Michel Akerib, Professeur sur le campus luxembourgeois.

L'Université a organisé également cet été, à la demande d'Ernst & Young, une formation dispensée par John Gerlach, Professeur sur le campus américain, à l'occasion d'un séminaire de plusieurs jours portant sur le thème «Mergers and Acquisitions».

Ces formations sur mesure correspondent à une demande réelle des entreprises trouvant ici la solution à un besoin spécifique, le cours n'étant préparé qu'après étude de la demande de l'entreprise. Les programmes «Executive

Education» se poursuivront tout au long de l'année.

Renforcement du partenariat IFCC/Sacred Heart University

D'autre part, le partenariat entre l'IFCC/Chambre de Commerce et Sacred Heart University se renforce en donnant naissance à des formations destinées aux cadres de PME. C'est ainsi que s'est déroulé, le 16 juin dernier, le premier «workshop» (atelier d'une demi-journée) ayant pour thème «Strategy: The Foundation of your Business!».

Dr. Rawlin Fairbaugh, également issu du campus américain, a eu l'honneur de lancer ce nouveau programme très prometteur. Il a notamment fait part de sa riche expérience aux services d'entreprises de toutes tailles, démontrant ainsi l'importance et la nécessité de la stratégie d'entreprise. ■

Pour tout renseignement concernant les futurs événements ou formations, contactez Antoine Rech, Development and Relationship Manager – arech@sacredheart.edu ou (352) 22-76-13 ou visitez www.shu.lu

Réinsertion professionnelle

Horesca: nouvelle formation en service à partir de la rentrée

Apartir de la rentrée, l'Administration de l'Emploi, le Centre National de Formation Professionnelle Continue d'Esch-sur-Alzette et l'HORESCA lancent une nouvelle formation qui a pour but de permettre à des demandeurs d'emplois de réorienter leur carrière professionnelle vers les

métiers de la restauration en suivant des cours de service.

Cette formation, d'une durée d'environ deux mois se veut très concrète et pratique. Les participants apprendront entre autres à mettre en place une salle, connaître le matériel et dresser les couverts. Seront aussi couverts les sujets: comment accueillir et

renseigner les clients, présenter les produits et les promotions, gérer les réservations, travailler en équipe, prendre les commandes ou encore présenter et servir les plats.

Cette partie communication sera consolidée par une mise à niveau des langues ainsi qu'une mise à niveau en calcul. L'ap-

prentissage du logiciel RCS, le plus répandu dans la restauration à Luxembourg, sera partie intégrante de la nouvelle formation tout comme l'organisation rationnelle du travail et l'explication sur les différents types de restaurants.

La partie théorique, enseignée à Esch-sur-Alzette sera ensuite complétée par un stage pratique dans une entreprise qui prévoit d'embaucher.

Par ce transfert direct de savoir-faire, les restaurateurs ont ainsi la possibilité d'étoffer leurs effectifs par du personnel motivé. Pour cette première formation pilote, on envisage une dizaine de participants et 200 heures de cours. ■



La nouvelle formation propose une réorientation professionnelle via les métiers de la restauration

Les restaurateurs intéressés par l'accueil d'un stagiaire ou désirant connaître leurs avantages dans le cadre du stage d'insertion ou de réinsertion peuvent se renseigner auprès de l'ADEM (tél.: (+352) 478 5419) ou auprès de l'HORESCA (tél.: (+352) 42 13 551)

ACEL

Le **nouveau Guide** du **Futur Diplômé** vient de **paraître!**

Un des principaux buts de l'Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois (ACEL) est de fournir des informations riches et pertinentes aux jeunes, qui sont confrontés au défi de construire leur avenir. Dans cet objectif est édité depuis plus de 15 ans le «Guide du Futur Etudiant» qui a pour but d'aider au mieux les élèves des classes terminales dans le choix de leurs études.

Dans la même lignée est édité depuis 1999 le «Guide du Futur Diplômé» qui est destiné aux étudiants qui arrivent au terme de leurs études. Tout comme son «frère aîné», ce guide a connu depuis le début un succès considérable. Les deux publications constituent ainsi dans le monde estudiantin luxembourgeois des ustensiles d'information indispensables.

Le but du «Guide du Futur Diplômé» est de faciliter l'intégration des étudiants dans le monde du travail. Afin d'attein-

dre cet objectif, le guide regroupe un maximum d'informations et de conseils pratiques concernant la recherche et les 3^e cycles au Luxembourg, les procédures administratives, la recherche d'un emploi ou l'embauche.

L'ACEL édite ce Guide en étroite collaboration avec une série de partenaires et d'interlocuteurs du secteur privé et public ainsi qu'avec diverses institutions et associations. Pour cette nouvelle édition 2005-2006, le guide a été retravaillé complètement, aussi bien au niveau du contenu que en ce qui concerne l'organisation interne. Le Guide se présente dès à présent sous une nouvelle présentation, plus légère et efficace.

Dans une logique de continuité, les différentes parties du Guide suivent une certaine chronologie résumant les étapes que les futurs diplômés peuvent entamer après la fin de leur cycle d'études. La première partie «Recherche et 3^e cycles au Luxembourg»

donne ainsi un aperçu des possibilités offertes pour tous ceux



qui ont l'intention de poursuivre resp. approfondir leurs études au Luxembourg. Toutes les informations relatives au marché du travail sont regroupées dans la deuxième partie «Entrée dans la vie professionnelle». A côté d'une rubrique reprenant toutes les informations

sur les démarches à suivre dans la requête d'un emploi, sont présentées également dans cette partie des campagnes visant à encourager la jeunesse académique à s'informer sur les possibilités et aides fournies au niveau de la création d'entreprise.

Avec l'entrée dans la vie professionnelle active, une série de nouvelles obligations et défis attendent le jeune diplômé. La partie «Conseils pratiques» regroupe ici des informations sur le remboursement du prêt, le droit du travail et les assurances. ■

L'édition 2005-2006, tirée à 5.000 exemplaires, est disponible dès à présent gratuitement dans les agences de la Banque et Caisse de l'Épargne de l'État (BCEE), auprès du CEDIES ou par demande auprès du comité de l'ACEL. Plus d'informations sur les activités de l'ACEL et de ses membres sont disponibles sur le site internet www.ancel.lu.

24. bis 25. September 2005

fima - fit am markt 2005:

Jungunternehmer-Leistungsschau
parallel zur **Mosellandausstellung**

NOTRE PROGRAMME SUR MESURE « CARTE BLANCHE » À LA RENCONTRE DE VOS BESOINS

NOUVEAU !!
Langue des assurances

- **COURS DE LANGUE GÉNÉRALE**
- **COURS EN LANGUE DE SPÉCIALITÉ**
BANQUE – FINANCE
- **COURS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**
COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE, NÉGOCIATION,
CONDUITE DE RÉUNIONS, TECHNIQUES DE PRÉSENTATION
- **FORMATION À DISTANCE AVEC TUTORAT ACTIF**

**Pour des informations
détaillées, contactez svp :**
Fernand Wolter
Tél. 40 39 910

DEPUIS 1983, LA QUALITÉ EST NOTRE FORCE

4, place de Strasbourg L-2562 Luxembourg
T. +352 40 39 910 F. +352 48 61 02
info@prolingua.lu www.prolingua.lu

 **prolingua**
LANGUAGE CENTRE

Eine attraktive und innovative Leistungsschau – das verheißen die modernen Sortimente von jungen Unternehmen und Gründern der Region.

Neben Beratung, Verkauf und Präsentation von Produkten und Dienstleistungen erwartet Sie ein informatives und buntes Programm bei freiem Eintritt.

Als Gründungsinteressierte haben Sie die Möglichkeit, kostenlos an Experten-Workshops zur Gründungsplanung und Kunden-akquise teilzunehmen.

Veranstaltungsort: Messeparkhalle Trier

Veranstalter: fit-Initiative Trier ■

Weitere Informationen zur fima unter www.fit-trier.de.
Ansprechpartner: IHK Trier,
Raimund Fisch
Tel.: 0651/9777-520,
E-Mail: fisch@trier.ihk.de oder
Hwk Trier, Christian Neuenfeldt,
Tel.: 0651/207-132,
E-Mail: cneuenfeldt@hwk-trier.de

24. bis 25. September 2005

Verständnis für die Institutionen des erweiterten Europas und die Rolle der Handelskammern entwickeln!

Auf ihrer «Grand Tour» durch die Hauptstädte des institutionellen Europas haben junge Gymnasiasten der Solmscher Gesamtschule (BRD) auch in Luxemburg haltgemacht.

Ein Unterrichtsschwerpunkt der zweisprachigen (Deutsch und Englisch) Gymnasialstufe ist Wirtschaftskunde. Die Handelskammer machte sich wie immer eine Freude daraus, jungen Europäern die Ökonomie des Großherzogtums und seine europäischen Institutionen näher zu bringen.

In einem längeren Vortrag wurden die verschiedenen Aufgabenschwerpunkte der hiesigen Handelskammer erläutert, aber auch die Bedeutung der Großregion und der grenzüberschreitenden Kooperation verdeutlicht. Nach einem Mittagessen in der «Table de Mercure» setzten die jungen Leute ihre Reise nach Strassburg fort. ■



WIRTSCHAFTSAUSKÜNFTE
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax. 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



29 septembre - 8 novembre 2005

Cycle de séminaires: «Augmentez votre capacité d'innovation»



S'organiser pour innover et rester compétitif: telle sera la nécessité de nombreuses entreprises dans un avenir très proche. En effet, l'innovation est non seulement technologique mais aussi organisationnelle et s'intègre à tous les niveaux dans une entreprise par la mise en place de méthodes et techniques de travail et d'organisation.

Pour les PME en particulier, l'innovation s'effectue au quotidien. Il s'agit d'améliorations ponctuelles qui visent à différencier une entreprise et ses produits de ses concurrents et à consolider sa position sur le marché.

■ Programme de sensibilisation

Dans le cadre d'un plus large programme de sensibilisation à l'innovation organisationnelle, Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, organise de septembre à novembre 2005 un cycle de 4 séminaires visant les PME, afin de traiter ce sujet de manière concrète.

Gratuits et accessibles à tous, ces séminaires permettront de répondre aux problématiques générales des entreprises pour les aider à intégrer le facteur «innovation» dans leur organisation et leur travail au quotidien. Au travers d'exemples concrets tirés d'expériences passées en entreprises, les consultants qui animeront les séances présenteront comment ces techniques peuvent accompagner les entreprises pour accroître leur performance.

Le double objectif est de faire découvrir des méthodes de travail et des techniques pour améliorer la compétitivité et la capacité à innover des PME mais aussi de comprendre les facteurs clés de réussite de projets innovants et les méthodes pour y parvenir. Enfin, ces séminaires permettront aux entreprises d'obtenir des conseils personnalisés de la part des consultants pour répondre à des problèmes spécifiques.

■ Quatre séminaires complémentaires

Offrant une vision logique et constructive des différentes étapes de développement d'un produit (ou service) depuis l'émergence de l'idée à la commercialisation réussie et la pérennisation de l'entreprise, ce cycle de séminaires se compose de 4 interventions:

«La créativité, une compétence clé»

M. Paul Guennou, Progé

Proposer un éclairage sur la créativité et les conditions propices à une dynamique d'amélioration et d'innovation en entreprise. Des outils simples seront présentés afin de faciliter la recherche de solutions innovantes à un problème.

Jeudi 29 septembre de 18h à 19h30:

Chambre de Commerce

«Conception de produits ou services, des techniques à votre portée»

M. Renaud Trouvé, Serendi International Consulting

La conception de produits ou services doit tenir compte de 3 volets fondamentaux: innovation, sécurité, réglementation. Des techniques de conception permettent de répondre de façon adaptée à ces besoins.

Mardi 11 octobre de 18h à 19h30

Chambre de Commerce

«Le marketing, des outils stratégiques»

M. Carlo Schneider, Tailormade

Illustré par de nombreux exemples, ce séminaire présentera une série d'outils facilitant la tâche de mise sur le marché de produits ou services inno-

ENSEIGNES LUMINEUSES
ET NON LUMINEUSES

Création | Réalisation | Entretien | Dépannage

Tél 44 38 34
www.neonmuller.lu

NEON
MULLER

vants et illustrera comment ils sont utilisés dans les entreprises dans un contexte d'innovation.

Mardi 25 octobre de 18h à 19h30

Chambre des Métiers

«L'information, un élément essentiel de l'innovation»

M. Serge Quazzotti, Centre de Veille Technologique, CRP Henri Tudor

M. Jean-Pol Michel, Centre d'Innovation par les Technologies de l'Information, CRP Henri Tudor

Maîtriser l'information liée à son environnement, notamment en terme de veille et de gestion

des connaissances, est un élément essentiel pour la compétitivité des entreprises.

Mardi 8 novembre de 18h à 19h30

Chambre des Métiers

Bien que complémentaires entre eux, il est possible d'adapter sa participation aux séminaires selon ses centres d'intérêt et ses impératifs. ■

Pour toute information complémentaire ou inscription, contactez Luxinnovation GIE: Mme Isabelle SCHLESSER, Tél.: +352 43 62 63 1, E-mail: imt@luxinnovation.lu
Pour en savoir plus sur les techniques de gestion de l'innovation, consultez la rubrique «S'organiser pour innover» sur www.innovation.public.lu et la rubrique «Innovation organisationnelle» sur www.luxinnovation.lu

22 septembre 2005

3^e rencontre interrégionale Transaérospace

L'objectif du projet Transaérospace est de promouvoir le transfert de technologies des secteurs «aéronautique» et «spatial» vers les entreprises de Wallonie, de Lorraine et du Luxembourg, dans le cadre du programme INTERREG III A. De plus, il vise à valoriser les centres industriels et de recherche & développement aéronautique et aérospatial, potentiel présent dans le tissu industriel des 3 pays/régions et aujourd'hui sous-exploité.

Le projet Transaérospace rassemble plusieurs partenaires:

- Création International (Saint-Léger, Belgique);
- le Centre Spatial de Liège (Université de Liège, Belgique);
- les Entreprises Wallonnes de l'Aéronautique (EWA, Wavre, Belgique);
- l'Association Armée Recherche Economie Science (ARES, Lorraine, France);
- Luxinnovation (Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, Luxembourg)

- et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Luxembourg belge (Libramont, Belgique).

La 3^{ème} rencontre interrégionale Cette manifestation a pour but de faciliter l'accès d'un nombre plus important de PME de Lorraine, du Luxembourg et de Wallonie aux secteurs aéronautique et spatial:

- en leur présentant les projets européens dans ce domaine ainsi que les portes d'accès et les résultats possibles;
- en leur exposant des exemples concrets d'opportunités dans les programmes européens (Programme Cadre de Recherche et Développement –PCRD–, Programme de radionavigation GALILEO);
- en leur donnant une visibilité sur les orientations du secteur aéronautique, notamment sur la stratégie d'Airbus;
- en abordant les possibilités offertes par les grappes technologiques (ou clusters) pour la mise en réseau, l'accès aux appels d'offres, etc.



La rencontre est organisée avec le soutien de Interreg III, du FEDER, de la Région wallonne, de la Région lorraine et de Luxinnovation.

Date et lieu:
Le 22 septembre 2005 de 9h45 à 16h00

Chambre de Commerce de Luxembourg, 7 rue Alcide de Gasperi – Luxembourg – Kirchberg

Langue de travail: Français
Modalités de participation:
Les entreprises et centres de recherches belges, lorrains et luxembourgeois travaillant dans (ou intéressés par) les sec-

teurs «aéronautique» et «spatial» sont invités à participer gratuitement, sur inscription obligatoire auprès de Luxinnovation.

Pour toute information complémentaire, contactez Luxinnovation GIE: M. Jean TRIMBOUR
Tél.: +352 43 62 63 1 E-mail: jean.trimbour@luxinnovation.lu. Visitez également: www.transaerospace.org.

6^e Programme Cadre européen de Recherche et Développement

Appel à propositions pour le Transport et l'Énergie (TREN)



La Commission européenne a publié le 8 juillet 2005 un nouvel appel à propositions dans le cadre de son 6^e Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD). Les entreprises et centres de recherche luxembourgeois sont encouragés à soumettre leur proposition.

Activités concernées:

- Domaine thématique prioritaire IV: «Aéronautique et Espace»;
- Domaine thématique prioritaire VI: «Développement durable, changement planétaire et écosystèmes»;
- sous-priorité: «Systèmes énergétiques durables»;

- sous-priorité: «Transports de surface durables».

Budget:

Un budget de 214 millions EUR est alloué à cet appel et réparti comme suit:

- «Aéronautique et Espace»: 53 millions EUR;
- «Systèmes énergétiques durables»: 125 millions EUR;
- «Transports de surface durables»: 36 millions EUR.

Objectifs stratégiques:

Parmi les différents objectifs visés par cet appel, citons notamment:

- «Aéronautique et Espace»: Transport aérien soucieux de l'environnement: Démonstration, modélisation et simulation de la possibilité d'optimiser le transport aérien sur le plan de l'environnement en résolvant les problèmes de bruit et d'émissions;
- «Systèmes énergétiques durables»: Ecobâtiments: Dévelop-

pement et démonstration relatifs à l'efficacité énergétique et à l'utilisation renforcée de solutions énergétiques utilisant les sources renouvelables dans les bâtiments;

- «Transports de surface durables»: Nouvelles technologies et nouveaux concepts pour tous les modes de transport de surface: Mise au point et promotion de générations futures de concepts de véhicules propres, silencieux et économiques pour tous les modes de transport de surface.

Date limite de soumission des propositions:

- 04 novembre 2005 à 17h00 pour «Aéronautique et Espace»
- et 22 décembre 2005 à 17h00 pour «Systèmes énergétiques durables» et «Transports de surface durables».

Les propositions doivent impliquer un partenariat entre au minimum 3 participants de 3 pays différents.

Pour obtenir plus d'informations sur cet appel, contactez Luxinnovation GIE, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche et Point de Contact National pour le 6^e PCRD: M. Jean-Michel LUDWIG, tél.: +352 43 62 63 1, E-mail: jean-michel.ludwig@luxinnovation.lu. Visitez également la rubrique «Appels» sur www.innovation.public.lu

86 millions EUR pour stimuler l'innovation dans la formation professionnelle

L'Union européenne va dégager 86 millions EUR pour stimuler l'innovation dans la formation professionnelle au titre du programme d'action communautaire Leonardo da Vinci qui vise à encourager les projets d'innovation dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Le financement sera réparti entre 295 projets sélectionnés dans 31 pays.

Domaines visés

La série actuelle de projets concerne notamment les sujets suivants:

- la mise au point de nouvelles mesures et de nouveaux instruments destinés à présenter et comparer les qualifications et compétences;
- la multiplication des possibilités de formation professionnelle;
- l'utilisation des TIC dans le cadre de l'apprentissage;
- l'élaboration des supports adéquats de formation/



Leonardo da Vinci

apprentissage pour améliorer les compétences;

- la création d'outils de formation en ligne;
- la formation des enseignants et des formateurs des écoles, universités et entreprises.

Bilan du programme Leonardo da Vinci II

A ce jour, l'Italie arrive en tête des pays bénéficiaires d'un financement au titre de ce programme, avec un total de plus de 64 millions EUR entre 2001 et 2005. Viennent ensuite l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Depuis 2000, le programme Leonardo da Vinci a affecté plus de 500 millions EUR au soutien de quelque 1 700 projets de coopération européens. Cet effort considérable contribue à moderniser les pratiques et systèmes de

formation dans toute l'Europe, et améliore la transparence des qualifications professionnelles sur le marché européen du travail. Ce faisant, le programme Leonardo da Vinci aide directement les citoyens européens à améliorer leurs compétences pour obtenir un emploi de meilleure qualité.

Appel à propositions 2006:

Les projets Leonardo da Vinci II sont sélectionnés sur la base d'appels à propositions. Pour l'appel 2006, la date de clôture pour le dépôt des pré-propositions est fixée au 30 septembre 2005.

Perspectives:

Le programme Leonardo da Vinci II prendra fin en 2006. Par la suite, les activités de formation professionnelle continueront à être soutenues dans le cadre du nouveau programme d'action intégré dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie proposé par la Commission européenne. ■

Pour en savoir plus sur le programme Leonardo da Vinci II, contactez Luxinnovation GIE: Mme Delphine DUSSAIN, Tél.: +352 43 62 63 1, E-mail: delphine.dussain@luxinnovation.lu ou Mme Nathalie SCHIRTZ/Foprogest, Tél.: +352 22 02 68, E-mail: AGN@foprogest.lu

Grand angle sur les nouveautés éditoriales

La période estivale a été mise à profit pour étoffer le contenu du Portail

luxembourgeois de l'innovation et de la recherche, www.innovation.public.lu

Parallèlement aux mises à jour régulières, les rubriques «Liens» et «Publications» ont été entièrement



rafraîchies. L'adaptation des fiches de la rubrique «Acteurs» relatives aux différents organismes et structures d'encadrements actifs dans le domaine de l'innovation et de la R&D au Luxembourg se poursuit également.

Par ailleurs, suite à l'adhésion du Luxembourg à l'Agence Spatiale Européenne (ESA) en tant que membre à part entière le 30 juin 2005, les premières informations sur

les possibilités de participation des entreprises et centres de recherche aux programmes de l'ESA sont désormais disponibles sous «Réaliser un projet de recherche > Financement > Aides européennes».

Pour trouver les autres nouveautés de l'été, comme les «Appels» publiés dans le cadre du 6^e PCRD et du FNR ou encore les nombreux événements et actualités innovation et R&D au Luxembourg et en Europe de l'«Agenda de l'innovation» et de «A la une», les moteurs de recherche du Portail sont à votre disposition. ■

Pour en savoir plus, contactez: Luxinnovation GIE, Mme Marie SOUCIET, tél.: +352 43 62 63 1, E-mail: marie.souciet@luxinnovation.lu, Internet: www.innovation.public.lu

4-5 octobre 2005 – Reims (France)

Participation luxembourgeoise au salon Innovact 2005

Innovact est une manifestation de promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Forum d'échanges pour les jeunes entreprises et les projets innovants européens, Innovact apporte depuis 10 ans des solutions pour leur développement: financement, transfert de technologies, conseil, accompagnement et partenaires.

Chaque année, 200 jeunes pousses européennes sont présentées à 4 000 participants professionnels venant de 18 pays. Plus de 50 000 EUR de prix et un programme de plus de 40 événements (conférences, ateliers, tables rondes...) de haut niveau sont offerts.

Représentation luxembourgeoise

Dans le cadre de ses activités d'accompagnement des projets de création d'entreprises innovantes, Luxinnovation (l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche) tiendra le stand «innovation-recherche au Luxembourg». Pour la 2^e année consécutive, l'Agence y représentera plusieurs jeunes entreprises luxembourgeoises, notamment celles hébergées au centre d'entreprise et d'innovation Ecostart de Foetz.

Focus thématiques

Cette présence sera également l'occasion pour Luxinno-

vation de présenter la grappe technologique SurfMat – qu'elle anime depuis 2002 – lors de la journée thématique «Parcours Matériaux et Innovation».

De plus, Luxinnovation assurera la présentation du Grand-Duché de Luxembourg dans le «Parcours Entreprendre et Innover».

Ce parcours mettra à disposition des participants un espace de réflexion sur l'esprit d'entreprise et le processus de la création des entreprises innovantes. Le grand débat Innovact 2005 portera sur ce thème et fera l'état des lieux de l'esprit d'entreprise en Europe. ■

Pour en savoir plus sur la participation des entreprises luxembourgeoises, contactez Luxinnovation GIE: M. Jean-Michel LUDWIG, tél.: +352 43 62 63 1, E-mail: jean-michel.ludwig@luxinnovation.lu.
Pour consulter le programme complet du salon, visitez: www.innovact.com.

PME



Offrez à votre PME le soutien qui lui manque

Sans le soutien nécessaire, votre projet, comme un oeuf, ne peut tenir seul. La Banque Raiffeisen vous propose des solutions en leasing, prêts, crédits personnalisés ainsi que des conseils financiers sur mesure qui permettront à votre PME de trouver son équilibre.

Banque Raiffeisen  Caisses Raiffeisen
Déi frëndlech Bank

Conjoncture Flash

La conjoncture luxembourgeoise au mois d'août

Le STATEC vient de publier son analyse sur l'état de la conjoncture luxembourgeoise. Il en ressort qu'en 2004, 665 faillites d'entreprises ont été prononcées par les tribunaux de commerce luxembourgeois, soit +1,8 % par rapport à 2003. Les progressions les plus fortes ont été observées au niveau de l'Horeca (+42 %) et de l'industrie (+31 %). La construction et le commerce par contre notent une baisse de 11 % chacun. En nombre de personnes, c'est pourtant la construction qui, avec 703 personnes licenciées suite à une faillite (40 % du total), est en tête du peloton.

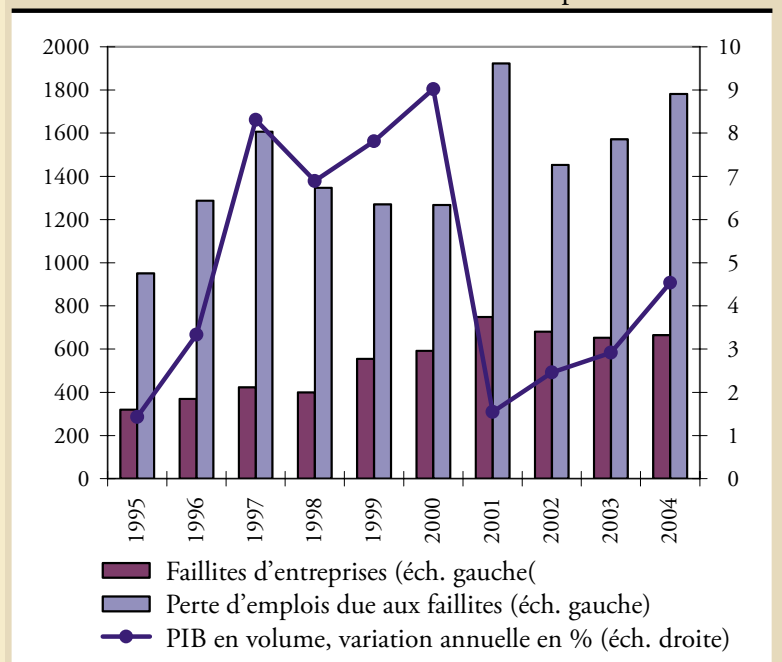
Sur la période 1995-2001, et à l'exception de l'année 1998, le nombre de faillites d'entreprises, a continuellement augmenté (+16 % en moyenne par an). Il est passé de 320 unités en 1995 à 750 en 2001. Puis, sur les trois dernières années, il s'est stabilisé à quelque 660 entreprises en moyenne.

L'année 2001, année où la croissance économique luxembourgeoise était tombée au plus bas (de 9,0 % en 2000 à seulement 1,5 % en 2001), fut marquée par une forte hausse du nombre de faillites (+26,5 %). 1.923 personnes ont perdu leur emploi suite à ces faillites, ce qui représente une augmentation de 52 % par rapport à l'année 2000. Les branches «Commerce», «Transports et Communications» et «Immobilier, location et services aux entreprises» en particulier ont pâti d'une forte augmentation des faillites cette année-là.

Après l'année décevante de 2001, les années 2002 et 2003 notent une baisse du nombre de faillites (-9,2 % en 2002 et -4,1 % en 2003). Cependant, les entreprises concernées occupent plus de personnel que sur les années antérieures. Ainsi,

ments sont généralement effectués sur plusieurs mois, une nouvelle méthodologie est appliquée à partir de 2003, c'est-à-dire que l'on retient le «nombre d'emplois le plus important sur les 3 derniers mois avant la clôture définitive de l'entreprise».

Faillites d'entreprises 1995-2004



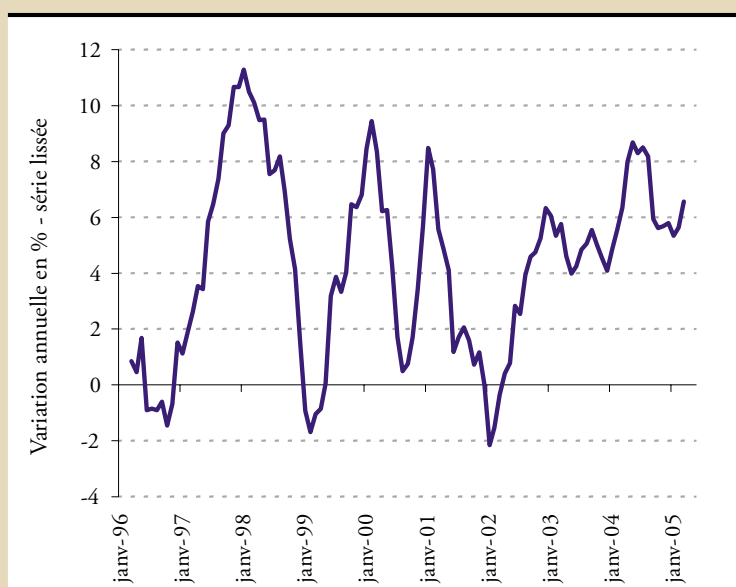
le nombre d'emplois perdus à la suite de faillites est passé de 1.453 personnes en 2002 à 1.782 en 2004, soit une croissance de 8,2 % en 2003 et de 13,4 % en 2004.

Il faut pourtant noter que les données relatives à l'emploi, issues des fichiers de la sécurité sociale, sont «les dernières disponibles» pour les années 1995 à 2002. Comme les licenci-

■ Commerce: nombreuses faillites

Sur toute la période observée (1995 à 2004), c'est la section «Commerce» qui compte pour presque 40 % des faillites, dont majoritairement des entreprises actives dans le commerce de gros. En moyenne, 18 % des faillites sont issues de la branche «Immobilier, location et services aux entreprises», la construction

Industrie Production par jour ouvrable dans l'industrie



les 5 premiers mois de 2005 et le constat est tout aussi décevant au niveau du chiffre d'affaires, qui diminue de 5,4 % sur la même période.

Tout comme en 2004, c'est surtout du côté du génie civil que le recul est le plus important (-16,7 %) tandis que le bâtiment parvient globalement (-0,4 %) à maintenir son niveau d'activité par rapport à l'année passée.

Concernant le bâtiment, on observe toujours une progression confortable au niveau de la construction résidentielle, mais du côté du secteur nonrésidentiel, les résultats sont largement en retrait par rapport au début 2004.

■ Commerce: en recul sur le début de l'année

Les données provisoires concernant les résultats de chiffre d'affaires du commerce luxembourgeois marquent une légère baisse du volume d'activité sur la période de janvier à mai 2005.

Hormis pour le domaine du commerce dit «automobile» (vente et réparation de véhicules, vente de carburants au détail) qui reste sur un niveau de croissance

et l'horeca représentent 13 % chacun, les «Transports et Communications» 6 %, le secteur financier 5 % et l'industrie et les autres services 2 % chacun. Pourtant, en ce qui concerne les emplois perdus, c'est la construction qui débauche le plus (467 emplois perdus suite à une faillite d'entreprise en moyenne sur cette période), puis viennent le commerce (325 personnes en moyenne) et la branche «Immobilier, location et services aux entreprises» (206 emplois).

■ Industrie: bons résultats sur le début d'année

D'après les résultats des enquêtes d'activité effectuées auprès des industriels luxembourgeois, la production par jour ouvrable progresse de 6,5 % sur les 5 premiers mois de l'année 2005.

Malgré un repli de la production sidérurgique sur cette période (-25 % par rapport à 2004), les autres activités restent très bien orientées, en particulier pour ce qui concerne les industries de l'énergie (+17 %) et des biens d'équipement (+19 %).

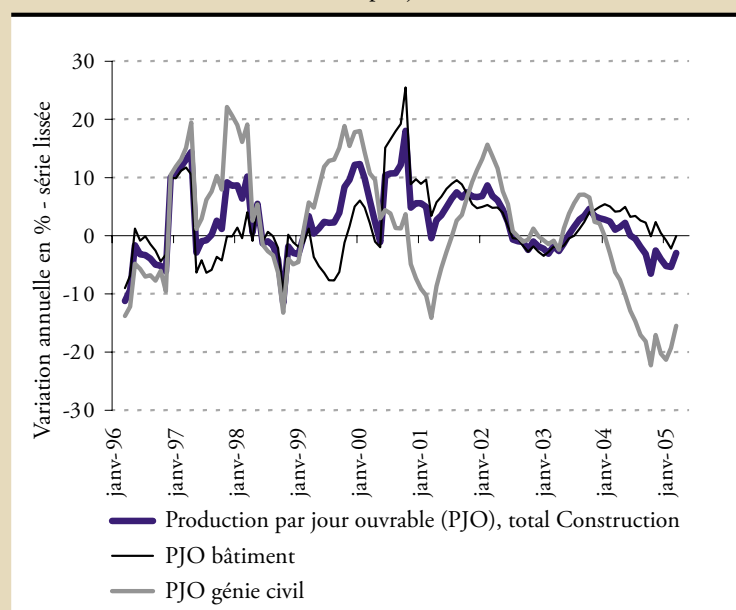
Il est cependant difficile de parier sur un profil aussi dynamique pour les mois suivants.

Les enquêtes d'opinion révèlent en effet un pessimisme accru des entrepreneurs depuis la fin du premier trimestre, ce qui devrait se répercuter assez rapidement sur les résultats de production.

■ Construction: moins d'activité

La production par jour ouvrable dans la construction affiche une baisse annuelle de 3,5 % sur

Construction Production par jour ouvrable dans la construction



appréciable, l'ensemble du secteur semble affronter une conjoncture morose.

Le commerce de gros en particulier (qui représente environ 2/3 de l'ensemble de cette branche) semble particulièrement atteint en ce début 2005, après deux années relativement fructueuses.

Les données les plus récentes

son ensemble, la progression de l'emploi est d'ailleurs plus élevée dans les activités autres que bancaire (intermédiaires et auxiliaires financiers, plus de 8 % de croissance).

L'emploi bancaire semble redémarrer également au niveau international depuis la fin 2004. Après trois années difficiles, marquées

les entreprises du secteur bancaire bénéficient de la reprise au niveau mondial.

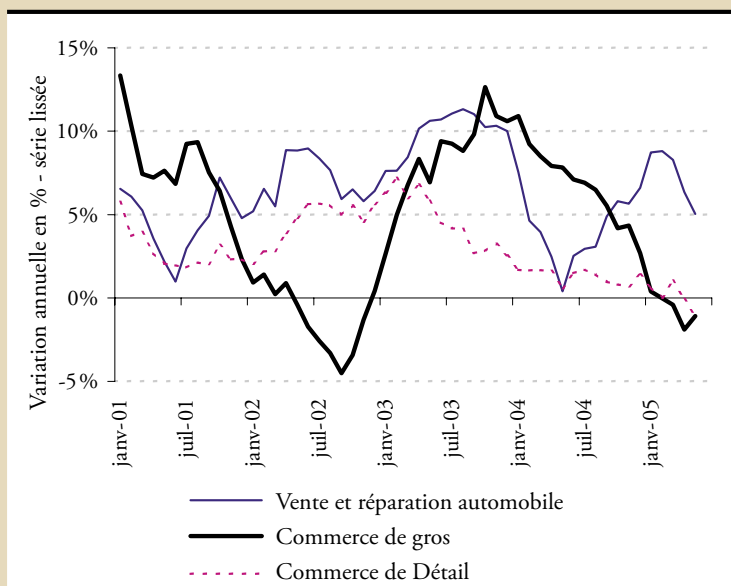
■ Le taux d'inflation atteint 2,6% en juillet

En juillet 2005, l'indice des prix à la consommation a connu un recul de 0,64 %, qui s'explique par les soldes d'été. Établi «hors soldes», l'indice aurait marqué une progression très importante de l'ordre de 0,45 %.

Les prix pétroliers ont été un facteur déterminant pour l'évolution de l'indice. En effet, après le recul temporaire du mois précédent, ils ont en moyenne marqué en juillet une progression de 7,9 %, soit de loin la plus forte hausse mensuelle constatée en 2005. Au contraire, l'évolution mensuelle des prix de l'ensemble des autres biens et services, considérée «hors soldes», a été très modérée, de l'ordre de +0,1 %. L'impact des soldes a été sensiblement le même que sur les années précédentes.

En raison de la forte progression des prix pétroliers, le taux de l'inflation sur 12 mois, qui était tombé de 2,39 % en mai à 2,18 % en juin, est passé à 2,57 % en juillet 2005, soit le niveau le plus élevé constaté

Commerce Chiffre d'affaires en volume dans le Commerce



sont cependant susceptibles de subir des révisions substantielles au cours des prochains mois et il faut rester prudent quant à leur interprétation.

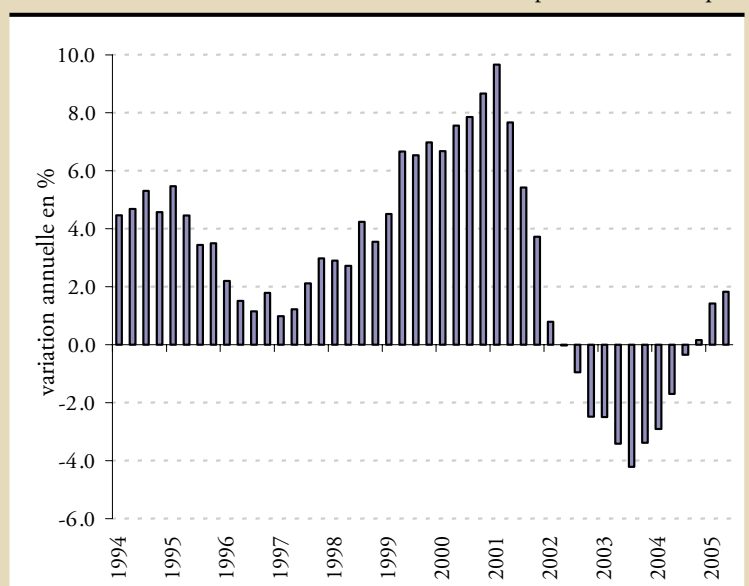
■ L'emploi bancaire poursuit sa croissance

Avec 22 880 emplois recensés à la fin du 2^{ème} trimestre 2005, les effectifs salariés du secteur bancaire poursuivent leur croissance. La hausse est de 0,7 % sur un trimestre (soit une progression identique à celle du 1^{er} trimestre 2005) et de 1,8 % sur un an.

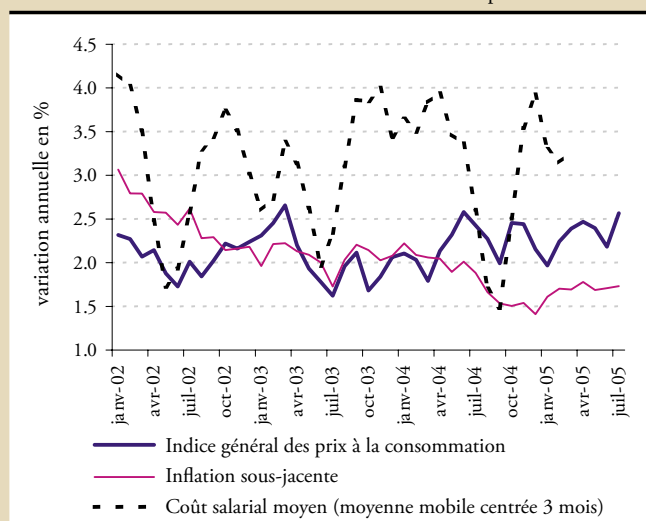
Si ces résultats sont encourageants, il faut cependant noter que cette croissance de l'emploi bancaire reste inférieure à celle de l'emploi salarié total (environ 3 % en rythme annuel). Au niveau du secteur financier dans

par des politiques de réductions de coûts (de personnel et autres),

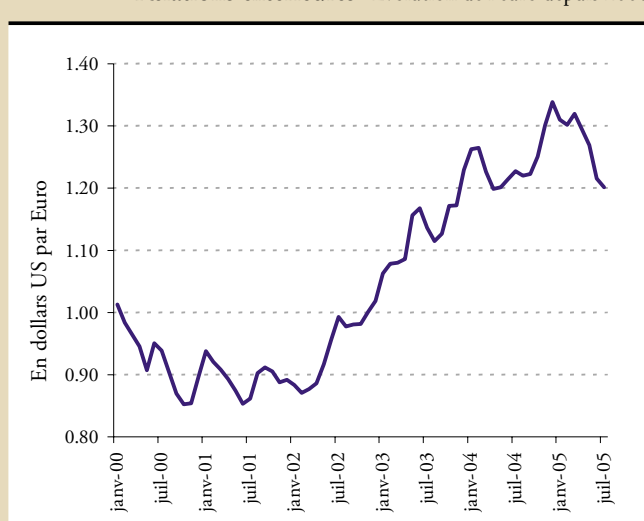
Secteur financier et autres services marchands Evolution de l'emploi dans les banques



Inflation - Salariés Indices des prix et coût salarial



Relations extérieures Evolution de l'euro depuis 2000



depuis juin 2004. L'inflation sous-jacente s'est par contre maintenue à 1,7%, soit au même niveau que depuis le mois de mai.

■ L'euro au plus bas depuis un an

Après avoir atteint son point haut en fin d'année 2004, à près de 1,35 USD, l'euro a entamé une lente décrue. Il bute toutefois sur le seuil de 1.20 USD, un niveau qu'il n'a pas franchi (ou alors sur

des laps de temps assez courts) depuis la fin 2003.

La remontée de l'euro à partir de 2002 est souvent imputée à l'expansion des déficits américains (fédéral et de la balance des paiements, communément appelés «déficits jumeaux»). Le mouvement récent d'appréciation du dollar – ou de dépréciation de l'euro – est plutôt dû à des facteurs conjoncturels tels que l'écart de croissance en faveur des Etats-

Unis et la politique de resserrement monétaire de la Banque centrale américaine.

A plus de 1,20 USD, le niveau de l'euro reste cependant historiquement élevé, ce qui pénalise d'un côté les exportations européennes vers les pays de la zone dollar, mais rend en revanche les importations originaires de ces pays meilleur marché (et permet notamment d'alléger la facture pétrolière). ■

Communiqué par le Service central de la statistique et des études économiques (STATEC), B.P. 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 478-1, fax: 46 42 89, e-mail: info@statec.etat.lu, Internet: www.statistiques.public.lu

STATEC

Production industrielle: + 2,4% au second trimestre 2005

Le STATEC vient de publier les résultats des enquêtes mensuelles de l'activité dans l'industrie et la construction pour le deuxième trimestre de 2005.

Malgré un euro fort par rapport au cours du dollar et un environnement économique terne

dans les pays voisins, peu propices à nos exportations, l'industrie luxembourgeoise a pu accroître sa production (corrigée des variations saisonnières) de 2,4% par rapport au premier trimestre de l'année en cours. L'indice de la production sidérurgique, bien qu'étant en forte baisse par rap-

port à 2004, a connu une reprise au second trimestre 2005 (+ 5,0% par rapport au 1^{er} trimestre). Les autres branches industrielles sont restées, avec 2,2%, légèrement en-dessous de la moyenne.

Comparé au premier semestre de l'année 2004, l'indice de la production industrielle, corrigé

ÉCONOMIE

Indices de la production - Base 100 en 2000 (taux de variation en %)	2005/2004 (1)	Par rapport au trimestre précédent (2)
Industrie	4,9	2,4*
Industrie hors sidérurgie	9,1	2,2
Sidérurgie	-25,4	5,0
Biens intermédiaires	-4,5	-2,6
Biens d'équipement	14,7	3,0
Biens de consommation	3,7	0,7
Biens énergétiques	35,2	21,1
Construction	-3,6	2,2*
dont: Bâtiement	-0,1	1,9
dont: Génie civil	-15,4	3,5

(1): moyenne 6 mois/mêmes mois de l'année précédente (corrigée des inégalités des jours ouvrables, cjo)

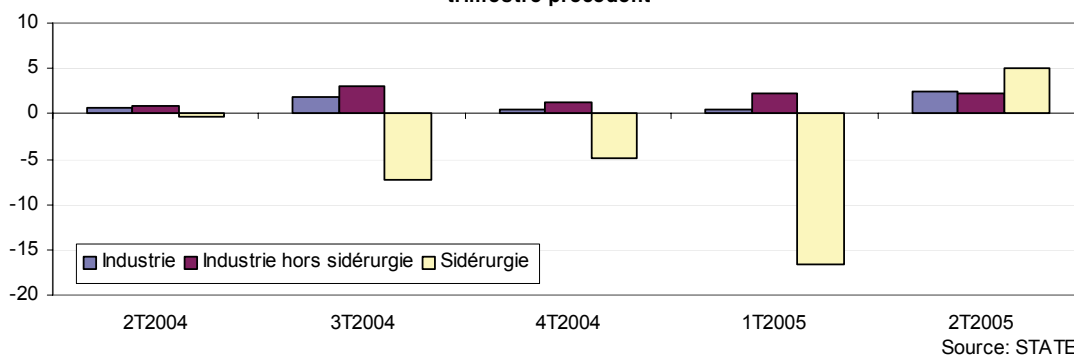
(2): 2^e trimestre 2005/trimestre précédent (corrige des variations saisonnières, cvs)

électroniques, la chimie et le caoutchouc, dont les taux de variation restent élevés (entre 5,5 et 9,3 %).

Comparée au premier semestre 2004, l'activité dans la construction a baissé au cours des six premiers mois de l'année en cours (-3,6 %). Le sous-secteur du génie civil est sévèrement touché (-15,4 %), tandis que l'activité dans les autres corps de métier a stagné. Au cours du second trimestre – et par rapport

Production industrielle corrigée des variations saisonnières

Variation en % par rapport au trimestre précédent



de l'inégalité du nombre de jours ouvrables, a augmenté de 4,9 % au cours des six premiers mois de l'année 2005. Pendant cette même période, l'activité de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise, qui continue sa mutation structurelle, a diminué d'un quart (-25,4 %). Vu son poids restreint dans le total du secteur industriel, cette baisse a été largement compensée par la belle performance des autres branches industrielles qui, avec 9,1 %, ont connu une forte expansion.

En analysant les différentes branches industrielles, on remarque que l'activité a évolué de façon très hétérogène au cours du premier semestre 2005 par rapport à la même période

de l'année précédente. Ainsi, comme signalé dans l'alinéa précédent, la sidérurgie a fortement diminué, tout comme la première transformation de l'acier (-11,6 %), la fabrication de matériaux de construction (-8,4 %) et l'extraction des pierres (-7,9 %). Dans toutes les autres branches industrielles, l'activité a été en hausse. Parmi celles-ci, signalons ici tout particulièrement le secteur énergétique (+ 35,2 %), qui semble profiter largement des effets de la libéralisation des marchés, le matériel de transport et autres industries (+ 30,1 %), les machines et équipements (+18,2 %), l'alimentation (+14,8 %) ainsi que les équipements électriques et

au premier trimestre 2005 – la production corrigée des variations saisonnières dans la construction a néanmoins augmenté de 2,2 %. Ce bon résultat s'explique surtout par une reprise notable des activités du génie civil (+ 3,5 %) après plusieurs trimestres de baisse consécutifs.

Le coût salarial unitaire (CSU) nominal de l'industrie luxembourgeoise, critère de compétitivité, s'est amélioré de 3,1 % au cours du premier semestre. Par contre, et sur la même période, le CSU s'est dégradé de 7,2 % dans le secteur de la construction. Ceci est causé par l'augmentation des coûts salariaux alors que la production a diminué.

NOTES

* agrégation des deux composantes désaisonnalisées

La publication Indicateurs rapides – Série B est disponible au STATEC, b.P 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 478-4219, fax: 46 42 89, e-mail: info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse www.statistiques.public.lu

L'emploi salarié intérieur: +3,2 % au 1^{er} trimestre 2005

Le STATEC vient de publier l'emploi salarié intérieur de la série L des indicateurs rapides. Les calculs sont basés sur le nombre de salariés affiliés à la Sécurité sociale.

l'emploi salarié résident s'établit à +1,5 % (contre +0,7 % au 1^{er} trimestre 2004) alors que l'emploi frontalier progresse de 5,8 % (contre 3,9 % au 1^{er} trimestre 2004). A l'instar de l'année précédente, ce

frontalier allemand connaît un léger recul alors que l'emploi frontalier belge et français s'accélère par rapport à la même période en 2004.

L'emploi salarié féminin résident enregistre une progression de 2,6 % contre 0,8 % pour l'emploi masculin résident alors que chez les frontaliers, ce sont les hommes qui affichent une croissance supérieure à celle des femmes (5,9 % contre 5,5 %).

L'emploi salarié intérieur masculin (comptant 179.462 personnes à fin mars 2005) se décompose en 56,0 % de résidents, 21,5 % de frontaliers français, 12,5 % de frontaliers belges et 10,0 % de frontaliers allemands. Chez les femmes, ces proportions sont de respectivement 65,6 %, 19,7 %, 8,0 % et 6,7 %.

Fin mars 2005, la structure de l'emploi salarié intérieur, qui compte à cette date 287.419 personnes dont 116.070 frontaliers, s'établit comme suit:

Taux d'accroissement moyen de l'emploi salarié intérieur T1/2005/T1 2004		
Emploi salarié total:	Ensemble	3,2 %
	Femmes	3,6 %
	Hommes	3,0 %
Résidents:	Ensemble	1,5 %
	Femmes	2,6 %
	Hommes	0,8 %
Frontaliers:	Ensemble	5,8 %
	Femmes	5,5 %
	Hommes	5,9 %

Au 1^{er} trimestre 2005, l'emploi salarié intérieur (incluant les frontaliers étrangers travaillant au Luxembourg et excluant les fonctionnaires des institutions internationales et les luxembourgeois travaillant à l'étranger) croît de 3,2 % par rapport à la même période de l'année précédente, passant de 276.815 à 285.699 personnes.

Sur ces 8.884 emplois créés en net, 2.586 (soit 29 %) sont occupés par les résidents et 6.298 (soit 71 %) par les frontaliers. Le taux de croissance trimestriel moyen de

sont toujours les frontaliers venant d'Allemagne qui enregistrent le taux de croissance le plus important (+9,0 % contre 5,2 % pour les frontaliers français et 4,5 % pour les belges). Notons cependant que le rythme de croissance de l'emploi

Proportion de femmes:	37,6 %
Proportion de frontaliers:	40,4 %
Ventilation des frontaliers par pays de résidence:	
Allemagne	8,7 %
Belgique	10,8 %
France	20,8 %

La publication (Indicateur rapide série L est disponible au STATEC, b.p 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 478-4219, fax: 46 42 89, e-mail: info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse www.statistiques.public.lu



Crédit et Investissement

SNCI: modifications au niveau du prêt à moyen et long terme

Le Conseil de gouvernement a récemment adopté le projet de règlement grand-ducal devant fixer les conditions générales des prêts à moyen et long terme prévus à l'article 4 de la loi modifiée du 2 août 1977 portant création d'une Société nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI).

Afin d'augmenter l'attrait de l'instrument du prêt à moyen et long terme accordé par la SNCI,

il est proposé d'y apporter un certain nombre de modifications qui visent à:

- élargir au maximum le cercle des bénéficiaires potentiels d'un prêt à moyen et long terme en portant la limite inférieure du montant d'un prêt à moyen et long terme de 5.000.000 anciens flux à 25.000 euros et en portant le niveau de fonds propres des entreprises bénéficiaires exigé

par la loi organique de la SNCI de 20.000.000 anciens flux à 25.000 euros,

- inclure les terrains et les actifs intangibles amortissables dans les investissements éligibles au financement,
 - prévoir explicitement que les reprises d'entreprises constituent également des investissements éligibles.
- (communiqué par le ministère de l'Etat/SIP) ■

Conjoncture européenne

Enquête Eurochambres 2006: Envoi des questionnaires en octobre

L'association des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes Eurochambres va procéder cette année à la 13^e édition de l'enquête annuelle sur la conjoncture européenne.

Au Grand-Duché, cette enquête est dirigée et réalisée par la Chambre de Commerce en collaboration avec l'ILRES, qui effectuera la collecte des données par téléphone auprès de quelque 1.000 entreprises au cours de la 2^e et de la 3^e semaine d'octobre 2005. Les entreprises faisant partie de l'échantillon retenu (c-à-d. les entreprises ayant plus de 10 salariés) vont recevoir pour information

le questionnaire afférent début octobre.

L'objectif de l'enquête est de connaître l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique des entreprises en 2005 par rapport à 2004. Par ailleurs, les enquêteurs demandent aux dirigeants d'entreprise de s'exprimer quant aux perspectives économiques pour l'année 2006. Au Grand-Duché, cette enquête est actuellement la seule à prendre en compte les prévisions de tous les secteurs d'activité de l'économie (hormis l'agriculture, la santé et l'administration publique). Par ailleurs, la qualité de l'enquête Eurochambres est très bonne et les résultats en décou-

lant sont statistiquement significatifs et représentatifs.

Le succès de l'enquête dépend largement de la participation des entreprises questionnées. Les dernières années, quelque 90 % des entreprises luxembourgeoises choisies avaient participé à l'enquête et ont contribué, par cette voie, au succès de l'enquête Eurochambres au Luxembourg.

Les résultats de l'enquête 2006 seront publiés dans le Merkur 10/2005 et pourront être consultés à partir de décembre sur le site Internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu) et d'Eurochambres (www.eurochambres.be). ■

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Carlo Thelen, Membre du comité de direction de la Chambre de Commerce (tél.: 42 39 39 - 351, e-mail: eco@cc.lu).

Amélioration de la confiance des consommateurs en août 2005

L'indicateur de confiance des consommateurs établi par la BCL a progressé en août 2005, affichant une valeur de +4 après avoir atteint une valeur de +2 en juillet. L'évolution observée en août 2005 s'ex-

plique par l'orientation positive des quatre composantes de l'indicateur de confiance, en particulier des anticipations sur douze mois relatives à la capacité à épargner et au chômage. La contribution positive des deux autres

composantes, à savoir les anticipations sur douze mois relatives à la situation financière des ménages et à la situation économique générale, a été moindre. (Communiqué par la BCL le 24 août 2005) ■

5 octobre 2005

Conférence «Le Microcrédit et vous...»

2005 a été déclarée par l'ONU «Année Internationale du Microcrédit». Aujourd'hui, on ne prête plus seulement aux riches. Grâce au microcrédit, technique qui permet de financer les mini-projets des plus démunis, les quelque 500 millions de personnes qui, de par le monde, sont coupées de tout accès au financement peuvent désormais bénéficier d'aides financières diverses.



Dans le cadre de ses activités de communication sur les évolutions du monde des affaires, la Jeune Chambre Economique du Grand-Duché de Luxembourg (JCEL) en partenariat avec la Chambre de Commerce de Luxembourg organise une conférence tout public sur le microcrédit, qui se déroulera le mercredi 5 octobre de 18h à 20h à la Chambre de Commerce de Luxembourg.

Mieux vous écouter,
mieux vous guider !

ESPACE ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite



Espace Entreprises 7, rue Alcide de Gasperi L-2981 Luxembourg Tél.: + 352 42 39 39 - 330 Fax: + 352 43 83 26 entreprises@cc.lu www.cc.lu

ÉCONOMIE

Cette conférence se déroulera en préambule de la semaine de la microfinance organisée mi-octobre par la Table ronde «microfinance» du Gouvernement luxembourgeois et avec le soutien de

celle-ci. L'objectif de cet événement est, d'une part, d'informer le grand public sur les différentes notions couvertes par la microfinance, dont le microcrédit en particulier, et, d'autre part, de lui

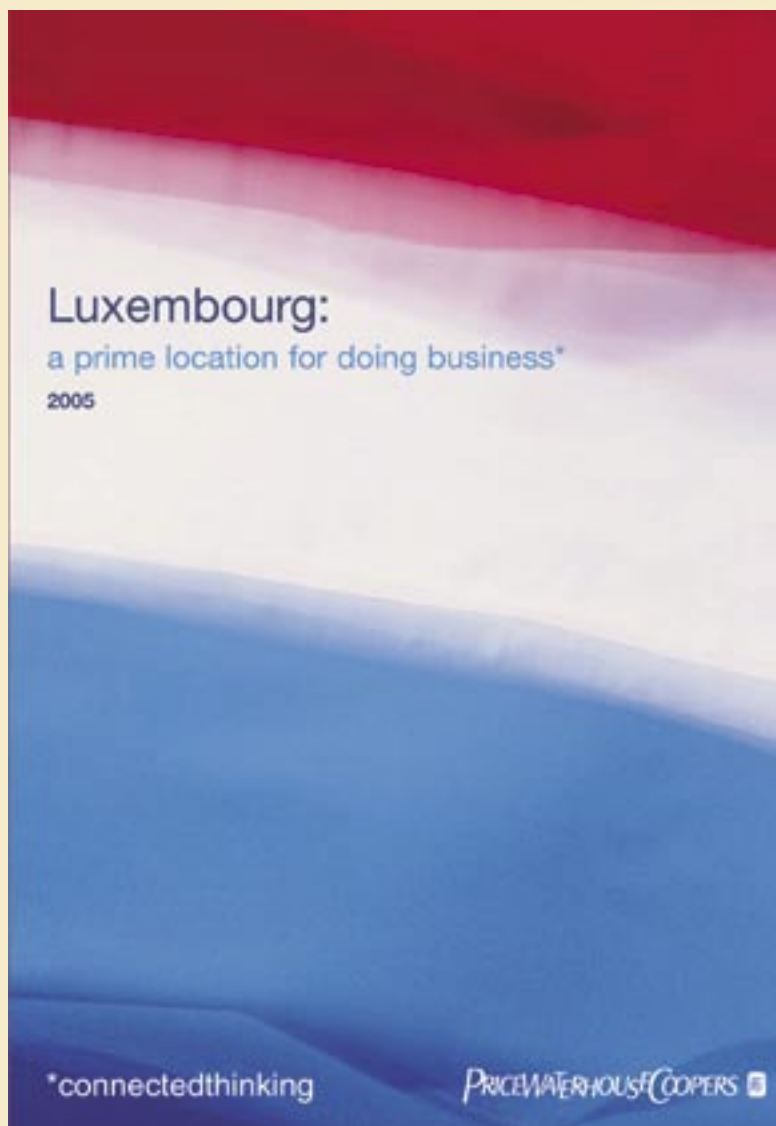
exposer les possibilités à sa disposition pour s'impliquer concrètement dans le développement de la microfinance.

La conférence sera suivie d'un cocktail. ■

Pour tout renseignement complémentaire et/ou pour s'inscrire à la conférence, veuillez contacter les organisateurs, par courrier à l'adresse suivante: microfinance@jcluxembourg.com

PricewaterhouseCoopers

Luxembourg: a prime location for doing business



Après le succès de la première édition de la brochure «Luxembourg: a prime location for doing business», PricewaterhouseCoopers Luxembourg vient de présenter l'édition 2005 qui innove en détaillant les diverses opportunités qu'offre le Luxembourg aux entreprises étrangères.

Cette publication a pour objectif d'exposer aux décideurs étrangers l'intérêt d'implanter certaines activités opérationnelles de leurs entreprises au Luxembourg. Pour les sociétés industrielles ou commerciales, 4 opportunités majeures sont examinées, dont le centre européen d'administration des factures et paiements, et un centre européen de distribution. D'autres opportunités offertes aux sociétés High-Tech ou Bio-Tech, ainsi qu'aux institutions financières, y sont abordées.

La brochure «Luxembourg: a prime location for doing business» passe également en revue les 10 facteurs clés qui différencient le Luxembourg. La position géographique stratégique et la qualité du dialogue avec les autorités constituent deux éléments clés qui présentent, pour

le futur, un potentiel d'attractivité très élevé.

Parmi les facteurs peu connus, la qualité et l'efficacité des services logistiques liés au fret aérien participent aujourd'hui

à l'attractivité et au développement du Grand-Duché.

Enfin, pour répondre aux interrogations des décideurs étrangers quant aux indicateurs clés dans le choix de la localisation d'une activité, l'édition

2005 de cette brochure met en avant des données récentes et actualisées sur les différents coûts ainsi que sur la stabilité du système réglementaire et fiscal. ■

Cette publication est actuellement disponible en anglais et le sera en français et en allemand à l'automne.


Elle peut être obtenue sur simple demande au numéro de téléphone suivant (+352) 49 48 48 6073

ou téléchargée sur les sites www.pwc.com/lu et www.cc.lu

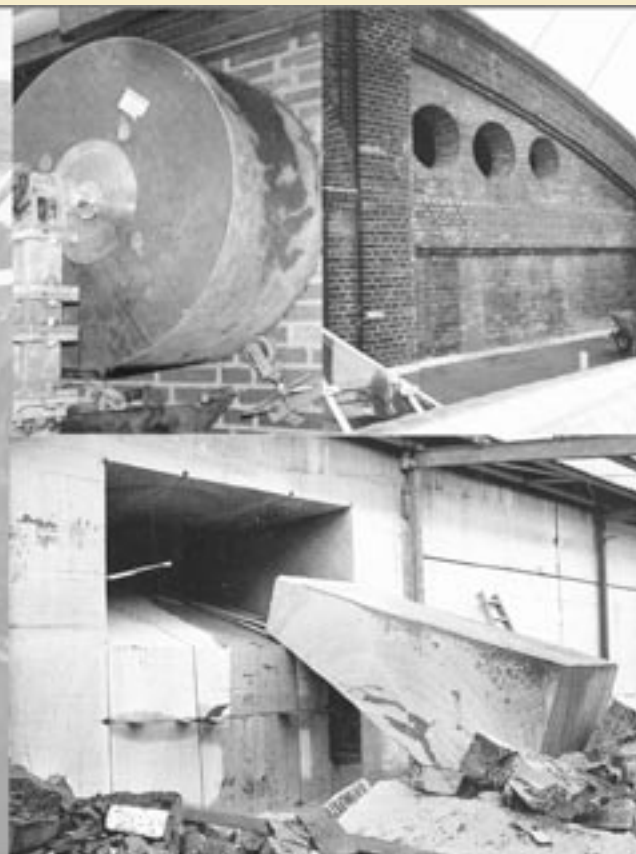
 **FORAGE ET SCIAGE DU BETON ARME**

 **DEMOLITION PAR CROQUAGE ET VERINAGE**

 **TOUTES SORTES D'ANCRAGES**

 **PONÇAGE ET FRAISAGE BETON**

 **ASSECHEMENT DE BATISSES**



Foralux s.à r.l. z.i. L-8287 Kehlen
Tél: +352 30 71 52 Fax: +352 30 71 58
www.foralux.lu contact@foralux.lu



FORA S.A.R.L.
LUX
FORAGE ET SCIAGE
BETON

L'UEL face à l'adoption directrices intégrées l'emploi

Le Plan d'action national pour la croissance et l'emploi figurera parmi les dossiers brûlants de la rentrée politique de cet automne. Dans le cadre du processus de Lisbonne, les Etats membres de l'Union Européenne sont en effet appelés à établir leur Plan d'action national dans le courant de l'automne, la date pour la remise du plan luxembourgeois ayant été reportée à la mi-novembre 2005. Au niveau national, le Comité de coordination tripartite sera saisi de cette tâche et il incombera donc aux partenaires sociaux d'y apporter leur part de contribution. Les plans d'action nationaux, qui seront établis sur la base des lignes directrices intégrées, serviront d'instrument aux Etats membres pour la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale.

C'est sous présidence luxembourgeoise que le Conseil européen des 16 et 17 juin 2005 a approuvé les lignes directrices pour la croissance et l'emploi 2005-2008, constituées des grandes orientations des politiques économiques qui assurent la cohérence économique générale des trois dimensions de la stratégie de Lisbonne, et des lignes directrices pour l'emploi. Ce résultat fait suite à la

volonté du Conseil exprimée en mars 2005, de relancer la stratégie de Lisbonne et de procéder à un recentrage des priorités sur la croissance et l'emploi. Pour atteindre cet objectif, il a reconnu la nécessité de mobiliser davantage tous les moyens nationaux et communautaires appropriés dans les trois dimensions économique, sociale et environnementale de la stratégie et de développer des synergies entre elles. Cette



nouvelle approche permet d'articuler de manière dynamique et cohérente à la fois les politiques macroéconomiques, microéconomiques et de l'emploi autour

des lignes pour la **croissance** et **2005-2008**



Etats membres tout en intégrant les trois dimensions de la stratégie communautaire.

Pour sa part, la Commission européenne a présenté un programme communautaire de Lisbonne couvrant l'ensemble des actions à entreprendre au niveau de l'Union européenne. Ce programme traduit la détermination des responsables politiques de l'Union à augmenter la compétitivité de l'économie au moyen d'une croissance économique durable, garante de la création d'emploi et du maintien de la protection sociale et environnementale à un niveau élevé.

L'UEL ¹⁾ soutient la fusion des lignes directrices «Grandes orientations de politique économique» avec les lignes directrices «Emploi». Cette fusion renforce l'interdépendance des politiques macroéconomiques, microéconomiques et de l'emploi et répond globalement aux défis qui se posent à l'économie européenne en général et à l'économie nationale en particulier.

Les grands axes de réflexion et d'action ancrés dans ces lignes intégrées rejoignent en effet les thèmes que les organisations patronales luxembourgeoises ont mis en avant dans le cadre des discussions menées au sein du Comité de coordination tripartite et dont le bien-fondé a d'ailleurs été corro-

de vingt-quatre lignes directrices intégrées (voir encadré).

A la lumière du calendrier proposé par la Commission, les Etats membres sont dorénavant appelés

à mettre en place des programmes ambitieux de réforme sur la base des lignes directrices intégrées qui répondent à la situation et aux besoins spécifiques des

NOTES

L'UEL regroupe les organisations suivantes:

- Association des Banques et Banquiers, Luxembourg
- Association des Compagnies d'Assurances
- Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
- Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg
- Confédération Luxembourgeoise du Commerce
- Fédération des Artisans
- Fédération des Industriels Luxembourgeois
- Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers



Lignes directrices intégrées 2005-2008 pour la croissance et l'emploi

1. Garantir la stabilité économique pour une croissance durable
2. Sauvegarder la pérennité économique et budgétaire, préalable à la création d'emplois plus nombreux
3. Favoriser une affectation efficace des ressources, orientée vers la croissance et l'emploi
4. Veiller à ce que l'évolution des salaires contribue à la stabilité macroéconomique et à la croissance
5. Renforcer la cohérence des politiques macroéconomiques, structurelles et de l'emploi
6. Contribuer au dynamisme et au bon fonctionnement de l'UEM
7. Accroître et améliorer les investissements dans la recherche-développement en particulier dans le secteur privé
8. Faciliter l'innovation sous toutes ses formes
9. Faciliter la diffusion et l'usage efficace des TIC et construire une société de l'information pleinement inclusive
10. Renforcer les avantages compétitifs de sa base industrielle
11. Encourager l'utilisation durable des ressources et renforcer les synergies entre la protection de l'environnement et la croissance
12. Développer et approfondir le marché intérieur
13. Assurer l'ouverture et la compétitivité des marchés à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe, récolter les fruits de la globalisation
14. Rendre l'environnement des entreprises plus compétitif et encourager l'initiative privée grâce à l'amélioration de la réglementation
15. Encourager une culture plus entrepreneuriale et créer un environnement plus favorable aux PME
16. Étendre, améliorer et relier les infrastructures européennes et achever les projets transfrontaliers prioritaires
17. Appliquer des politiques de l'emploi visant à atteindre le plein-emploi, à améliorer la qualité et la productivité du travail et à renforcer la cohésion sociale et territoriale
18. Favoriser une approche fondée sur le cycle de vie à l'égard du travail
19. Créer des marchés du travail qui favorisent l'insertion, augmenter l'attractivité du travail, rendre le travail financièrement attrayant pour les demandeurs d'emploi, y compris pour les personnes défavorisées et les inactifs
20. Améliorer la réponse aux besoins du marché du travail
21. Favoriser la flexibilité en la conciliant avec la sécurité de l'emploi et réduire la segmentation du marché du travail, en tenant dûment compte du rôle des partenaires sociaux
22. Assurer une évolution des coûts du travail et des mécanismes de fixation des salaires favorable à l'emploi
23. Accroître et améliorer l'investissement dans le capital humain
24. Adapter les systèmes d'éducation et de formation aux nouveaux besoins en matière de Compétences

NOTES

2) Lionel Fontagné, Professeur de Sciences économiques à l'Université de Paris I (Sorbonne)

3) Professor Michael E. Porter, Institute for Strategy and Competitiveness, Harvard Business School

boré par le rapport du professeur Fontagné²⁾ et plus récemment par une analyse du professeur Michael E. Porter³⁾.

L'UEL continuera donc à contribuer activement au débat entamé au sein du Comité de coordination tripartite portant sur la compétitivité de l'écono-

mie nationale en vue de conclure, sur la base des lignes directrices intégrées, un pacte pour l'innovation et la croissance tel qu'il a été annoncé par les autorités gou-

vernementales compétentes. Il est évident que les conclusions tirées dans ce contexte serviront d'orientation aux acteurs qui seront appelés à établir le futur plan d'action national.

La continuation de ce débat est d'autant plus urgente que maints agrégats économiques et indicateurs sociaux témoignent

d'une perte d'attractivité du site économique luxembourgeois, études comparatives internationales à l'appui.

L'UEL est convaincue que l'évolution économique, la pérennisation du modèle social tout comme le renforcement de la cohésion sociale dans notre pays sont largement tributaires du dévelop-

pement d'une politique cohérente de croissance et d'emploi. Elle s'attend à ce que le Luxembourg saisisse cette opportunité pour se donner les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie de réforme ambitieuse dans les domaines prioritaires de l'innovation, de la croissance et de l'emploi. (Communiqué par l'UEL) ■

8 juillet 2005

Assemblée générale ordinaire de la **clc**

Le 8 juillet 2005 a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la clc (Confédération luxembourgeoise du commerce). Après une première partie statutaire, la clc a eu le plaisir d'accueillir M. Mario Mensing (CIMA GmbH) pour une conférence intitulée «City-Management: Les tendances».

Dans son allocution de bienvenue M. Erny Lamborelle, Président de la clc, a souligné qu'un accroissement du PIB plus important au Luxembourg que dans les pays voisins risque aujourd'hui de masquer la perte de compétitivité de l'économie luxembourgeoise. Le coût de la main d'œuvre, attisé par des automatismes tels que l'évolution de l'indice du coût de la vie ou encore le salaire social minimum, devient dès lors un argument clé dans les décisions stratégiques des entreprises. Le deuxième élément qui menace la performance de l'économie luxembourgeoise est le taux d'inflation bien trop important par rapport aux moyennes de l'UE.

M. Lamborelle a ensuite fait le point sur le secteur des transports de marchandises par route qui a affiché en 2004 une augmentation du nombre d'emplois



M. Erny
Lamborelle,
Président
de la clc

de 5,6%. Cet accroissement doit cependant être attribué à la création au Luxembourg de filiales de groupes étrangers. Les professionnels de la route sont confrontés à une érosion des prix de transports, due à concurrence acharnée sur le marché depuis l'adhésion à l'UE de 10 nouveaux Etats membres, et à une augmentation considérable des coûts d'exploitation, attisée par les redevances routières et le prix du gazole.

Dans le secteur des services, le chiffre d'affaires nominal réalisé par les spécialistes en informatique était en baisse pour la troisième année consécutive. Cette contre-

performance reflète entre autre le retard du Luxembourg dans la réalisation du programme *e-Luxembourg*.

Le commerce de gros «traditionnel» souffre d'une concurrence étrangère accrue. Une majorité des prestataires de services étrangers (dans la construction ou le parachèvement par exemple) ne s'approvisionne pas au Grand-Duché.

Dans le commerce de détail, la progression du chiffre d'affaires en volume (corrigeé en fonction du nombre de jours ouvrables) n'était que de 0,7% en 2004. Ce taux de progression correspond à peine au

taux d'accroissement de la population résidente. Il est tout à fait étonnant de constater que dans le secteur de l'alimentation, le chiffre d'affaires en volume a même baissé (!) par rapport à la période équivalente de l'année précédente. Depuis le début de l'année, le climat des affaires dans la plupart des branches du commerce ne s'est toujours pas fondamentalement amélioré.

Si le commerce est moins exposé aux tentations d'une délocalisation, les achats transfrontaliers sont cependant une réalité. Le secteur du commerce est condamné à maintenir des prix de vente compétitifs pour éviter une fuite massive du pouvoir d'achat vers des pôles commerciaux à l'étranger, ces derniers étant de plus en plus nombreux et agressifs dans leur marketing. Mais la mauvaise conjoncture du commerce indigène est surtout due à une retenue du consommateur dans ses dépenses. La stagnation, voire le recul des chiffres d'affaires

dans le commerce de détail s'observe également dans beaucoup d'autres pays de l'Union, surtout dans l'Union des 15. Une des principales raisons est la sensibilité accrue des consommateurs au prix des produits. La progression des ventes dans les magasins de type «discount» semble confirmer cette analyse. Un autre facteur qui explique la retenue du consommateur est le manque de confiance.

La clc veut insister sur des signaux forts pour cultiver la confiance du consommateur. La politique doit montrer dès la rentrée qu'elle reprend le contrôle des dossiers et qu'elle s'investit – après la Présidence et les campagnes du OUI en faveur de la Constitution européenne – dans la gestion des problèmes nationaux. Il ne suffira pas d'engager uniquement des réformes sur le plan législatif. La population doit également retrouver l'envie de travailler, l'envie d'apprendre, l'envie de s'investir. L'esprit combatif et la compétition sont des qualités programmées

dans le génome de l'être humain. Il est urgent de réveiller cet esprit pionnier du Luxembourgeois et de provoquer un changement radical des mentalités.

M. Lamborelle a rappelé que la richesse du pays dépend en majeure partie d'une «politique de niches». Or, en raison du processus d'intégration en Europe, il sera difficile, voire impossible de maintenir cette position privilégiée du Grand-Duché. Par conséquent, il est indispensable que le Luxembourg se dote d'une stratégie cohérente en matière de développement économique futur.

A la fin de son discours M. Lamborelle a souligné l'attachement de la clc à l'idée de la construction d'une Europe unie et a souhaité que la politique européenne se concentre sur la croissance économique et la situation tendue sur le marché de l'emploi.

Une version intégrale du rapport d'activité 2004 de la clc peut être téléchargée sur www.clc.lu ■

clc

Les dirigeants d'entreprise à la trappe!

La loi du 25 juillet 2005 modifiant e.a. le Code des assurances sociales a été publiée au Mémorial A N° 120 du 4 août 2005. Dorénavant, les administrateurs, commandités ou mandataires de sociétés anonymes, de sociétés en commandite par actions ou de sociétés coopératives des secteurs de l'artisanat, de l'industrie et du commerce, délégués à la gestion journalière et sur lesquels repose l'autorisation d'établissement, seront affiliés comme indépendants.

Les décideurs politiques ont ainsi fait fi de la demande de la clc de retirer le projet et de mener une réflexion plus approfondie et globale sur le statut social du dirigeant d'entreprise avant de légiférer.

Cette affiliation en tant qu'indépendant pourra se faire malgré l'existence d'un lien de subordination au sein de la société. Il en résultera que ces dirigeants:

- ne profiteront pas de la conservation de la rémunération en cas de maladie pendant le mois

de survenance et les 3 mois subséquents,

- doivent avoir été affiliés auprès de la sécurité sociale pendant 5 ans au moins, dont 6 mois comme indépendant, pour pouvoir toucher des allocations de chômage,
- devront payer tant la part patronale que salariale pour l'assurance pension,
- risquent de perdre leur protection en matière de droit de travail puisqu'ils sont soumis au droit commercial,

- doivent s'attendre à une augmentation des coûts de la gestion,
- seront considérés comme indépendants à être affiliés dans leur pays de résidence s'ils ne résident pas au Luxembourg.

Grâce à une intervention de la clc auprès du Ministre de la Sécurité Sociale M. Mars di Bartolomeo, le pire a pu être évité, dans la mesure où les nouvelles dispositions n'auront pas pour

effet d'opérer un changement des affiliations existant au moment de l'entrée en vigueur de la loi mais s'appliqueront seulement en cas d'une nouvelle nomination ou en cas de modification des circonstances juridiques dans le chef de la société (changement de la forme juridique par exemple).

La clc insiste sur un redressement de cette décision politique avec en parallèle la création d'un vrai statut de dirigeant d'entre-

prise, applicable à tous les secteurs et prévoyant une uniformisation non discriminatoire de la base légale au regard du droit du travail, de la fiscalité, du droit de la faillite, de la sécurité sociale et, le cas échéant, du droit d'établissement.

La clc espère que le Gouvernement ne reste pas sourd à ses demandes, autrement elle se verra obligée de mobiliser tous les dirigeants d'entreprise concernés. (Communiqué par la clc) ■

clc

Droit dans le mur!

Le Statec vient d'annoncer que les salaires et pensions augmenteront de 2,5% avec effet au 1^{er} octobre 2005. Alors que les coûts pour les entreprises luxembourgeoises deviennent insupportables, le Luxembourg est le seul pays du monde qui maintient son système d'indexation automatique des salaires.

Même si, en toute théorie, le commerce, au sens large du terme, pourrait profiter d'une augmentation du pouvoir d'achat, force est cependant de rappeler que ces mêmes entreprises doivent également réagir face à la hausse de leurs coûts salariaux. Pour la plupart des commerçants, la charge supplémentaire sera compensée soit par

une réduction de leurs effectifs, soit par une révision à la hausse de leurs prix de vente, réduisant ainsi la compétitivité du commerce indigène par rapport à ses concurrents à l'étranger et, pour le surplus, attisant l'inflation, qui, selon le Statec, s'est accrue encore davantage. Nous voici revenus à la case départ! (Communiqué par la clc) ■

ADEM

L'ADEM renforce son équipe de consultants spécialisés

Depuis 1997, les services de l'ADEM font appel à des consultants, spécialistes des différents secteurs économiques, dont les missions principales sont:

- sensibiliser les entreprises, pour qu'elles aient recours aux services offerts par l'ADEM;
- faire de la prospection auprès des entreprises, dans le but de

leur faire connaître les différentes mesures et aides offertes par l'Etat, en cas d'embauche de demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'ADEM;

- présélectionner, en collaboration avec le service placement les candidats répondant au profil sollicité pour les places déclarées par les entreprises;

- établir et maintenir un bon contact avec les entreprises, afin d'instaurer un climat de confiance entre les patrons et l'ADEM.

L'ADEM a pu renforcer l'équipe de ses consultants, de sorte qu'actuellement neuf consultants sont à la disposition des entreprises et des demandeurs d'emploi.

Ce sont:

Pour le secteur de l'industrie:

M. Jean-Pierre DAHM:
Tél.: 478-5459

M. Raymond WAGENER
Tél.: 478-5460

Pour le secteur du bâtiment:

M. Romain DEISKES
Tél.: 478-5447

Pour le secteur financier:

Mme Claudine LORDONG
Tél.: 478-5320

Pour le secteur de l'artisanat:

M. Marcel BAUMANN
Tél.: 478-5484

Pour le secteur intérimaire:

M. Jesper VOSS
Tél.: 478-5330

Pour le secteur commercial:

M. Pascal MARCHESE
Tél.: 478-5463

Pour le secteur Horesca:

M. Claude REIMEN
Tél.: 478-5419

Pour les cabinets de recrutement et sociétés de services:

M. Dominique BINET
Tél.: 478-5461

Ainsi, ces spécialistes des différents secteurs d'activités économiques sont à la disposition des employeurs en vue de sensibiliser les responsables des entreprises à faire appel aux services offerts par l'ADEM en cas de recrutement de personnel.



Sur simple demande, le consultant rendra visite à l'employeur et développera avec lui une stratégie adaptée à ses besoins. L'analyse du profil recherché, la visite du lieu de travail et des installations, les explications four-

nies sur les aides et mesures offertes par l'ADEM, permettront ainsi de favoriser l'embauche de demandeurs d'emploi préalablement sélectionnés en collaboration avec les conseillers-placeurs. (Communiqué par l'UEL) ■

26 septembre 2005

Conférence sur les acteurs-clés en horticulture

La Fédération Horticole Luxembourgeoise, association professionnelle

des horticulteurs luxembourgeois, donne une conférence au sujet des acteurs-clés dans la

formation et le conseil professionnels en horticulture. Cette conférence sera menée en col-

laboration avec la Chambre de Commerce et avec le support de la Chambre d'Agriculture et du Lycée Technique Agricole. Un grand nombre de pépiniéristes, paysagistes, horticulteurs et fleuristes sont adhérents à



la Chambre de Commerce. C'est dans ce cadre que l'organisation de cette manifestation s'est imposée en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce. ■

SÉANCE D'INFORMATION

à la Chambre de Commerce, 7, rue Alcide de Gasperi Kirchberg

Lundi 26 septembre 2005 de 17h00 à 19h00

Possibilité de stationnement dans le parking souterrain de la Chambre de Commerce

Programme

- Allocution de M. Paul Emering, Secrétaire général de la Chambre de Commerce
- Présentation de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce par M. Gérard Eischen
- Présentation de la Fédération Horticole Luxembourgeoise par M. Niki Kirsch, Président
- Apprentissage en horticulture, par Robert Ley, Secrétaire général de la Chambre d'Agriculture
- Formation horticole, par Monsieur Norbert Feltgen, Directeur du Lycée Technique Agricole

La langue véhiculaire sera le luxembourgeois; sur demande nous vous proposons une traduction en français. La soirée se terminera avec le verre de l'amitié.

Pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à remplir le coupon-réponse ci-dessous et à le retourner par fax au secrétariat de la Fédération Horticole Luxembourgeoise. Vous pouvez également confirmer votre présence par téléphone au: + 352 31 38 76 31 ou encore vous inscrire par e-mail à fhl@lwk.lu.

COUPON-REPONSE

Au secrétariat de la Fédération Horticole Luxembourgeoise

Fax: +352 31 38 75 e-mail: fhl@lwk.lu

- A remplir en lettres majuscules -

Monsieur, Madame: _____

Société: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

E-mail: _____

- assistera à la séance d'information avec _____ personne(s) le 26 septembre 2005 à 17 heures
- souhaite une *traduction en français*
- ne pourra pas y assister

Une initiative d'insertion réussie



Lors de la cérémonie organisée dans les locaux de la FEDIL, le 21 juillet 2005, en l'honneur des 49 participants du 15^e cycle de formation d'agent de fabrication, des 13^e et 14^e cycles de formation d'agent de sécurité et des 3^e et 4^e cycles de formation d'agent de production Goodyear, les certificats de participation ont été remis aux lauréats, en présence de François Biltgen, ministre du Travail et de l'Emploi, et des représentants du ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, de l'ADEM, du CNFPC, du Group 4 Falck et de Goodyear. Ces cinq cycles de formation qui se sont déroulés entre mars et juillet 2005 au Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) à Esch-sur-Alzette, ont permis aux demandeurs d'emploi d'acquérir une formation complémentaire permettant leur insertion, voire réinsertion dans la vie active. Le contenu du 15^e cycle de la formation pour agents de fabrication a été élaboré par un groupe de tra-

vail composé de responsables des ressources humaines et de la formation d'entreprises industrielles ainsi que de responsables des deux ministères partenaires, de l'Administration de l'emploi et du CNFPC. Le programme comportait des formations théoriques qui ont eu lieu au CNFPC à Esch-sur-Alzette, des formations pratiques et des visites d'entreprises. La formation a permis aux huit lauréats de passer le brevet de secouriste, le permis de cariste et le permis pour ponts roulants et élingage. Les 13^e et 14^e cycles de la formation complémentaire pour agents de sécurité ont permis à 18 demandeurs d'emploi résidents d'obtenir le certificat d'agent de sécurité afin de pouvoir trouver un emploi auprès de l'entreprise de gardiennage, Group 4 Falck, partenaire à ce projet. Le contenu de cette formation a été élaboré en étroite collaboration entre le CNFPC, l'Administration de l'emploi et l'entreprise concernée et comprenait, entre autres, des modules sur les pre-

miers secours, la communication écrite et orale, le combat d'incendie ainsi qu'une initiation à l'informatique. En outre, ils ont obtenu une formation spéciale dans certains domaines du gardiennage. Les deux cycles de formation pour agents de production ont été organisés ensemble avec la société Goodyear sur base du programme de formation pour agents de fabrication adapté aux besoins spécifiques de Goodyear. Cette formation a permis à 19 demandeurs d'emploi résidents d'intégrer la vie professionnelle auprès de Goodyear S.A. Toutes ces initiatives ainsi que la mise en place d'instruments pour une meilleure orientation des jeunes conformément aux besoins des entreprises afin de parer au chômage, s'inscrivent dans la lignée des efforts de la FEDIL et de ses membres dans la lutte contre le chômage local, en permettant aux demandeurs d'emploi résidents d'intégrer, respectivement de réintégrer le marché du travail. (Communiqué par la FEDIL) ■

Une base solide pour les professions libérales et les travailleurs indépendants

DKV

Luxembourg

Votre assurance maladie privée



En exerçant une profession libérale ou indépendante, votre santé est partiellement la base d'une entreprise «saine». En cas de perte de vos revenus, la couverture de la DKV vous garantit le maintien permanent. Etant malade, on n'a vraiment pas envie d'avoir en plus des soucis financiers.

Les avantages de l'assurance DKV Continue

- En cas d'incapacité de travail due à une maladie ou à un accident, vous recevez une indemnité journalière de maladie à compter du jour convenu
- La prestation inclut les dimanches et les jours fériés
- Vous pouvez guérir en toute quiétude, sans soucis financiers
- Les prestations versées sont exonérées de l'impôt sur le revenu
- Vous pouvez faire valoir les primes auprès de l'administration des contributions dans la limite des plafonds déductibles

DKV Luxembourg S.A. 43, Av. J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
fon: 00352-426464-1 • fax: 00352-426464-250 • e-mail: service@dkv.lu

Une entreprise du Groupe d'Assurance **ERGO**.

----- ✂
Veuillez m'informer sans engagement sur mes possibilités

DKV Continue
Indemnité journalière en cas d'incapacité de travail pour les professions libérales et indépendantes

DKV Company
La garantie en cas d'incapacité de travail de vos collaborateurs

DVK Assurances de groupe

Nom, Prénom: _____

Rue: _____

Code postal/ Localité _____

Téléphone: _____

EN BREF

Déménagement

Citibank Luxembourg s'installe à l'Atrium Business Park

Jones Lang LaSalle, conseiller en immobilier d'entreprise, annonce que Citibank Luxembourg déménage, début 2006, pour établir son siège social dans l'Atrium Business Park, l'un des récents fleurons immobiliers de la périphérie, à Bertrange. Le banquier new-yorkais a ainsi pris pas moins de 4.000 m² de bureaux en location. Lors de cette transaction, il a été conseillé par Jones Lang LaSalle. Le déménagement de Citibank International PLC-Luxembourg Branch a été motivé par trois éléments: l'accessibilité, le confort d'un immeuble plus moderne et la forte croissance de la banque. Le complexe Atrium Business Park est situé en bordure de l'autoroute A6 et offrira à terme 48.000m² d'espace professionnel.

Tourisme

8^e édition du Plan et Guide touristique de la Ville de Luxembourg



Le nouveau Plan et Guide touristique de la Ville de Luxembourg édité par MDI S.à.r.l. est le compagnon idéal pour toute personne souhaitant flâner dans les allées d'une des plus belles villes d'Europe et d'en découvrir les multiples facettes historiques, culturelles

et humaines. Le guide a été entièrement revu, adapté et étoffé et de nombreuses mises à jour viennent compléter la carte, telles, entre autres, les quartiers et régions de la Croix de Gasperich, du Kirchberg, du rond-point Hollerich, du projet Val Ste-Croix ou encore de l'Aéroport de Luxembourg. Le Plan et Guide de la ville de Luxembourg édité par MDI est disponible dans les kiosques, à l'Automobile Club, ainsi que dans la plupart des stations-services et des librairies à Luxembourg au prix de EUR 4.20.

Secteur brassicole

La date de fraîcheur: une exclusivité Bofferding



Pour que la bière conserve l'ensemble de ses propriétés, celle-ci doit être dégustée le plus rapidement possible après son soutirage. Partant de ce constat et désireuse d'informer au mieux ses consommateurs, Bofferding a choisi d'afficher deux dates sur ses bouteilles: la première est la date de soutirage, considérée comme la «date de naissance» de la bière, tandis que la seconde, dite «date de fraîcheur», est la date limite (soutirage + 3 mois) que Bofferding recommande pour une dégustation optimale. Bofferding, se basant sur des conclusions d'experts ayant détecté des altérations

International Public Relations Network

Une agence luxembourgeoise nominée pour le «Project Of The Year»



L'agence luxembourgeoise «oxygen» a été nominée pour le trophée IPRN dans le cadre du congrès professionnel annuel de l'International Public Relations Network (IPRN) à Dublin en Irlande. Cette distinction récompense les meilleurs projets dans le domaine des relations publiques.

Comme chaque année, l'assemblée générale s'est déroulée dans une atmosphère studieuse. Après la partie statutaire de l'assemblée, où il a été procédé à de nouvelles élections et à la présentation du bilan financier et des demandes d'adhésion, des ateliers et des exposés professionnels ont donné lieu à un partage d'expériences et à un échange de connaissances. Les actions d'envergure internationale permettent de révéler les particularités nationales qui influencent les métiers de la communication. L'IPRN est composé de 40 membres issus de 23 pays répartis sur les 5 continents. En appliquant sa devise «Local Knowledge,

Dans l'ambiance festive d'un château à Dublin, Dorothee Weiner (oxygen, Luxembourg) a reçu sa nomination des mains du directeur de l'IPRN, Steve Mangold (PRx Inc., USA)

Global Reach.», l'IPRN donne les moyens à ses membres de réaliser avec succès les stratégies de communication d'un même client dans plusieurs pays.

La remise des trophées IPRN était un des moments forts de la conférence de Dublin. Parmi les nombreux projets de communication réalisés pour les clients des agences membres, c'est le projet de communication de crise de Broadgate Marketing de Londres, qui a reçu le prix IPRN cette année. Curieusement, le projet nominé développé par l'agence luxembourgeoise «oxygen» portait également sur la communication de crise, signe des temps. ■

Parution du **nouvel** **Annuaire B-to-B** édition 2006



Avec plus de 19.500 professionnels inscrits, la nouvelle édition de l'Annuaire B-to-B publié par Editus est un outil destiné aux décideurs des entreprises du Luxembourg et de la Grande Région. Pour cette nouvelle édition, plus de 4.000 entreprises ont été nouvellement référencées. Dans les premières pages de l'Annuaire, le lecteur découvrira une présentation des services de la Chambre de Commerce de Luxembourg, une synthèse de l'étude de l'EURES sur l'emploi frontalier dans l'industrie luxembourgeoise, les préfixes téléphoniques et jours fériés des pays de la Grande Région ainsi qu'un aperçu de la prochaine édition de l'Annuaire B-to-B 2007, qui sera publié dans un nouveau format et avec une nouvelle mise en page.

L'Annuaire B-to-B est également disponible sur CD-ROM avec les 3 autres annuaires indispensables pour trouver et retrouver les bons contacts: l'annuaire professionnel (pages jaunes), l'annuaire

téléphonique (pages blanches) et l'annuaire Internet (répertoire des sites web luxembourgeois).

L'Annuaire B-to-B couvre le Luxembourg et la Grande Région Saar-Lor-Lux. Il recense les coordonnées des entreprises directement collectées auprès des dirigeants avec en plus les noms et fonctions des principaux dirigeants, les données financières, les renseignements légaux, l'effectif, les marques commercialisées, ... L'annuaire est consultable dans les 3 langues: français, allemand et anglais, et est disponible sur support papier, CD-ROM et Internet: www.btob.luxweb.com

Des exemplaires gratuits peuvent être retirés chez Editus du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 au 45, rue Glesener à L-1631 Luxembourg (Quartier Gare) ou peuvent être commandés sur le site www.btob.luxweb.com. Il est également distribué gratuitement à l'Espace Entreprise de la Chambre de Commerce.

EN BREF

de la bière au cours du temps, n'a qu'un seul credo: «Plus le produit est frais, meilleur il est».

Informatique

Lab: Un nouveau cap de franchi

Le Groupe de Sociétés Lab a obtenu la certification internationale ISO 9001:2000 pour son Système de Gestion de la Qualité. Le champ d'action des opérations de Lab regroupe les services de gestion de documents et de données; les documents numérisés et l'hébergement d'images; les services de «media backup» et le «backup» en ligne; le support IT et les services de Data Centre avec ArcStore, logiciel GED (Gestion électronique de documents) de Lab qui assiste les clients dans la gestion de leurs documents et de leurs données. Lab est la première société luxembourgeoise de ce secteur à obtenir la certification ISO 9001:2000. Pour plus d'informations: www.lab.lu.

Services

Nouveau site internet pour Aquila risk solutions S.à r.l.

La société Aquila risk solutions, le cabinet d'actuaire conseils, a lancé son nouveau site internet «www.aquila.lu» à l'occasion de son deuxième anniversaire. L'internaute y découvrira la nouvelle gamme de services et de solutions spécifiques que la société met à disposition de ses clients. Aquila risk solutions est un cabinet d'actuaire-conseils né du constat que le conseil en gestion et financement de risques demande des solutions spécifiques qui ne sont

pas toujours disponibles sur le marché. Pour plus d'informations: www.aquila.lu.

Protection de l'environnement

Le Parc Naturel de la Haute-Sûre et la Brasserie Simon: un partenariat «win-win» au profit de l'environnement



La Brasserie Simon soutient une agriculture écologique tout au bénéfice de la région de la Haute-Sûre. Les produits du Parc Naturel de la Haute-Sûre sont cultivés sans pesticides ni fongicides. Des responsables du projet «orge de brassage» de la Brasserie Simon et du Naturpark Öwersauer ont récemment visité les cultures dans les champs du Parc Naturel de la Haute-Sûre que 150 agriculteurs se partagent. Ils ont pu vérifier que la qualité de l'orge sera bonne. Les conditions du cahier des charges ont été respectées de sorte que les orges de brasserie récoltées en juillet-août pourront être maltées et serviront au brassage des bières Simon tout au long de 2006. Entre 1993 à 2004, 500 hectares d'orge ont été cultivés pour la Brasserie Simon.

Luxair

Hausse du prix du pétrole: Luxair augmente sa «surcharge fuel»

En raison du niveau extrêmement élevé des cours du

EN BREF

pétrole, Luxair est contrainte d'augmenter la «surcharge fuel» de 2 euros par tronçon (soit 4 euros pour un billet aller/retour) pour les vols réguliers. Cette majoration est perçue depuis le 19 juillet pour toute nouvelle réservation ou émission de billet et n'est pas appliquée rétroactivement. En ce qui concerne les voyages forfaitaires «Luxair Tours», «Happy Summer» et «Metropolis», la surcharge fuel connaît une hausse de 8 euros par adulte et de 4 euros par enfant. Cette hausse des prix n'a pas été répercutée directement dans le prix des billets ou des voyages forfaitaires, car en cas d'une amélioration de la situation sur le marché du carburant, la taxe «surcharge fuel» sera réduite.

Sidérurgie

Arcelor: très solides résultats au 1^{er} semestre 2005



Arcelor vient de publier de très solides résultats pour le 1^{er} semestre 2005 et ce malgré un environnement plus difficile. La faible demande européenne et une augmentation des importations ont en effet conduit Arcelor à réduire ses expéditions et sa production au cours du premier semestre. Afin d'ajuster son offre aux stricts besoins de marchés caractérisés par des stocks excessifs et d'en accélérer la réduction, Arcelor a diminué sa production de

1,5 million de tonnes dans les aciers longs et plats carbone. Les stocks de produits plats carbone devraient retrouver un niveau normal vers la fin de l'été. Arcelor a su améliorer de manière structurelle ses niveaux de profitabilité malgré les hausses significatives des coûts des matières premières intervenues progressivement à partir du 1^{er} avril 2005 et dans un environnement économique plus difficile. Au Brésil Arcelor consolide ses participations majoritaires dans Belgo, CST et Vega do Sul dans une seule entité, devenant ainsi le premier acteur sidérurgique au Brésil et en Amérique latine. Cette société sera cotée à la bourse de São Paulo (BOVESPA).

Informatique

Microsoft reconnaît l'expertise de Vision IT Group Luxembourg

Vision IT Group Luxembourg a obtenu le statut Gold Certified du Microsoft Partner Program pour les compétences suivantes: Advanced Infrastructure Solutions (Systèmes d'information), Integrated E-business Solutions (Solutions e-business intégrés) et Learning Solutions (Formations), reconnaissance de l'expertise et de l'influence globale qu'a Vision dans le secteur des technologies de l'information. En tant que partenaire Gold Certified, Vision IT Group Luxembourg a su montrer son expertise dans les technologies Microsoft et sa capacité à répondre aux besoins de ses clients. Les partenaires Microsoft Gold Certified ont droit à un ensemble de privilèges exclusifs allant de l'accès à

Production audiovisuelle

«Bye Bye Blackbird» en compétition au Festival international de Tokyo



Le long métrage cinématographique «Bye Bye Blackbird», produit par la société luxembourgeoise Samsa Film et réalisé par Robinson Savary, a été sélectionné pour la compétition officielle du prestigieux Festival du film international de Tokyo qui se déroulera du 22 au 30 octobre 2005. Il s'agit d'un film européen sur cinq films sélectionnés pour la compétition officielle. Cette production luxembourgeoise a déjà remporté trois prix majeurs en juin à Taormina, Italie, et sera invitée au Festival des films du monde de Montréal (du 26 août au 5 septembre) dans la section «Regards sur les cinémas du monde». Le producteur délégué et majoritaire, Samsa Film, a assumé toute la production, réalisée entièrement en 2003 au Grand-Duché avec une importante participation de techniciens locaux.

Donato Rotunno (Tarantula Luxembourg) et Yilmaz Arslan, réalisateur du film «Brudermord» consacré par un Léopard d'argent au Festival du film de Locarno

Parallèlement à la sélection au festival, l'ambassade du Luxembourg présentera au Luxembourg House à Tokyo – en collaboration avec le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle – une exposition de photos prises lors du tournage du film.

Par ailleurs, «Butterflies», le court métrage du jeune réalisateur luxembourgeois Max Jacoby, produit par Anne Schroeder de Samsa Film, a été en compétition officielle dans la catégorie «Corto Cortissimo» de la Mostra de Venise qui a eu lieu du 31 août au 10 septembre. Le film, tourné en noir et blanc et en lan-

gue anglaise, a été réalisé en mai 2005 au Luxembourg.

«Your name is Justine», long métrage de Franco De Peña, produit par la société luxembourgeoise Hémisphères Films en Pologne et au Grand-Duché en 2004, est en compétition officielle au Festival des films du monde à Montréal ainsi que «Miss Montigny» de Miel van Hoogenbemt et «Der Henker» de Simon Aeby, les deux coproduits par Samsa Film.

«Brudermord», produit par Tarantula Luxembourg et réalisé par Yilmaz Arslan, vient de remporter le Léopard d'argent du 58^e Festival du film de Locarno qui s'est déroulé du 3 au 13 août. Il s'agit du deuxième prix de ce festival international, doté de 30.000 francs suisses (Communiqué par le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle).

Automobile

La société IEE au salon IAA à Francfort



Le fournisseur automobile luxembourgeois IEE, expose ses derniers produits innovateurs à l'IAA à Francfort sur le Main du 13 au 25 septembre 2005.

Au cours de ce salon, IEE présente Protecto, un système com-

plet conçu pour la protection des piétons. Grâce à ce système, les constructeurs automobiles se mettent en conformité avec les nouvelles réglementations européennes et asiatiques visant à réduire le nombre de blessés (particulièrement au niveau de la tête) lors d'accidents impliquant des piétons. Le système comporte une unité sensorielle, intégrée au niveau du pare-chocs, détectant l'impact d'un objet. L'unité de traitement électronique du système Protecto, par

le biais d'un algorithme propre à IEE, et sur base de mesures caractéristiques de l'objet impactant, classe ce dernier et agit en conséquence. En cas de choc avec un piéton, le module Protecto élève le capot du moteur, ménageant ainsi

EN BREF

la formation au support, ce qui leur donne un avantage concurrentiel sur le marché. Pour plus d'informations: www.visionitgroup.com

www.

luxembourgforfinance.lu

L'ABBL lance un nouveau portail bancaire



Début août l'ABBL a lancé un nouveau portail informatique sous www.luxembourgforfinance.lu. Outre des références documentaires complètes concernant l'environnement législatif et réglementaire de la place financière, il met en lumière les différents avantages que présentent les services financiers offerts au Luxembourg, à l'adresse des investisseurs. Une présentation générale de l'activité générale de l'ABBL ainsi que l'agenda des différentes manifestations et missions économiques auxquelles elle participe est également accessible. Un «coin presse» réservé aux journalistes permet l'accès aux éditoriaux de l'ABBL et l'accès à des sources documentaires plus pointues.

Industrie

CODIPRO innove dans la fabrication d'anneaux articulés

La société CODIPRO a développé une nouvelle génération d'anneaux de sécurité articulés. Grâce à une simple, double ou triple articulation, les anneaux de levage CODIPRO

sont utilisables dans toutes les directions et dans toutes les positions. Brevetés et conformes aux normes de sécurité les plus strictes, les anneaux CODIPRO sont particulièrement appropriés au levage et à la rotation de charges lourdes. Déjà bien implantée en France où elle compte de nombreux grands groupes industriels parmi ses clients, CODIPRO vient de signer un contrat de distribution en Italie avec COMAT, le leader italien de la fourniture de composants pour moules d'injection. Pour plus d'informations:

www.codipro.net

Automobile

Autopolis Nord ouvre ses portes

Soucieux de préfigurer le futur de la distribution automobile en intégrant en un lieu central un large choix de marques et de services, Autopolis étend ses activités en ouvrant un deuxième garage au nord du pays. Autopolis Nord ouvre ses portes à Ettelbruck, plus précisément dans l'actuel Garage Besenius. Volvo est l'une des trois marques représentées à Ettelbruck et le nouveau showroom sera l'un des premiers en Europe à respecter les nouvelles normes et standards Volvo. Les deux autres marques représentées en vente et en service après-vente seront Opel et Suzuki. M. Pollo Besenius est le nouveau gérant d'Autopolis Nord, filiale à 100 % d'Autopolis Luxembourg. Le Service après-vente sera opérationnel pour fin septembre 2005. L'ouverture officielle est prévue pour le courant du mois de novembre 2005.

une distance de sécurité suffisante entre la personne et les parties plus dures de la structure automobile. L'énergie du choc est absorbée par le capot, comparativement plus mou, permettant de diminuer les risques de blessures de la personne accidentée.

Autre produit présenté par IEE durant ce salon: le 3D-MLI-Sensor, un détecteur qui a pour fonc-

tion de classer le type d'occupant (siège pour enfant, personne, etc.) ainsi que d'en déterminer la position. Le capteur 3D-MLI-Sensor repose sur le principe du temps optique de vol, qui fournit des informations directes sur la distance des objets par rapport à la caméra. Le capteur génère une matrice de valeurs de distance pour obtenir une image topographique. Les données relatives à la distance permettent de situer avec précision la position spatiale de l'objet ou de l'occupant dans le champ de vision du capteur. Ces informations sont ensuite transmises au dispositif d'airbag, permettant ainsi un fonctionnement optimisé des systèmes passifs de retenue du véhicule. L'objectif consiste à établir une classification de l'occupant statique conformément au règlement américain NHTSA FMVSS 208 et comprenant la détection

dynamique hors position. Le système 3D-MLI-Sensor® est directement intégré à la console centrale du plafond.

Est également exposé le système de détection automatique des sièges enfants (CPOD), qui détecte les sièges enfants installés sur le siège du passager équipés de résonateurs. Les enfants tués ou blessés par l'airbag appartiennent ainsi au passé. Un autre produit important pour IEE constitue la feuille lumineuse Lumistar. D'une épaisseur maximale de 300µm, cette feuille inorganique se veut l'instrument idéal pour l'éclairage de l'habitacle des voitures. Les utilisations les plus répandues de cette feuille sont la lumière d'ambiance ainsi que le rétro-éclairage des tableaux de bord et de commande. L'IEE expose au hall 4.1 E30 de l'IAA sur le stand du Ministère des Affaires économiques de Luxembourg. ■

EN BREF

Culture

Les projecteurs s'allument à la Rockhal



Établir le Luxembourg sur la carte du rock – voilà l'ambition de la Rockhal, que le Grand-Duché se prépare à inaugurer le 23 septembre avec le concert gratuit de The Prodigy. Implantée dans le sud du pays, sur les friches industrielles de Belval-Ouest, devant la coulisse imposante des hauts fourneaux, classés monuments nationaux, la Rockhal aspire à devenir un point de rencontre pour la scène musicale luxembourgeoise et internationale. Pour ce faire, elle dispose de deux salles de concert – l'une de 5 400 places, l'autre de 800 places –, mais aussi d'un Centre de Ressources, organisme entièrement destiné aux formations du pays avec notamment six locaux de répétitions, un studio d'enregistrement et un centre multimédia. Plus d'informations sous: www.rockhal.lu.

Key-inn

Réception d'honneur de l'Amcham



Récemment la Chambre de Commerce Américaine au Luxembourg a organisé une réception en l'honneur du «Board of Directors and Committee Chairmen» chez Key Inn Apart Office pour les remercier de leur travail fourni tout le long de l'année. Key Inn Apart Office, unique concept à Luxembourg-ville met à disposition des studios meublés, de standing, de 25 à 55 m², pouvant être utilisés, au gré du client, en appartement, bureau, salle de réunion ou lieu de réception privé ou professionnel. Cette manifestation fut organisée avec la collaboration de la société Retaxa, qui a offert durant la soirée du Champagne - Premier Cru et Cuvée Rosé - «Chanoine Frères» et des vins exceptionnels du «Château Puech-Haut» de Saint-Drézéry, une superbe propriété, connu sous «le Château Margaux» des Coteaux du Languedoc. www.key-inn.com

Monde brassicole

Nouveau look pour les canettes «Diekirch Premium»

La Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch continue de renouveler sa gamme de produits et vient de donner une nouvelle jeunesse à ses canettes de 33cl et 50cl de «Diekirch Premium».

Ce coup de jeune en 2005 s'inscrit dans le cadre du renouvellement de la gamme Diekirch au même titre que le lancement de la bouteille Long Neck. La Brasserie, qui fait partie du groupe InBev premier brasseur mondial, a choisi d'apposer, sur la canette, le logo «Diekirch Premium» tant à l'horizontal qu'à la verticale, augmentant ainsi considérablement la visibilité pour le consommateur.

En outre, en mettant davantage en évidence le blason rappelant les armoiries de la Ville de Diekirch, la Brasserie revendique clairement l'enracinement profond de sa marque phare dans la région et souligne les excellentes relations qu'elle entretient avec la Ville de Diekirch.

La nouvelle couleur bleu ciel fait référence aux qualités d'une bière rafraîchissante, unique et savoureuse. Le design met également en lumière la collaboration étroite qu'entretient la Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch avec la Fédération Luxembourgeoise de basket-ball, depuis la création de la «Diekirch Premium

basket-ball League, la DBBL» en 2003. Sur chaque canette figure le logo officiel de la Diekirch-League et l'adresse du site Internet (www.diekirchleague.lu) qui fait office de porte d'entrée dans le monde du basket-ball luxembourgeois. Afin de répondre au succès croissant des canettes de bières, une toute nouvelle formule d'emballage sera proposée au consommateur: le 8-pack remplacera dorénavant le 6-pack. En Europe, la commercialisation des premières boîtes métalliques remonte à 1933. Pendant près de trois décennies l'ouverture des canettes restait difficile, le poids trop

important et la soudure trop fragile. Ce n'est que dans les années soixante que la canette, telle que nous la connaissons aujourd'hui, faisait son apparition dans les rayons. En 1977 la Brasserie de Diekirch lança sa toute première canette de bière sur le marché luxembourgeois. ■



Mike Koedinger Editions

Publication de **L'INDEX 2006**

La 8^e édition du Business Guide de Mike Koedinger Editions vient de paraître, dans un format encore plus convivial et plus facile à manipuler. Un ouvrage de référence, riche de 372 pages, qui constitue, chaque année, un outil de travail indispensable pour tous les décideurs du Luxembourg et de la Grande Région.

Cette année encore, plus de 10.000 entreprises, institutions et décideurs du Luxembourg et de la Grande Région sont référencés dans ce guide pratique, qui propose une classification selon plusieurs chapitres: Banques et Assurances; Industrie; Services et Commerces; Professions libérales et, toujours, le Secteur public et associatif, qui répertorie les ministères, administrations gouvernementales et européennes, administrations communales, associations et fédérations professionnelles, etc.

Soucieux, chaque année, d'apporter des nouveautés par rapport aux éditions précédentes,



INDEX 2006 propose un Guide des Médias: presse écrite, radio, télévision ou web: toutes les bonnes adresses pour une communication d'entreprise efficace.

Pour une consultation rapide et efficace, plusieurs «portes d'entrée» sont possibles: outre de nombreux INDEX THEMATIQUES qui permettent, en un coup d'œil, d'avoir une vue d'ensemble d'une activité précise (Assurances, Communication, Informatique, Ressources humaines, parmi bien d'autres...), INDEX 2006 propose également – autre nouveauté! – un INDEX

GENERAL reprenant l'ensemble des entreprises et institutions citées dans la publication.

Réalisé sous la direction artistique de Guido Kröger, de l'agence xGraphix, fruit d'un travail quotidien de réflexion et de mise à jour de la part de toute une équipe dont Véronique Soisson et les journalistes paperJam, coordonné par le chef de projet Rudy Lafontaine, INDEX2006 bénéficie, en outre, d'une diffusion ciblée et efficace de 25.000 exemplaires, grâce à un partenariat stratégique avec DHL.

La publication papier du Business Guide Luxembourg INDEX 2006 est annuelle, mais les données sont mises à jour quotidiennement sur le site web index.paperjam.lu, aussi bien par les collaborateurs de l'ouvrage que par les entreprises elles-mêmes qui peuvent, gratuitement, actualiser les informations qui les concernent.

INDEX 2006 Business Guide Luxembourg, 8^e édition, 372 pages, 10 euros en kiosques MPK <http://www.index.paperjam.lu>. ■

Luxair

20^e anniversaire

Luxembourg - Copenhague



Depuis vingt ans déjà, la compagnie aérienne nationale du Grand-Duché dessert la capitale danoise. Pour fêter dignement cet anniversaire, Luxair propose des vols

aller/retour au tarif spécial de 154 € (64 € de taxes aéroportuaires comprises).

C'est le 9 septembre 1985 que le vol inaugural vers Copenhague eut lieu en Fokker F27. En 1989, Luxair reliait le Luxembourg au Danemark avec des vols quotidiens en Fokker 50, et pour répondre à la demande sans cesse croissante, il fut décidé en 1990 d'augmenter les fréquences à 2 vols par jour en semaine. L'année 1992 marqua l'ouverture d'un bureau Luxair sur la Vester Farimagsgade à Copenhague. Depuis 1993, les passagers empruntant la route Luxembourg – Copenhague et retour ont pu profiter d'une Classe Affaires, et depuis 1998, tous les vols à destination de la capitale danoise se faisaient en Embraer «Eurojet». Dès lors, les passagers bénéficient du confort et de la rapidité de ces appareils Nouvelle Génération à la pointe de la technologie, sans oublier l'excellent service à bord auquel Luxair les a habitués.

Luxair opère trois vols quotidiens à destination de Copenhague (du lundi au vendredi) et un vol le dimanche. Les horaires sur cette route sont excellents pour les voyageurs d'affaires, offrant la possibilité d'un aller/retour dans la journée. Ainsi, les passagers peuvent décoller tôt le matin à 06.40 h pour atteindre la capitale danoise à 08.20 h. Le vol retour est à 20.40 h avec arrivée au Luxembourg à 22.10 h. A seulement deux heures de vol de Luxembourg, Copenhague est parfaite pour une escapade le temps d'un week-end. Cette métropole animée et cosmopolite est souvent désignée sous le nom de «capitale la plus méridionale de Scandinavie», et pour cause. Ce n'est pas à sa situation géographique que l'on fait référence, mais plutôt à son ambiance, qui parfois n'a rien à envier à celle d'une ville du grand Sud. Lors de températures clémentes et pendant les soirées d'été, l'idée stéréotypée d'un pays du Nord,

plutôt froid et distant, est bien loin. Pour le visiteur désirant combiner une visite de Copenhague avec un séjour à l'hôtel, un

coup d'œil au vaste programme Metropolis s'impose. Pour tout renseignement complémentaire: www.luxair.lu ou appeler le Call

Center Luxair au 2456-4242 ou le Call Center Luxair Metropolis au 2456-4343.

Banque

Sal. **Oppenheim International** S.A. développe ses **activités de banque privée**

La banque Sal. Oppenheim jr. & Cie. de Cologne vient de renforcer sa stratégie de croissance et le développement de ses activités en Europe. Le rachat de la totalité du capital de la société Services Généraux de Gestion S.A. (SGG S.A.) et de ses filiales par Sal. Oppenheim International S.A., basée au Grand-Duché de Luxembourg, met en évidence la position de force qu'Oppenheim occupe dans le secteur de la banque privée et de la gestion de patrimoine. SGG S.A., avec ses 115 employés au Luxembourg et à Genève se classe en seconde position sur la place financière de Luxembourg dans les domaines de l'ingénierie financière, de la domiciliation de sociétés et du Family Office. Ce rachat permet à la banque de développer ses activités de clientèle privée au Benelux et en Suisse et ouvre aussi un troisième métier au Luxembourg, en plus de la banque privée proprement dite et de l'administration de fonds d'investissement.

Les liquidités et les encours de participation des clients de SGG S.A. s'élèvent à 30 milliards d'euros. L'établissement se concentre en premier lieu sur les sociétés européennes à caractère familial au Benelux, en Suisse, en France et en Europe du Sud.

Grâce à cette acquisition, Sal. Oppenheim espère développer non seulement ses activités européennes, mais compte aussi profiter des synergies en Corporate Finance, dans le secteur des fonds d'investissement ainsi que dans le domaine du Family Office en collaboration avec Oppenheim Vermögens-treuhand (OVT).

Pour François Pauly, administrateur délégué de Sal. Oppenheim à Luxembourg et président du conseil d'administration de SGG S.A., le maintien et la consolidation du savoir-faire accumulé par SGG S.A. revêt une grande importance. Dès 2002, le groupe Sal. Oppenheim avait regroupé ses principales participations dans la société Sal. Oppenheim International S.A. basée au Luxembourg. Le but de cette holding est le développement, la concentration et l'exploitation des synergies et des idées de produit au sein du Groupe. L'objectif recherché est de donner aux sociétés qui opèrent dans les secteurs de la gestion d'actifs et de la banque privée, la possibilité de travailler directement avec les principaux secteurs de la société mère du Groupe. En outre, cette plateforme permettra à l'avenir de mieux profiter des occasions de croissance offertes par le marché



François Pauly, Administrateur-délégué de Sal. Oppenheim à Luxembourg et Président du conseil d'administration de SGG S.A.

bancaire européen. Pour plus d'informations: www.oppenheim.lu.

Sales-Lentz: Neuer Winterkatalog erhältlich



Der diesjährige Winterkatalog von Sales-Lentz enthält jede Menge interessanter Urlaubsideen und ist umfangreicher denn je und dürfte für jeden Ferientyp das passende Angebot bereithalten. Sehr beliebt ist z. B. das alljährliche Weihnachtsshopping-Kapitel. Die schönsten Weihnachtsmärkte und Vorweihnachtsreisen stoßen garantiert auch dieses Jahr wieder auf reichlich Begeisterung. Neben den Klassikern bietet Sales-Lentz Ihnen diesen Winter Tagesfahrten zur Matisse-Ausstellung in Düsseldorf und zur Pferdegala Apassionata sowie zum Circus Roncalli nach Köln an. Wer Weihnachten und Sylvester lieber in einer besinnlichen Schneelandschaft oder gar unter der Sonne verbringt, findet unter den Weihnachts- und Sylvesterreisen bestimmt das Richtige. Zahlreiche bewährte Destinationen und Hotels versprechen Erholung am Jahresende.

Die Erlebnis-, Fern- und Aktivreisen sowie das neue Kapitel «Spiritours» sind auf die unterschiedlichsten Urlaubswünsche ausgerichtet. Je nach Wunsch bringt Sales-Lentz die Kunden ins Nachbarland oder bis nach Australien. Mit dem Bus, dem Flugzeug oder dem Schiff gelangen der Kunde sorglos an sein Wunschziel. Auch Musicals, Minitrips, Messereisen und Freizeitparks finden immer mehr Anhänger. In kürzester Zeit, zum günstigsten Preis und mit kleinstem Aufwand das Meiste rausnehmen – das ist das Motto der Sales-Lentz Tagesfahrten.

Wintersport, regelmäßige Fahrten nach Tirol und Fastnachtsferien dürfen natürlich im Hinblick auf die kältere Jahreszeit nicht zu kurz kommen. Zusätzliche Informationen zum Katalog gibt es wie gewohnt in den 18 Agenturen, im Call Center (Telefon 50 10 50) und im Internet unter www.sales-lentz.lu. ■

Télécommunications

Migration des numéros mobiles reportée au 1^{er} septembre 2006

Le GIE TELCOM, représentant les opérateurs de téléphonie mobile (EPT, Tango et Voxmobile) et les fournisseurs de service (CMD et Mobilux), fait savoir que suite à la décision 05/84/ILR de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 29 avril 2005, le GIE a sollicité le report du pro-

cessus de relogement des numéros mobiles vers la plage «6», ses membres n'étant pas en mesure de respecter le planning établi. Ce dernier prévoit de remplacer le «0», premier chiffre des numéros mobiles luxembourgeois, par le «6» à partir du 1^{er} novembre 2005. Les opérateurs

de téléphonie mobile ont rencontré des difficultés techniques imprévues à l'occasion des premiers travaux de réalisation du relogement liées, notamment, à la transmission des SMS provenant de l'étranger ainsi qu'à la disponibilité, dans les délais retenus par la décision de l'ILR,



lation. De ce fait, il supportera seul les conséquences éventuelles de ce report, tant au niveau des consommateurs nationaux qu'au niveau de la communauté des opérateurs de l'Union Internationale des Télécommunications. Les membres du GIE TELCOM tiennent à présenter toutes leurs excuses aux utilisateurs de la téléphonie mobile pour les imprévus et désagréments que cette situation pourrait éventuellement leur occasionner.

des matériaux et logiciels auprès des fournisseurs. Afin de mener à bien le relogement des numéros mobiles, le GIE TELCOM s'est vu contraint de demander à l'ILR de reporter de dix mois supplémentaires le début du relogement, soit le 1^{er} septembre 2006 au lieu du 1^{er} novembre 2005. Les autres dates reprises dans la décision de l'ILR seront décalées en conséquence suivant le nouveau calendrier repris ci-dessous.

Nouveau calendrier de migration des numéros mobiles dans la plage unique «6»

Le GIE TELCOM reconnaît que les changements ainsi proposés mettent hors de cause l'Institut Luxembourgeois de Régu-

Point d'action	Date
Annnonce du nouveau calendrier de mise en œuvre du relogement des numéros mobiles à toutes les parties concernées (consommateurs, opérateurs fixes, opérateurs étrangers, UIT-T)	5 septembre 2005
Mise en service des nouveaux numéros mobiles en parallèle avec les numéros existants	1 ^{er} septembre 2006
Mise hors service des numéros mobiles existants 021, 028, 061, 068, 091 et 098 et mise sur annonce circonstanciée invitant l'appelant à recomposer le numéro appelé en remplaçant le «0» par un «6»	1 ^{er} mars 2007
Arrêt de l'annonce (cette date sera adaptée selon les mesures de trafic vers des anciens numéros mobiles effectuées par les opérateurs mobiles)	1 ^{er} septembre 2007

Logistik

Thiel Logistik AG senkt Jahresprognose

Thiel Logistik verzeichnete im ersten Halbjahr 2005 eine solide Unternehmensentwicklung mit einem signifikant gestiegenen organischen Umsatz und einem im zweiten Quartal wieder deutlich

positiven Cashflow. Der Umsatz der Thiel Logistik AG stieg im Vorjahresvergleich um 4,2 Prozent auf 883,5 Mio. Euro. Dabei konnte ein organisches Wachstum von 5,1 Prozent erzielt werden. Im zweiten Quartal wuchs der

Umsatz organisch sogar um 7,5 Prozent. Zu diesem Wachstum trugen maßgeblich die Expansion in Mittel- und Osteuropa sowie der Ausbau des Asiengeschäfts bei. Mit 10,3 Mio. Euro lag das Ergebnis vor Zinsen und Ertrags-



teuern (EBIT) unterhalb des Vorjahreswertes von 13,1 Mio. Euro. Wesentlicher Grund hierfür war ein Ergebniseinbruch im Unternehmensbereich Thiel Furniture. Für die ersten sechs Monate 2005 wies der Konzern ein negatives Periodenergebnis nach Minderheiten von -8,2 Mio. Euro aus. Insgesamt wurde im Berichtszeitraum ein positiver operativer Cashflow von 5,3 Mio. Euro erzielt. Nach einer Belastung des Cashflow in Höhe von 8,5 Mio. Euro im ersten Quartal aufgrund der einmaligen Abgeltung von Pensionsverpflichtungen, ergab sich im zweiten Quartal eine Verbesserung um 10,8 Mio. Euro. Vor dem Hintergrund der Belastungen aus dem Unternehmensbereich Thiel Furniture und der weiterhin schwachen Ertragslage bei Thiel Automotive ist die bisherige Jahresprognose eines EBIT von 36 Mio. Euro nicht erreichbar. Die Thiel Logistik erwartet nunmehr für das Geschäftsjahr 2005 ein EBIT vor außerplanmäßigen Abschreibungen von Anlagevermögen und Firmenwerten sowie Restrukturierungsaufwendungen in einem Zielkorridor von 25 bis 30 Mio. Euro.

Wie im Vorjahr erwartet der Thiel-Konzern für die zweite Jahreshälfte wieder eine operative Ergebnissteigerung im Vergleich zum ersten Halbjahr. Aufgrund der Verluste einiger Großaufträge könnte sich ein Wertberichtigungsbedarf auf den Firmenwert des Bereichs Thiel Automotive ergeben. Dabei wurde der vorzeitigen Kündigung eines noch mehrjährigen Logistik-Dienstleistungsvertrages mit FAG Kugelfischer widersprochen. Eine abschließende Beurteilung des Firmenwerts des Bereichs Thiel Automotive wird zum Bilanzstichtag 30. September 2005 angestrebt. Wesentliche Impulse für künftiges Wachstum verspricht sich Thiel von einem einheitlichen Marktauftritt von Thiel Automotive und Südkraft. Die beiden Unternehmensbereiche wurden Ende Juli unter eine einheitliche Leitung gestellt, mit dem Ziel, das Automotive- und Kontraktlogistik-Know-how zu bündeln, Synergien zu heben und den Kunden ein noch breiteres Produktportfolio zu bieten. Mehr Informationen über: www.thiel-logistik.com. ■

Kompetenz im Hallenbau

Wir von Brüninghoff planen und bauen seit beinahe 30 Jahren für die unterschiedlichsten Branchen in Deutschland. Das heißt: 30 Jahre tägliche Problemlösung, Planungsleistung, Fertigungskompetenz in Holzleim-, Stahl- und Fertigbetonbauweise, Bauleitung und Projektmanagement. In diesen Jahren wurden Bauvorhaben für Industrie und Gewerbe sowie Sportstätten und landwirtschaftliche Gebäude erfolgreich geplant und bis zur schlüsselfertigen Übergabe begleitet.

Für uns ist eine Planung nur gut, wenn die gewählten Baustoffe aus Holz, Stahl oder Stahlbeton, die Konstruktion und die Funktionalität auf lange Sicht den Erwartungen unserer Bauherren entsprechen. Die Basis dafür ist eine ausreichende Planungstiefe. Wir planen nicht nur wirtschaftlich im Sinne einer sparsamen Verwendung von Baumaterialien oder optimierter Grundrisse, sondern denken auch an die späteren Betriebskosten der Projekte. Eine kurze Bauzeit durch präzise Ausführungsplanung,

perfekte CAD-Planung des Objektes, hohe Vorfertigung von Fertigteilen und Bauelementen, Herstellung auf modernsten CNC-Fertigungsanlagen im eigenen Betrieb, die umfassende Bauleitung sowie permanente Kostenverfolgung und Kontrolle aller Arbeitsabläufe während der gesamten Realisierungsmaßnahme sind für uns wesentliche Maßnahmen für einen wirtschaftlichen Bauverlauf und eine reibungslose Montage. Das ergibt die Sicherheit für den schlüsselfertigen Hallenbau.

Auf uns kann man sich verlassen. Bei uns kommt alles aus einer Hand. Nahezu 200 kompetente Mitarbeiter in allen Bereichen engagieren sich für Sie. Und wir wissen, worum es geht und worüber wir sprechen. Das alles macht uns zu kompetenten Partnern im Hallenbau.

Unser Ziel ist es, Ihr Vertrauen zu gewinnen.



Brüninghoff
 Holzleimbau
 Zimmerei
 Beton- und Stahlbau
 Fertigbauteile
 Schlüsselfertiges Bauen

Industriestraße 14 · D-46359 Heiden/Westfalen · Postfach 11 63 · D-46355 Heiden/Westfalen
 Tel. +49 (0) 28 67/97 39-0 · Fax +49 (0) 28 67/97 39-900 · Internet: www.brueninghoff.de · E-Mail: info@brueninghoff.de

Heures d'ouvertures/Öffnungszeiten:
14.00-19.30 h.

SALON PROFESSIONNEL
FACHMESSE

* Merci/Danke, John Steinbeck

Centre d'exposition/Messezentrum, Luxembourg-Kirchberg



Autoroute/Autobahn A1 • Ausfahrt/Sortie 8,
Plateau de Kirchberg

www.bureautes.lu

VENTES SOUS FORME DE LIQUIDATION

La présente liste contient une énumération des ventes sous forme de liquidation telles qu'elles ont été autorisées par le Ministère des Classes moyennes sur la base de l'article 7 de la loi du 30 juillet 2002 réglementant certaines pratiques commerciales, sanctionnant la concurrence déloyale et transposant la directive 97/55/CE du Parlement Européen et du Conseil sur la publicité trompeuse et sur la publicité comparative.

Ces données ne sont communiquées qu'à titre d'information, l'autorisation officielle délivrée par le Ministère des Classes moyennes prévalant en cas de divergence.

Par ailleurs, les dates indiquées renseignent sur la période de liquidation autorisée; les commerçants visés sont toutefois libres de fixer la période de liquidation effective, en débutant par exemple la liquidation à une date postérieure à celle indiquée et en terminant à une date antérieure. Situation au 15/08/2005.

■ FLEUR D'OPALE

37, rue de Rumelange
L-3784 TETANGE
c95175/2005
23/3/2005 - 22/9/2005
cessation complète de l'activité commerciale
articles horticoles

■ LEISEN ANNE

86, rue de Tétange
L-3672 KAYL
c95176/2005
1/5/2005 - 30/9/2005
cessation complète de l'activité commerciale
articles de confection, articles de mercerie-bonneterie et articles de lingerie

■ CONFECTION BERTEMES

43, Grand-Rue
L-9530 WILTZ
c95173/2005
1/4/2005 - 30/9/2005
cessation complète de l'activité commerciale
articles de confection et accessoires de mode, articles de lingerie, articles de mercerie-bonneterie et articles de chapellerie

■ SELECTION WEIRICH, MAYER, FIORESE S.à r.l.

40, avenue G.-D. Charlotte
L-3440 DUDELANGE
c95177/2005
30/4/2005 - 29/10/2005
cessation complète de l'activité commerciale
articles de ménage, articles de décoration pour intérieurs, outils

■ RIMARGI S.à r.l.

72, rue Marie-Adelaïde
L-2128 Luxembourg
c95178/2005
2/5/2005 - 1/11/2005
cessation complète de l'activité commerciale
articles textiles et vêtements

■ KANNERBUTTICK MILLERMOLAER

8, rue des Tondeurs
L-9570 WILTZ
c95174/2005
2/5/2005 - 1/11/2005
cessation complète de l'activité commerciale
articles textiles

Mieux vous écouter,
mieux vous guider !

ESPACE ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite



À chacun son métier



Chez nous, vous choisissez librement vos véhicules. Nos conseils sont totalement objectifs, sans préjugés ou obligations vis-à-vis des marques. Votre liberté de choix de financement est également totale. Nos lignes de crédit, indépendantes de celles de votre banque, ne sont que l'un des services que nous vous proposons. Nous sommes des professionnels de la location de véhicules et de la gestion de flotte. À chacun son métier.

La transparence en leasing auto

Athlon Car Lease Luxembourg • 80, rue des Artisans • L-1141 Luxembourg
T: 49 77 70 1 • F: 49 77 74 • info@athloncarlease.lu



www.athloncarlease.lu

Groupe 1 - A céder

Réf: C129

Vends pour cause de retraite magasin d'appareils électro-ménagers et articles apparentés, situé au centre du pays. Prix correspondant à la valeur de l'inventaire. Prise de participation partielle possible dans un premier temps.

Réf: C148

Vends Hôtel-Restaurant aux alentours de Luxembourg-ville (± 20 km); situation exceptionnelle, parking, jardin, terrasse. Location également envisageable.

Réf: C221

Vends commerce de meubles; très bonne situation; garantie des exclusivités et accords; retrait progressif si souhaité.

Réf: C227

Vends fonds de commerce d'un hôtel, restaurant, taverne dans les Ardennes; terrasse.

Réf: C259

Vends fonds de commerce d'un restaurant-pizzeria dans le nord du pays; 70 couverts; appartement privé; location de 7 chambres.

Réf: C266

Vends hôtel-restaurant +/- 3500 m²; 42 chambres; appartement; garage-parking; vente avec murs; administration avec magasin +/- 500 m².

Réf: C269

Vends restaurant au centre-ville, installations et équipements nouveaux, excellente situation, parking à proximité.

Réf: C273

Vends société de décoration saisonnière et organisation d'événements.

Réf: C288

Vends commerce (parts+stock) spécialisée dans le vêtement haut de gamme. Bon emplacement dans le centre-ville.

Réf: C293

Vends magasin de vélos spécialisé haut de gamme, marque exclusive très forte notoriété au Luxembourg, France et en Belgique. Bon emplacement.

Réf: C300

Vends restaurant avec terrasse, 50 couverts. Excellente situation centre-ville.

Réf: C313

Vends société de service de nettoyage-traitements et microsablage.

Réf: C322

Vends tout ou partie des contrats d'exclusivités pour la commercialisation de distributeurs automatiques de DVD en Tchéquie et Slovaquie. La marque représentée est un des leaders mondiaux de son secteur d'activité. Personnel trilingue (FR, EN, CZ) faisant déjà partie de l'activité.

Réf: C329

Vends horlogerie-bijouterie fondée en 1936 dans ville touristique, zone piétonne.

Réf: C335

Vends société dans la petite restauration située au centre-ville. Clientèle fidèle.

Réf: C336

Vends fonds de commerce d'un restaurant 100 places, +/- 250 m² terrasse, Luxembourg-gare.

Réf: C337

Vends brasserie-restaurant centre-ville, parking à proximité, petite terrasse, cuisine équipée, rénovation faite en 2002.

Réf: C342

Vends commerce prêt-à-porter dames, chemiserie et lingerie hommes dans zone piétonne au sud du pays, surface comm. 90 m², réserve et bureau.

Réf: C347

Vends local de 200 m² à 2 niveaux, deux bars équipés avec deux styles de musique, terrasse de 68 m² dans le Grund.

Réf: C349

Vends société import-export, négoce, de matériaux, placement et pose, coordination et conseil d'entreprises.

Réf: C350

Vends société d'éditeur de produits ludo-éducatifs. Partenariat possible.

Réf: C351

Vends commerce d'installations électriques, d'électro-ménager, service après-vente.

Réf: C352

Vends commerce de vêtements pour dames à Pétange.

Réf: C353

Vends pour cause de retraite jolie petite librairie à Luxembourg-ville.

Réf: C354

Vends pour cause de retraite commerce d'articles de chasse, armes, accessoires de chasse, optique, vêtements, cadeaux. Bonne rentabilité, retrait progressif possible.

Réf: C355

Vends centre de bronzage avec espace beauté. Local unique avec parking. Clientèle fidèle.

Réf: C356

Vends commerce d'alimentation biologique.

Réf: C357

Vends magasin de textiles, bon emplacement, bonne situation Luxembourg-gare.

Réf: C358

Vends magasin de peinture (stock, véhicules, matériel). Société créée en 1973 au sud du pays.

Réf: C359

Vends commerce labo photo 1h., identités, surface 50 m² dans le sud du pays.

Réf: C360

Vends café concert, cadre unique, pas de voisins, bonne clientèle dans le nord du pays.

Réf: C361

Vends commerce de vins et spiritueux, marques importantes de renommée mondiale.

Réf: C362

Vends commerce d'outillages spéciales, stock d'un garage et spécialisé en réparation et contrôle d'instruments de mesures et de précisions requis par la CEE.

Réf: C363

Vends boutique de nourriture et d'articles pour animaux, excellente situation et réputation.

Réf: C364

Vends magasin de sports, vêtements et accessoires au Sud du pays.

Réf: C365

Vends commerce de lingerie fine au centre ville, surface commerciale 40m², réserve 32.5m²

Réf: C367

Vends société de transport international de marchandises par route, tracteur et semi-remorque.

Réf: C368

Vends commerce de surface moyenne spécialisé en vins, spiritueux et tabacs. Franchisé Maxivins.

Réf: C369

Vends Restaurant-Bar-Lounge d'une capacité de 64 couverts.

Réf: C370

Vends restaurant entièrement rénové à 10 km de Luxembourg-ville. Salle 50 couverts et Terrasse 50 couverts. Parking.

Réf: C371

Vends chocolaterie, espresso bar au centre ville de Luxembourg.

Réf: C372

Vends petite restauration en plein centre ville (zone piétonne). Etablissement entièrement rénové avec comptoir de vente et salle de 40 couverts. Séparément un site supplémentaire à Gasperich est disponible avec une cuisine industrielle, surface de stockage, bureaux, etc., sur une surface de 500m² avec 4 parkings.

Réf: C373

Vends société de services (télémarketing) en pleine expansion.

Réf: C374

Vends bureau de comptabilité et de fiscalité.

Réf: C375

Vends commerce prêt-à-porter dames, dans centre-ville de Luxembourg.

Réf: C376

Vends commerce de vins, entreprise familiale au sud-est du pays, bonne clientèle.

Réf: C377

Vends restaurant de charme, Luxembourg-ville, 45 couverts, avec terrasse - 20 couverts.

Réf: C378

Vends librairie-papeterie à Luxembourg-ville de longue renommée, très bonne situation, banques d'affaires.

Réf: C379

Vends restaurant, friture, avec terrasse, cuisine équipée, parking, à proximité du lycée.

Cherche à reprendre

Réf: R171

Cherche à reprendre fiduciaire, clientèle d'un bureau comptable, partenariat, sous-traitance.

Réf: R193

Entrepreneur indépendant Cherche à reprendre petite entreprise dans le domaine de conseil entreprises, service informatique, traductions.

Réf: R203

Société luxembourgeoise de distribution et de représentations cherche à reprendre des représentations dans les domaines produits/fournitures industrielles - produits/fournitures pour collectivités - biens de consommation et autres. Ouvert à toute proposition de reprise totale ou partielle.

Réf: R214

Cherche à reprendre société de transport international de marchandises par route. Reprise complète ou prise de participation possible.

Réf: R216

Cherche bureau comptable pour accroissement (partenariat possible).

Réf: R222

Cherche à reprendre commerce de vêtements haut de gamme, chaussures, lingerie fine.

Réf: R226

Entrepreneur indépendant cherche à reprendre petite société de consulting (industrie, import-export) Centre ou Sud. Partenariat possible.

Réf: R227

Cherche à reprendre petite agence immobilière spécialisée dans la gestion d'immeubles.

Réf: R229

Entreprise luxembourgeoise cherche à reprendre commerce dans le secteur de l'automobile.

Réf: R231

Cherche à reprendre cabaret ou club de nuit à Luxembourg.

Réf: R235

Cherche à reprendre restaurant, max. 60 couverts, pas dans le centre-ville.

Réf: R239

Couple cherche à reprendre hôtel, restaurant, auberge 60 couverts maximum.

Réf: R240

Cherche à reprendre entreprise industrielle ou commerciale. Domaines d'intérêt: publicité, commerce de gros, papeterie, agence de voyage et industrie.

Réf: R243

Cherche à reprendre restaurant dans le centre ou dans le sud du pays.

Réf: R244

Cherche à reprendre un petit restaurant ou une brasserie au Grand-Duché du Luxembourg (tout le pays).

Réf: R245

Cherche à reprendre une société dans le domaine informatique, du conseil ou dans le domaine ludo-éducatif. Partenariat également possible.

Réf: R247

Cherche à reprendre entreprise dans le secteur de la boulangerie ou de l'alimentaire.

Réf: R248

Cherche à reprendre petite sandwicherie à Luxembourg-ville ou alentours.

Réf: R249

Cherche à reprendre (location possible) café-restaurant/auberge avec jeu de quilles si possible.

Réf: R250

Cherche café ou disco à reprendre.

Réf: R251

Cherche à reprendre nettoyage à sec (pressing), salon de thé ou sandwicherie.

Réf: R252

Cherche société de services en informatique de statuts PSF.

Réf: R253

Cherche à reprendre fonds de commerce d'un restaurant 50 places + terrasse et cuisine en norme.

Réf: R254

Cherche restaurant +/- 80 couverts avec terrasse, jardin et parking si possible.

Réf: R255

Cherche à reprendre dossiers dans le domaine de la comptabilité, fiscalité et domiciliaisons.

Réf: 256

Cherche à reprendre un petit restaurant au centre de Luxembourg.

Vous désirez publier une annonce? Inscrivez-vous sur le site www.cc.lu/bourse.htm, en remplissant le formulaire d'offre de cession ou de demande de reprise. De même, si vous voulez obtenir des informations sur une annonce, inscrivez-vous sur notre site. Confidentialité assurée!



Pouvoir confier ses besoins...

Chaque professionnel a des besoins différents qui évoluent constamment. Grâce à sa longue expérience et à sa connaissance de la place financière, la Banque Générale du Luxembourg est un interlocuteur de confiance qui comprend votre environnement et votre marché.

En plus des packages Global Pro et Global Pro⁺, la Banque Générale du Luxembourg vous offre de réels avantages en matière de crédits d'investissement, de leasing financier ou de gestion de trésorerie.

Pour plus de renseignements, contactez-nous au (+352) 42 42-2000 ou rendez-vous dans votre agence habituelle. Nous vous guiderons selon votre profil et vos besoins. www.globalpro.lu

BGL. PARTENAIRE D'UN MONDE PLUS OUVERT.



BANQUE GÉNÉRALE
DU LUXEMBOURG



A VOTRE SERVICE
POUR PRESERVER
L'ENVIRONNEMENT



Collecte des déchets
Service containers
Recyclage
Nettoisement public
Nettoyage industriel
Traitement physico-chimique
Location de toilettes



LAMESCH S.A.
B.P. 75 L-3201 BETTEMBOURG
Tél. : 52 27 27-1 Fax : 51 88 01
E-mail : lamesch@lamesch.lu
Internet : www.lamesch.lu



LAMESCH